



**Driss Lachguar : *L'impôt de solidarité doit être un impôt progressif sur la fortune pour permettre d'élargir l'assiette fiscale***

*Il est aujourd'hui primordial d'œuvrer pour un Etat fort et juste et une société moderniste et solidaire*

Lire Page 3

www.libe.ma

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9150

Samedi/Dimanche 24-25 Octobre 2020

## La réorganisation par le Maroc du champ religieux devrait-elle servir de modèle ou pas ?

*Pour la France, le mal résiderait plutôt dans la nature de la corrélation entre migration et intégration*



Lire pages 5-6

S.M le Roi préside une séance de travail sur la stratégie des énergies renouvelables



*Le Souverain attire l'attention sur la nécessité de faire aboutir ce chantier stratégique dans les délais impartis*

Page 2

La Chambre des représentants tiendra, à partir de novembre, des séances mensuelles consacrées à l'examen des propositions de loi



*Habib EL Malki se réunit avec Mustapha Ramid et les présidents des groupes et du groupement parlementaires*

Page 4

La Renaissance sportive de Berkane aux portes de l'histoire



Page 30

# S.M le Roi préside une séance de travail sur la stratégie des énergies renouvelables

*Le Souverain attire l'attention sur la nécessité de faire aboutir ce chantier stratégique dans les délais impartis*

# Actualité



*Voici un communiqué du Cabinet Royal :*

"Dans le cadre du suivi des grands chantiers et projets stratégiques, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, accompagné de SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan, a présidé, jeudi au Palais Royal de Rabat, une séance de travail dédiée à la stratégie des énergies renouvelables.

Cette séance de travail s'inscrit dans

le cadre du suivi régulier par le Souverain de ce sujet.

Au cours de cette séance, le Souverain a relevé un certain nombre de retards pris dans l'exécution de ce vaste projet et a attiré l'attention sur la nécessité de faire aboutir ce chantier stratégique dans les délais impartis et suivant les meilleures conditions, en agissant avec toute la rigueur requise.

Le développement des énergies renouvelables occupe, dans le contexte actuel, un rôle central dans l'évolution de

l'économie mondiale et de la transition énergétique, ce qui conforte la justesse des choix stratégiques opérés par le Royaume, sous la Haute Impulsion Royale, visant à donner à ces énergies une place majeure dans le mix énergétique national et à consacrer le rôle pionnier et reconnu qu'occupe aujourd'hui le Maroc dans ce domaine d'avenir.

Ont assisté à cette réunion, le chef du gouvernement, Saad Dine El Otmani, les conseillers de SM le Roi, Fouad Ali El Himma et Yassir Zenagui, le ministre de

l'Intérieur, Abdelouafi Lafit, le ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration, Mohamed Benchaaboun, le ministre de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement, Aziz Rebbah, la directrice générale de l'Office national des hydrocarbures et des mines, Amina Benkhadra, le président du directoire de l'Agence marocaine pour l'énergie durable (MASEN), Mustapha Bakkoury, et le directeur général de l'Office national de l'électricité et de l'eau potable, Abderrahim El Hafidi".

## Record de contaminations battu en moins d'une semaine

*L'Organisation mondiale de la santé estime que le monde est actuellement dans une "phase inquiétante de la pandémie"*

La pandémie du nouveau coronavirus au Maroc a atteint des sommets inimaginables il y a quelques mois. En mars, lorsque les nouveaux cas Covid+ étaient recensés par dizaines, l'Exécutif avait décidé de confiner pendant plusieurs semaines la population marocaine. Une fois le déconfinement annoncé, peu de gens croyaient que les nouveaux cas quotidiens se compteraient par milliers trois mois après. Et encore moins que le gouvernement n'allait pas reconfiner en réponse à la propagation du Sars-Cov-2. Et pourtant, c'est exactement ce qui se passe aujourd'hui.

En moins d'une semaine, le record d'un peu plus de 3700 cas Covid+ détectés en 24h, datant de la semaine dernière, a été largement battu. Jeudi, en début de soirée, le ministère de la Santé a annoncé 4.151 nouveaux cas de contamination au coronavirus portant le cumul à 186.731 cas, soit 514,2 par 100.000 habitants. Autrement dit, l'épidémie s'accélère plus que jamais et plus

particulièrement dans la région de Casablanca-Settat où ont été recensés plus de 2.000 nouveaux cas, jeudi. Pour le moment, à l'échelle nationale, le ministère de tutelle dénombre 29.118 cas actifs dont 652 dans un état sévère ou critique. Malheureusement, on compte 53 victimes du nouveau coronavirus entre mercredi et jeudi.

En somme, ces chiffres qui en affoleraient plus d'un, n'ont pas l'air d'inquiéter les autorités sanitaires, quand bien même le nombre de cas graves est en constante augmentation. Puisque la principale restriction instaurée est un couvre-feu dont l'application laisse à désirer. Il a récemment été étendu aux provinces du Nord du pays, à Mdiq et Fnideq en l'occurrence. Mais il ne répond pas pour autant à l'urgence de la situation. Pour sa part, l'Organisation mondiale de la santé estime que le monde est actuellement dans une «phase inquiétante de la pandémie».

En effet, l'OMS a avoué que les prochains mois seront difficiles à mesure que

l'hiver s'approche. Si le chef de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesu, s'est dit satisfait de la communication entre les dirigeants et leurs populations concernant les mesures nécessaires pour ralentir la propagation du virus et protéger les professionnels de santé et les systèmes de santé, il prévient : «A mesure que les cas augmentent, le nombre de personnes ayant besoin de lits dans les hôpitaux et les soins intensifs augmente également ». Un doux euphémisme, une évidence même, mais qui a du mal à convaincre plusieurs pays dont le Maroc, où la gravité de la situation sanitaire impose d'autres mesures qu'un couvre-feu stérile et inefficace, alors qu'en pleine journée, la vie a repris son cours au mépris des gestes barrières et mesures sanitaires.

Peut-être que le gouvernement marocain partage l'avis de l'OMS qui croit que les infirmières et les médecins jouissent désormais d'une bien meilleure compréhension de la façon de traiter les personnes

infectées par le coronavirus qu'au début de la pandémie. Mais l'organisation onusienne nuance ses propos en rappelant que «lorsque la capacité de l'hôpital est atteinte et dépassée, c'est une situation très difficile et dangereuse pour les patients comme pour les agents de santé». Indulgent et compréhensif, le DG de l'OMS s'est dit conscient de la fatigue physique et mentale engendrée par la pandémie. «Mais le virus a montré que lorsque nous baissons la garde, il peut rebondir à une vitesse vertigineuse et menacer les hôpitaux et les systèmes de santé », prévient-il. Pour lui «l'humanité est confrontée à la pandémie pour le long terme. Mais il y a de l'espoir si nous faisons ensemble des choix intelligents». A bon entendre. Car si les autorités marocaines croient faire des choix intelligents alors que plus d'une quarantaine de citoyennes et citoyens meurent chaque jour sous le coup du virus, on n'y comprend rien.

# Driss Lachguar : *L'impôt de solidarité devrait être un impôt progressif sur la fortune pour permettre d'élargir l'assiette fiscale*



**Le secteur privé s'est désengagé de certains domaines stratégiques dont ceux de la santé et de l'éducation**

**L**e Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, a été l'invité, jeudi, du JT de Medi1 TV où il a livré une analyse profonde et pertinente sur la gestion de la pandémie dans notre pays et ses répercussions économiques et sociales, soulignant au passage les efforts énormes consentis par l'Etat pour faire face à cette crise sanitaire sans précédent. Il s'est également exprimé sur la réforme des lois électorales et sur la loi de Finances, entre autres.

«Il faut tout d'abord souligner que c'est grâce à la clairvoyance de S.M le Roi et sa vision proactive que le Royaume a pris une série de mesures préventives et proactives pour contenir la propagation de l'épidémie», a souligné le Premier secrétaire, tout en précisant que «tous ceux qui critiquaient notre système institutionnel ont certainement fait le rapprochement entre la manière marocaine de gérer la crise et celle du reste du monde et je suis parfaitement convaincu qu'ils se sont rendu compte de l'efficacité de notre système politique». Et d'ajouter : «Les pays qui ont hésité à prendre des mesures préventives à cause de leur système politique ont fini par le payer lourdement». Il a également mis en lumière le fait que l'USFP a toujours appelé à constituer un bloc national derrière Sa Majesté et à unir les rangs et laisser de côté le principe de majorité et opposition pour lutter contre le virus.

Pourtant, cette crise sanitaire a mis à nu, comme l'a souligné le dirigeant socialiste, nombre de dysfonctionnements, car un grand nombre de personnes ne bénéficient pas de la couverture sociale, appelant le gouvernement à redoubler d'efforts pour étendre la couverture sociale à tous les Marocains dans les cinq années à venir. «Nous devons tirer des leçons des répercussions de la pandémie de la Covid-19 afin de fortifier, immuniser et renforcer notre économie, préserver le pouvoir d'achat des citoyens, assurer la stabilité de leurs emplois



ضيف التحرير



المغرب

دور الفاعل السياسي في تنزيل خطة إنعاش الاقتصاد الوطني

dans le secteur privé et éviter à notre pays une catastrophe économique». «La situation deviendrait plus grave l'année prochaine si les répercussions de cette pandémie ne sont pas surmontées», a mis en garde Driss Lachguar, avant de rappeler qu'il est aujourd'hui primordial d'œuvrer pour un Etat fort et juste et une société moderniste et solidaire.

Abordant l'apport de l'USFP en matière de lutte contre la pandémie, le dirigeant socialiste a indiqué que le parti a tenu à y participer activement, que ce soit à travers le Groupe socialiste à la Chambre des représentants ou à travers des suggestions et propositions à son président. Il a également précisé qu'il a, lui-même, publié une plate-forme où il évoque notamment les difficultés auxquelles le pays sera confronté dans l'ère post-pandémie. A cet égard, Driss Lachguar a tiré la sonnette d'alarme en ce qui concerne le ralentissement de l'économie nationale et une éventuelle diminution dans le recrutement de la main-d'œuvre marocaine. « Nous devons travailler sur une approche qui nous permettra d'assurer la paix sociale entre toutes les composantes de la société pour réussir dans notre lutte contre la pandémie », a-t-il déclaré. Et de poursuivre : «Nous considérons qu'il faut également ouvrir un dialogue avec les syndicats et les impliquer dans les décisions et les actions qui seront prises afin de pouvoir concrétiser la paix sociale».

Driss Lachguar a, par ailleurs, tenu à rappeler que la pandémie du Covid-19 a démontré la suprématie du secteur public sur le secteur privé. «Et je peux même affirmer que le secteur privé s'est désengagé de certains domaines stratégiques, dont la santé et l'éducation», a-t-il martelé.

Répondant à une question concernant le gouvernement d'union nationale, Driss Lachguar a souligné que son appel à la constitution d'un tel gouvernement intervenait dans un contexte marqué par la propa-



**Il est aujourd'hui primordial d'œuvrer pour un Etat fort et juste et une société moderniste et solidaire**

gation du coronavirus. «Ma proposition concernant la constitution d'un gouvernement d'union nationale n'était pas une fin en soi, mais elle était juste un moyen parmi d'autres de renforcer notre immunité et notre capacité à faire face à la pandémie. Si demain des développements négatifs se produisaient, la proposition resterait valable», a-t-il expliqué. «J'ai proposé une idée qui vise le long terme dans le cas où les choses deviendraient compliquées ou s'il s'avérait qu'il est plus difficile de faire face à la pandémie. A ce moment, on pourrait former un gouvernement d'union nationale. Je l'ai donc proposé pour l'avenir et non pas pour

l'appliquer hic et nunc», a tenu à clarifier le dirigeant du parti de la Rose. Et de préciser: «Le Maroc n'a pas connu de polarité concernant les mesures prises depuis le début de la crise sanitaire et ensemble, nous avons constitué un bloc national derrière Sa Majesté pour lutter contre le virus», a-t-il ajouté, tout en soulignant qu'il avait auparavant expliqué que pour faire face à la crise, il fallait unir les rangs et laisser de côté le principe de majorité et opposition.

Concernant l'impôt de solidarité prévu dans le PLF 2021, Driss Lachguar a tenu à rappeler qu'il ne s'agit que d'un impôt limité dans le temps, puisqu'il est lié seulement à la pandémie. A cet égard, il a affirmé que l'impôt de solidarité devrait être progressif et qu'il devrait être un impôt sur la richesse, «ce qui permettrait d'élargir l'assiette fiscale», selon lui.

Evoquant la question de la réforme des lois électorales, le dirigeant socialiste a souligné que celle-ci «permettra de garantir une participation massive de la population au processus électoral et, ce qui est plus important, une répartition équitable des sièges en fonction du nombre des voix obtenues par chaque parti politique». «Comment est-il concevable qu'un parti obtienne 100 sièges après avoir obtenu un million de voix, alors qu'un autre parti obtient un demi-million de voix et n'obtienne que 20 sièges ? Le fait que le quotient électoral ait été calculé sur la base des voix valides exprimées au lieu du nombre des inscrits sur les listes électorales a affecté plusieurs partis», a-t-il expliqué. «Les propositions du parti de la Rose visent également à renforcer la représentation des femmes et des jeunes et à lutter contre la corruption électorale en proposant un durcissement des sanctions, en criminalisant certains actes et en corrigeant certains dysfonctionnements juridiques», a-t-il fait savoir.



## La Guinée Bissau ouvre un consulat général à Dakhla

La République de Guinée-Bissau a ouvert, vendredi, un consulat général à Dakhla.

La cérémonie d'inauguration de ce consulat a été coprésidée par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et son homologue bissau-guinéenne, Mme Suzi Carla Barbosa.

Il s'agit de la 6ème représentation consulaire inaugurée à Dakhla en 2020, après le consulat général de Gambie, ouvert le 7 janvier dernier, le consulat général de la Guinée, qui a commencé à offrir ses services le 17 du même mois, le consulat général de la République de Djibouti (28 février), le consulat général de la République du Liberia (12 mars) et le consulat général du Burkina Fasso inauguré ce vendredi.

## Soutien gabonais au Plan d'autonomie

Le Gabon a réaffirmé, jeudi devant la quatrième commission de l'Assemblée générale de l'ONU, son soutien à l'initiative marocaine d'autonomie qui présente des "perspectives crédibles" permettant de résoudre définitivement le conflit "autour du Sahara marocain", affirmant que "c'est indéniablement la meilleure approche et la solution de compromis par excellence".

«C'est sans doute une des raisons pour lesquelles les résolutions du Conseil de sécurité qualifient cette initiative de crédible, pragmatique et conforme au droit international», a déclaré l'ambassadeur, représentant permanent de la République gabonaise à l'ONU, Michel Xavier Biang.

L'ambassadeur a également souligné que le modèle de développement marocain a «fortement contribué à l'amé-

lioration des conditions de vie et à l'autonomisation des populations du Sahara, tout en leur permettant d'accéder aux ressources de la région».

«Le Gabon encourage le Maroc à poursuivre les efforts entamés», a-t-il dit, notant que c'est dans ce cadre que son pays a procédé à l'ouverture en janvier dernier d'un consulat général dans la ville de Laâyoune.

Réitérant le soutien de son pays au processus politique en cours mené sous l'égide du Secrétaire général des Nations unies, il a assuré que ce processus politique, fondé essentiellement sur les recommandations contenues dans les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité depuis 2007, «permettra sans aucun doute de parvenir à une solution politique réaliste, pragmatique, durable et de compromis».

# La Chambre des représentants tiendra, à partir de novembre, des séances mensuelles consacrées à l'examen des propositions de loi

*Habib El Malki se réunit avec Mustapha Ramid et les présidents des groupes et du groupement parlementaires*



**L**a Chambre des représentants a décidé de consacrer une séance mensuelle à l'examen des propositions de loi, à partir du mois de novembre prochain.

Cette décision a été prise lors d'une réunion tenue, lundi dernier, par le président de la Chambre des représentants, Habib El Malki, avec le ministre d'Etat chargé des droits de l'Homme et des relations avec le Parlement, Mustapha Ramid, ainsi que les présidents des groupes et du groupement parlementaires, dans le cadre de la coopération et de la communication entre la Chambre et le gouvernement.

"Dans le cadre de la mise en application des mesures pratiques, il a été décidé que la Chambre consacre une séance mensuelle, en l'occurrence le dernier mardi, à compter du mois de novembre, en plus de fournir aux groupes et groupement parlementaires

tous les moyens nécessaires pour les aider à accomplir leur mission législative et de contrôle", indique la Chambre des représentants dans un communiqué.

Ainsi, toutes les composantes de la Chambre ont exprimé l'importance de ces rencontres de concertation avec le gouvernement qui sont à même d'ouvrir un dialogue profond sur les préoccupations des membres de la Chambre concernant les propositions de loi qu'ils présentent pour consolider l'arsenal juridique du pays et traiter différentes questions, notamment sociales, économiques, de droits de l'Homme et environnementales, poursuit la même source.

Elles ont exprimé leur espoir que l'initiative législative des membres de la Chambre jouira de l'importance qui lui sied dans l'agenda gouvernemental, à travers la réunion mensuelle consacrée aux propositions

de loi, conformément aux dispositions de l'article 23 de la loi organique relative à l'organisation et à la conduite des travaux du gouvernement et au statut de ses membres.

Selon le communiqué, les présidents des groupes et du groupement parlementaires ont présenté, lors de cette réunion, des exposés sur leurs initiatives, soit 209 propositions, évoquant leur importance et notant le nombre limité (13 propositions) adopté par la Chambre durant cette législature, ajoutant qu'il s'agit d'un taux qui ne répond pas aux aspirations de tous eu égard à l'efficacité de l'approche juridique pour de nombreux dossiers sociaux et économiques.

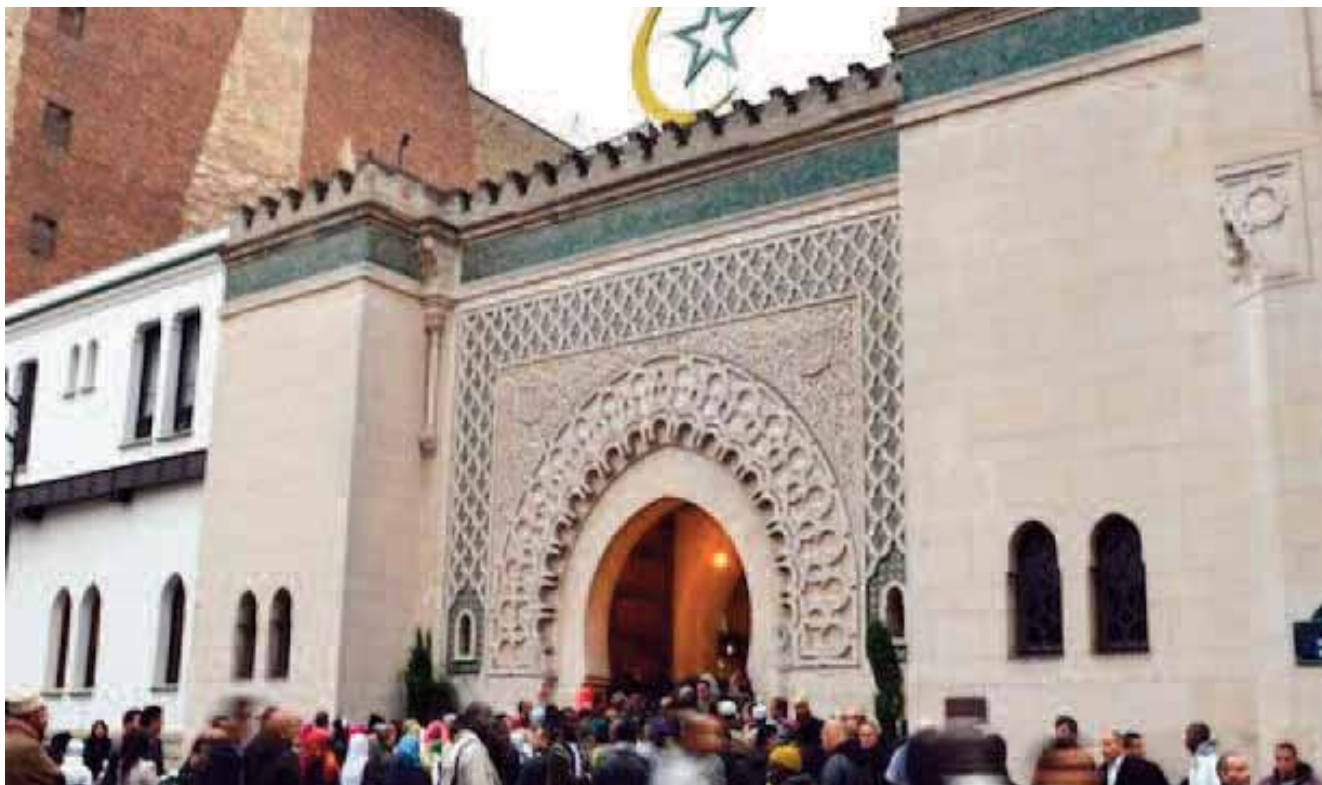
Les participants ont, également, rappelé les innovations apportées par la Constitution, notamment l'article 82, qui prévoit la consécration d'une séance plénière mensuelle pour l'examen des propositions de

loi, dont celles émanant de l'opposition.

Pour sa part, Mustapha Ramid a exprimé son souci et sa fierté d'appuyer cette légitime ambition, ainsi que sa considération des efforts des membres de la Chambre dans le domaine de l'initiative législative, soulignant que le gouvernement lui attache une importance particulière dans le cadre de ses réunions périodiques.

Les participants à la réunion ont fait état de l'importance des guides publiés par la Chambre concernant la rédaction juridique, en tant qu'outil d'aide, en plus du Centre parlementaire des études et de la recherche, créé récemment au sein de la Chambre des représentants et que le bureau de la Chambre a renforcé ses capacités professionnelles en recrutant des compétences mises à la disposition de tous les membres de la Chambre dans le domaine des études, de la recherche et de la consultation.

# La réorganisation par le Maroc du champ religieux devrait-elle servir de modèle ou pas ?



**D**ans son discours du 2 octobre dernier, Emmanuel Macron a annoncé la fin de l'islam consulaire et la lutte contre l'influence étrangère. Autrement dit, la fin des imams détachés et des financements étrangers pour la construction des mosquées. Le Maroc fait partie des pays concernés puisqu'il a été cité explicitement par le président français comme un pays qui finance l'islam en France.

Est-ce une remise en cause du modèle religieux que Rabat tente d'exporter en Europe ?

## Présence et influence islamique marocaine en France

Selon Bernard Godard, auteur du livre : «La question musulmane en France», (Paris, Fayard, 2015), Rabat a pris conscience dès le début des années 2000 et en réaction à plusieurs attentats terroristes (16 mai 2003 à Casablanca, attentats de Madrid du 11 mars 2004, assassinat le 2 novembre du cinéaste Theo van Gogh à Amsterdam), de la nécessité d'«extension d'une politique de prévention qui ne se réduit pas aux seuls aspects sécuritaires» et de la mise en place en Europe, et tout particulièrement en France, d'«un véritable contre-discours face au danger terroriste qui ne peut manquer de s'étendre au Maroc».

C'est dans ce contexte, précise l'auteur, qu'il y a eu signature, en 2008, d'un premier accord entre le ministère de l'Intérieur français et le ministère des Habous et des Affaires religieuses pour le détachement de 30 imams en France. Deux années plus tard, il y a eu création, à Bruxelles, du Conseil européen des oulémas marocains qui avait pour objectif affiché de «promouvoir un référentiel religieux favorisant le dialogue, l'intégration et le respect mutuels».

Pourtant, Bernard Godard assure que l'objectif escompté a été celui d'imposer ce conseil comme une sorte de «contre-structure» face aux ennemis de la doxa officielle, à savoir un islam malékite prônant le juste milieu.

L'activisme du Maroc sur le champ religieux français s'est poursuivi via des financements partiels de mosquées (mosquée marocaine de Strasbourg et Grande Mosquée de Saint-Etienne) et via l'action de l'UMF (Union des musulmans de France) et le RMF (Rassemblement des musulmans de France) qui se sont mobilisés au milieu de l'année 2014 contre la radicalisation en or-

ganisant des séries de rencontres pour sensibiliser les responsables associatifs au phénomène djihadiste et en défendant ardemment un islam malékite, présenté comme le rempart contre tous les extrémismes. En 2015, Rabat a procédé à la formation d'une trentaine d'apprentis imams venus de France au sein de l'Institut de formation des imams à Rabat. ▶▶

## Extrait du discours d'Emmanuel Macron sur le «séparatisme islamiste»

« La première influence qu'on a décidée de réduire, en concertation avec les pays, c'est l'organisation même de l'islam consulaire. Vous le savez, nous sommes un pays où nous organisons la formation des imams dans des pays étrangers, mais aussi celle de psalmodieurs que nous faisons venir de manière régulière. C'est la Turquie, le Maroc et l'Algérie qui fournissent ces imams et ces psalmodieurs. Nous avons décidé de mettre fin à ce système, de manière totalement apaisée avec les pays d'origine. Et en transition, c'est-à-dire sur 4 ans en moyenne, parce qu'il faut que les choses se fassent progressivement car, je vais y revenir, nous allons nous-mêmes former nos imams et nos psalmodieurs en France. Et donc, nous devons détacher ce lien qui est celui qu'on nomme l'islam consulaire. Parce qu'il nourrit des rivalités, des dysfonctionnements mais surtout, il continue de faire porter ce surmoi post-colonial que j'évoquais par ailleurs, avec énormément d'ambiguïtés. Il ne permet pas à la structuration de cette religion dans notre pays d'avancer comme il faut. Et je le dis de manière vraiment très apaisée et en accord à la fois avec le CFCM et les 3 pays que j'évoquais. Et donc, nous mettons fin à ce lien et à cette influence étrangère.

L'autre influence, plus pernicieuse, plus grave, c'est celle du financement. Jusqu'à présent, nous avions une ambiguïté. Beaucoup de structures passaient par la loi de 1901 pour financer des activités culturelles et avec beaucoup d'opacité. Des structures qu'on voyait arriver, on en a vu arriver tellement sur nos territoires dont nous découvrons qu'elles avaient été financées par telle fondation, parfois tel Etat étranger, tels intérêts, sans beaucoup de transparence. Les mosquées seront ainsi incitées à sortir de la forme associative pour basculer vers le régime prévu par la loi de 1905, à la fois plus avantageuse fiscalement et davantage contrôlée sur les plans des financements venant de l'étranger.

Mais au-delà de cela, tous ceux qui continueraient à choisir la voie de 1901 verraient un contrôle renforcé drastiquement en termes d'origine de financement, du contrôle de cette origine et de transparence sur les fonds.



Pour la France, le mal résiderait plutôt dans la nature de la corrélation entre migration et intégration





►► Pourtant, Bernard Godard estime que ce modèle marocain demeure «fragile» et peu convaincant. Notamment pour les nouvelles générations qui estiment que «le malékisme marocain reste une réponse un peu courte aux questions sur l'adaptation de l'islam au contexte européen». Ceci d'autant plus que la notabilisation de beaucoup de leaders traditionnels via le CFCM (Conseil français du culte musulman) a eu pour effet pervers une marginalisation de ces nouvelles générations «impatientes».

### Épuisement du modèle marocain ?

Le discours de Macron peut-être traduit comme un aveu d'échec du modèle marocain de l'islam en Europe? «Le discours du président français ne désigne pas les pays cités (Maroc, Algérie, Turquie...) comme des pourvoyeurs de terroristes, mais il pointe du doigt des politiques étatiques qu'il faut remettre en cause», nous a expliqué Abdelhakim Aboulouz, professeur à l'Université Ibn Zhor d'Agadir. Et de préciser : «En effet, le Maroc a mis en place une politique religieuse qui défend ses propres intérêts à partir d'une certaine lecture ou évaluation de la situation intérieure du pays et la promotion de l'islam marocain au niveau régional a été liée à un contexte particulier. Le changement de ce contexte exige aujourd'hui l'élaboration d'un nouveau modèle à l'image des modèles algérien, français ou espagnol puisque ledit modèle marocain est confronté à un nouveau défi, à savoir celui de la volonté de plusieurs pays européens de développer leur propre modèle de l'islam. Il faut rappeler une simple évidence, c'est que les politiques ne sont pas inscrites dans le marbre et qu'elles font l'objet d'évolution et d'ajustements».

De son côté, Abdellah Rami, spécialiste des groupes djihadistes, estime qu'il est difficile de confirmer ou d'infirmer l'échec ou la réussite du modèle marocain en l'absence d'indicateurs scientifiques bien identifiés. «La politique religieuse marocaine (interne ou externe) a été fondée sur la lutte contre le terrorisme. Le Maroc peut même être considéré comme un pays précurseur dans ce domaine où il a réussi à marquer des points comme

l'encadrement des mosquées, le contrôle des personnes chargées des affaires islamiques, la formation des imams et des morchidines... », nous a-t-il indiqué. Et de poursuivre : «Il s'agit en principe d'une politique active qui s'inscrit dans le cadre de la lutte contre l'intégrisme violent. En effet, depuis 2003, l'Etat a tranché en ce qui concerne la stratégie à suivre puisqu'il a pris conscience du rôle sensible et multi-échelle de la religion et de l'importance de gérer cette question à l'intérieur de l'institution d'Imarate Al Mouminine et des autres institutions étatiques».

Pour notre interlocuteur, le Maroc s'en est bien sorti dans la gestion de ce dossier à l'inverse de plusieurs États dont la France qui peine à imposer son contrôle sur l'islam dans l'Hexagone vu la nature laïque et neutre de l'Etat et l'omniprésence d'un large arsenal juridique. «Il faut rappeler que le champ religieux est plus important et plus périlleux que celui de la politique puisqu'il s'agit d'un champ de mobilisation, d'encadrement, d'infiltration et d'influence. Notamment dans le contexte actuel marqué par la multiplication des acteurs étatiques qui cherchent à avoir le leadership sur ce dossier. La religion constitue aujourd'hui un champ de conflit entre puissances régionales», nous a-t-il affirmé. Et d'ajouter : «La France a réalisé aujourd'hui que la neutralité observée par l'Etat est devenue onéreuse et qu'il est grand temps de mettre le pied dans ce champ et de le dominer. Une prise de conscience qui n'a rien de nouveau puisque nombreux sont les rapports, livres, études et autres qui ont considéré la religion comme une source d'intégrisme. À présent, la donne a changé puisque ce dossier fait pression sur les politiques notamment avec l'augmentation du nombre des attentats».

### La France, un pays cible

Mais, pourquoi la France est devenue la cible préférée des islamistes intégristes? Pour Abdelhakim Aboulouz, le fondement du problème est lié à l'échec de l'intégration des migrants qui endurent une situation sociale difficile marquée par des privations de leurs droits. «Ces privations ont été alimentées par la suite par un fondement idéologique qui

n'est autre que l'islam politique qui se présentait comme une idéologie mondialisée et progressiste, capable de transcender les frontières et qui appelle à l'attachement à la Oumma et au culte musulman. Cette rencontre entre l'idéologie intégriste et les conditions de vie déplorables des migrants a produit la situation que vit la France aujourd'hui», a-t-il souligné.

Pour sa part, Abdellah Rami soutient que la France a été souvent la cible des attentats terroristes qui datent des années 80. Pourtant, il a tenu à distinguer entre la période où ces attentats ont été liés aux groupuscules islamistes et celle, actuelle, où les actes terroristes sont plutôt les reflets des mutations profondes qui traversent la société musulmane en France. «L'intégrisme islamiste est la suite logique des transformations locales de la société française. Autrement dit, la

source de la violence est aujourd'hui purement locale. En effet, de plus en plus de personnes deviennent intégristes d'une manière surprenante et inattendue comme ce fut le cas du tueur du réalisateur hollandais, Theo van Gogh, à Amsterdam. Et cela dérange amplement l'Etat français puisque certains musulmans de France optent pour l'intégrisme et le terrorisme au lieu d'investir les institutions de la république et de bénéficier des droits liés à la citoyenneté», nous a-t-il précisé.

Et de conclure : « La France a pris conscience aujourd'hui qu'elle a poursuivi une politique défailante vis-à-vis de l'islam marquée par son incapacité à intervenir ni au niveau de l'encadrement ni à celui de l'orientation. Pourtant, elle estime qu'il est temps de prendre les choses en main ».

Hassan Bentaleb

## La religion comme instrument de contrôle des Etats L'exemple marocain

L'islam marocain a connu un développement différent de l'islam algérien en France. Même si l'Etat chérifien a pris soin de créer un tissu de contrôle au travers des amicales (en particulier l'Amicale des travailleurs et commerçants marocains en France - ATCMF), au début de l'immigration de masse des années 60, la plupart des communautés marocaines - réparties plus également sur le territoire - se sont développées sur le plan religieux de manière plus organisée et communautaire. Dès les années 80 apparaissent dans tous les lieux de vie des centres communautaires qui ne doivent rien à une quelconque assistance de services consulaires. Cette dynamique s'appuie très tôt sur des circuits noués auprès de pays du Golfe. La position du Roi Hassan II est claire : il ne demande pas aux Marocains de s'intégrer dans le pays d'émigration. Dans une interview accordée à TF1 le 16 mai 1993, il affirme : «[Les Marocains] n'ont pas vocation à être français. Ils seraient de mauvais Français». La récupération de la Mosquée de Paris ne l'intéresse pas. Pour autant, les services de renseignement marocains sont vigilants et veillent à empêcher toute contagion islamiste. L'opposition islamiste, essentiellement représentée dans les années 80 par le Mouvement de la jeunesse islamique (Chabiba islamiya), bien que modeste, a trouvé en France des points d'appui. Elle est financée par la Libye, qui tente de se créer son propre réseau dans l'Ouest parisien. Une autre forme d'islamisme est née au Maroc autour de la personnalité d'Abdellah Yassine, qui s'est permis d'adresser une lettre ouverte au Roi, l'invitant à instaurer la démocratie. Cette version marocaine de l'islamisme est à peine parvenue dans l'immigration.

Si les «bâtisseurs» marocains de mosquées sont très actifs, et si certains comme à Evry ont entrepris d'énormes travaux grâce à l'aide de la LIM, la seule structure que consent à soutenir Rabat est la Fédération nationale des musulmans de France (FNMF), dirigée par le jeune Mohamed Bechari. Dans les années 2000 se produit toutefois une mutation politique radicale.

Source : Bernard Godard, «Les Etats musulmans et l'islam de France»

# La République centrafricaine réitère son soutien à la marocanité du Sahara

*Signature de trois accords de coopération entre le Maroc et la RCA*



Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a reçu, jeudi à Rabat, son homologue centrafricain, Sylvie Baïpo-Temon, porteuse d'un message du président de la République centrafricaine (RCA), Faustin Archange Touadéra, à Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Nasser Bourita et Sylvie Baïpo-Temon se sont entretenus, à cette occasion, des moyens de renforcer les relations de coopération et de partenariat entre le Maroc et la RCA dans plusieurs domaines.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de ces entretiens, Sylvie Baïpo-Temon a salué les actions multiples et variées de Sa Majesté sur le plan diplomatique, politique et économique qui ont placé le Maroc au-devant de la scène africaine et internationale.

La cheffe de la diplomatie centrafricaine a fait part, à cette occasion, de la gratitude du gouvernement et du peuple centrafricains quant à l'intérêt constant que le Maroc porte à la situation en RCA, soulignant qu'au niveau de la coopération bilatérale, "le Royaume est parmi les partenaires privilégiés de la RCA".

Elle a réitéré le soutien de son pays à notre intégrité territoriale, soulignant que le Maroc a "tout notre appui" en ce qui concerne le différend régional sur la question du Sahara marocain.

La ministre a aussi précisé : "Je puis vous assurer que nos défis sont communs

et que le soutien de la RCA aux efforts menés par le Maroc reste constant".

Elle a salué, à cet égard, le soutien multiforme apporté par le Maroc à la RCA notamment dans le cadre de programmes sécuritaires, avec la présence d'un contingent marocain au sein de la Mission des Nations unies pour la stabilisation en RCA (Minusca), des domaines humanitaire et économique (réhabilitation de l'hôpital, reprise de la desserte de Bangui par la Royal Air Maroc dans les prochains jours), des offres de bourses et de formation aux étudiants centrafricains et la tenue des instances de consultation à fréquences régulières.

Pour sa part, Nasser Bourita a réaffirmé, jeudi à Rabat, l'engagement du Maroc à accompagner la République centrafricaine (RCA) pour sa stabilité et son développement futur.

Le Maroc déploie actuellement 762 casques bleus au sein de la Mission des Nations unies pour la stabilisation en RCA (Minusca) et préside au niveau des Nations unies la configuration RCA depuis 2014, a souligné Nasser Bourita.

"Le Maroc rend un vibrant hommage au président de la RCA qui, grâce à sa détermination et son courage, a pu parvenir à un accord avec les groupes armés, de même qu'il est en train d'assurer le succès des prochaines échéances électorales qui seront historiques pour l'avenir de ce pays", a affirmé Nasser Bourita.

L'action du Maroc est une action de

solidarité avec le peuple centrafricain dans le cadre de la coopération technique et de la formation académique, a-t-il fait valoir, précisant que le Royaume a toujours été aux côtés du peuple centrafricain.

Evoquant la coopération académique et sanitaire entre les deux pays, le ministre a relevé que "130 bourses sont accordées chaque année à la formation de Centrafricains au Maroc et des actions sont menées au niveau local, notamment pour la réhabilitation de l'hôpital de Bangui par le Royaume".

Le ministre a également saisi cette occasion afin de réitérer ses remerciements à la RCA pour sa position constante en soutien à la marocanité du Sahara, concrétisée en début de l'année en cours par l'ouverture d'un consulat dans les provinces du Sud.

"Cette position a toujours été active, aussi bien à titre bilatéral au sein de l'Union africaine, ou dans le cadre des Nations unies et des autres organisations régionales et internationales", a-t-il insisté.

Il convient de signaler qu'au terme de leurs entretiens, les deux responsables ont procédé à la signature de trois accords de coopération touchant aux secteurs de l'artisanat et de l'économie sociale et solidaire, de la santé et du tourisme.

Ces accords de coopération visent essentiellement à renforcer le partenariat et promouvoir l'échange d'expériences entre le Maroc et la RCA.

Le premier accord a pour objectif de

fixer le cadre d'échange et de collaboration dans le domaine de l'artisanat et de l'économie sociale et solidaire.

En vertu de cet accord, les deux parties conviennent de coopérer et de s'entraider dans les domaines ayant trait, notamment, à l'assistance technique, à la formation professionnelle, à la promotion du partenariat et au renforcement des capacités.

Le deuxième texte est un protocole d'accord qui définit le cadre de coopération entre la République centrafricaine et le Royaume du Maroc dans le domaine de la santé publique.

Cette coopération va se concrétiser à travers l'échange d'expériences dans les différents domaines de la santé et par le biais des programmes d'exécution convenus entre les deux parties.

L'accord prévoit également d'encourager la coopération entre les établissements hospitaliers et sanitaires des deux pays.

Le troisième accord de coopération est relatif au domaine du tourisme et permettra aux deux parties de prendre les mesures nécessaires pour favoriser et renforcer les échanges touristiques entre les deux pays.

Il vise également à promouvoir la coopération entre leurs organismes centraux du tourisme, entre leurs établissements nationaux du tourisme et du transport, ainsi qu'entre les agences et associations professionnelles du tourisme.



# Le Maroc et l'Inde se félicitent de la dynamique de leurs relations bilatérales



Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et le ministre des Affaires extérieures de l'Inde, Subrahmanyam Jaishankar, se sont félicités de la dynamique des relations bilatérales, au cours d'un entretien jeudi en

visioconférence.

Au début de cet entretien, les deux ministres se sont réjouis de l'important élan et de la grande dynamique qui ont été insufflés aux relations bilatérales depuis la visite historique de Sa Majesté le Roi Mohammed VI en Inde, en octobre 2015, et sa rencontre avec le Premier ministre indien, Narendra Modi, au cours de laquelle ils ont notamment convenu de hisser le niveau de ces relations à un partenariat stratégique.

La nouvelle dimension prise par les relations maroco-indiennes illustre ainsi la politique éclairée de SM le Roi Mohammed VI, visant la diversification et l'élargissement des partenariats stratégiques du Royaume, qui englobent désormais de grands pays comme l'Inde.

Dans ce cadre, Subrahmanyam Jaishankar a salué le leadership visionnaire du Souverain pour engager le Maroc sur la voie du progrès et de la prospérité.

Après avoir noté avec grande satisfaction la réalisation de 27 visites bilatérales au niveau ministériel, ainsi que la signature d'une quarantaine d'accords et mémorandums d'entente ces cinq dernières années, les deux ministres ont procédé à un échange constructif et profond des points de vue sur l'agenda bilatéral, tout en soulignant la nécessité de relancer la coopération post-Covid entre les deux pays dans tous les domaines.

Les deux responsables ont insisté sur l'importance de poursuivre le renforcement du cadre juridique bilatéral et d'intensifier l'échange de visites des délégations économiques.

A cet effet, Nasser Bourita a lancé un appel à l'endroit des opérateurs économiques indiens, les incitant à tirer profit des opportunités d'investissement offertes par le Royaume et à promouvoir le transfert technologique et du savoir-faire.

Les deux responsables gouvernementaux ont, par ailleurs, convenu de tenir la 7ème session de la Commission mixte de coopération et la 5ème session des consultations politiques bilatérales dans un avenir proche.

En outre, les parties marocaine et indienne ont salué la coopération fructueuse en matière de sécurité alimentaire, notamment dans le domaine des fertilisants, visant à assurer le bien-être de leurs populations respectives.

Par ailleurs, les deux ministres ont convenu de prendre les mesures nécessaires en vue d'augmenter les flux de touristes, notamment à travers l'examen de l'adoption du visa électronique et la simplification de la procédure d'octroi de

visas aux opérateurs économiques et hommes d'affaires. Ils ont également convenu de renforcer la coopération culturelle entre les deux pays.

Les deux ministres ont aussi échangé sur plusieurs sujets d'actualité, aux niveaux régional et international.

Concernant le dossier libyen, le chef de la diplomatie indienne a salué l'engagement résolu et constructif du Maroc avec toutes les parties libyennes depuis le début de la crise, et sa contribution aux efforts des Nations unies visant à trouver une solution pacifique grâce à un processus politique dirigé et approprié par les Libyens, en tenant compte des aspirations légitimes du peuple libyen, tout en préservant la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale du pays.

Nasser Bourita a, au nom du gouvernement du Royaume du Maroc, encore une fois félicité l'Inde pour sa brillante élection en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, pour le mandat 2021-2022.

Les deux ministres ont noté avec satisfaction la similitude des points de vue de leurs pays respectifs sur une multitude de questions, ainsi que la coopération fructueuse entre leurs représentations diplomatiques et les appuis réciproques au sein des organisations et institu-

tions internationales.

Ils ont procédé à un échange de vues sur l'agenda de la 75ème session de l'Assemblée générale de l'ONU et ont souligné leur engagement pour le multilatéralisme et la coopération Sud-Sud, en vue de faire face aux grands défis que connaît le monde.

Les deux hauts responsables ont souligné l'importance de l'engagement de leurs pays envers le continent africain et se sont félicités de la réussite de la troisième édition du sommet du Forum Inde-Afrique, tenu à New Delhi en octobre 2015, en présence de Sa Majesté le Roi. Ils ont également convenu d'assurer une étroite concertation pour la tenue de la 4ème édition de ce Sommet.

S'agissant de la question nationale, Subrahmanyam Jaishankar a exprimé le soutien de l'Inde à l'effort du Secrétaire général des Nations unies visant à parvenir à une solution politique réaliste, durable, négociée et mutuellement acceptable à la question du Sahara en ajoutant que l'Inde prend bonne note des efforts du Royaume du Maroc dans cette direction.

S'agissant de la pandémie de Covid-19, les deux ministres ont salué la gestion volontariste par leurs pays de la crise, ainsi que le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et de Narendra Modi prônant une approche solidaire, dans le cadre de la coopération Sud-Sud, à travers la mise en œuvre d'initiatives pragmatiques pour lutter contre la propagation du virus.

Ils se sont félicités de la collaboration réciproque pour le rapatriement de leurs concitoyens bloqués dans les deux pays durant la période de confinement.

Nasser Bourita a également félicité son homologue pour le lancement d'un vaccin indien indigène et l'a remercié pour les facilités accordées pour l'importation de produits pharmaceutiques indiens, dans le cadre de la lutte contre la Covid-19.

Pour sa part, le ministre indien des Affaires étrangères a renouvelé l'invitation à son homologue marocain pour effectuer une visite officielle en Inde.



Echange de 27 visites bilatérales au niveau ministériel et signature d'une quarantaine d'accords et mémorandums d'entente au cours de ces cinq dernières années



# Le Maroc et l'Espagne déterminés à renforcer leur partenariat stratégique

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et la ministre espagnole des Affaires étrangères, de l'UE et de la Coopération, Arancha Gonzalez Laya, ont convenu, à l'occasion d'un entretien en visioconférence jeudi, d'œuvrer ensemble à la mise en œuvre effective du partenariat stratégique global conclu à l'occasion de la visite réussie de S.M le Roi Felipe VI au Maroc, à l'invitation de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Partant de l'excellence des relations entre les Maisons Royales des deux pays et la régularité des échanges entre les deux Souverains, les deux ministres ont souligné l'impact exemplaire de cette relation sur les rapports bilatéraux, notant que la régularité de ces échanges a été confirmée par l'appel téléphonique entre S.M le Roi Mohammed VI et S.M le Roi Felipe VI en avril dernier, dans le contexte de la crise sanitaire causée par la Covid-19, donnant ainsi un élan à la coopération en ce moment particulier entre les deux pays voisins.

Cet entretien, qui s'inscrit dans la tradition des consultations entre les responsables marocains et espagnols et

notamment les deux ministres des Affaires étrangères, a été l'occasion d'aborder les questions bilatérales, la gestion de la Covid-19 et de l'après-Covid, entre autres.

L'accent a également été mis sur les échéances futures, avec notamment les visites des responsables marocains en Espagne et des responsables ibériques dans le Royaume, outre la réunion de haut niveau prévue au Maroc en décembre prochain.

Sur le volet économique, l'accent a été mis sur la dynamisation des échanges économiques et commerciaux entre les deux pays, en favorisant une meilleure synergie entre les opérateurs économiques de part et d'autre, en leur permettant de promouvoir des projets d'investissement dans des secteurs porteurs notamment dans le contexte post-Covid.

Les deux responsables ont également échangé sur les moyens à même de donner un élan substantiel à la nouvelle étape de la relation Maroc-Union européenne.

La relation euro-méditerranéenne était aussi au centre des discussions, à la lumière de l'organisation par l'Espagne du 25<sup>e</sup> anniversaire du processus de Barcelone, les 26 et 27 novembre prochain. A ce titre, ils ont échangé sur les moyens à même



de donner une orientation renouvelée à la relation entre les deux rives de la Méditerranée.

Des questions régionales ont également été au menu à l'instar de la situation en Afrique et particulièrement au Sahel. En outre, les deux ministres ont aussi échangé sur le succès du dialogue inter-libyen à Bouznika et son impact sur une solution politique globale à la crise en Libye.

A signaler, par ailleurs, que Nasser Bourita a eu un entretien téléphonique, jeudi, avec le ministre des Affaires étrangères et eu-

ropéennes de Malte, Evarist Bar-  
tolo.

Les deux ministres ont salué l'excellence des relations entre le Maroc et Malte et exprimé leur volonté de maintenir la dynamique de leur renforcement dans le cadre euro-méditerranéen, pour faire face ensemble aux implications de la pandémie.

Le ministre maltais a réitéré son invitation à Nasser Bourita, pour se rendre en visite officielle à Malte.

Les deux ministres se sont félicités de la tenue, ce matin par vi-

sioconférence, de la réunion du Dialogue 5+5 et ont souligné la convergence de leurs positions sur plusieurs questions régionales et internationales d'intérêts communs.

A cet effet et au sujet de la Libye, le ministre maltais a tenu à saluer le rôle constructif et les efforts crédibles fournis par le Maroc pour le règlement de cette question, à la lumière des résultats encourageants obtenus à l'issue des discussions inter-libyennes organisées à Bouznika en septembre et octobre 2020.

## Réélection du Maroc au sous-comité des Nations unies pour la prévention de la torture

*Une reconnaissance de l'engagement irréversible de notre pays sur la voie de la consolidation de l'Etat de droit*



Le Maroc a été réélu, en la personne d'Abdallah Ounnir, comme membre du sous-comité des Nations unies pour la prévention de la torture (SPT), lors des élections tenues, jeudi à Genève, durant la huitième réunion des

Etats parties au protocole facultatif à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (OPCAT).

La réélection du candidat marocain à ce sous-comité est une nouvelle consécra-

tion du Maroc aux organes des droits de l'Homme de l'ONU, d'autant qu'elle constitue une reconnaissance indéniable de l'engagement irréversible de notre pays sur la voie de la consolidation de l'Etat de droit, de la démocratie et du respect et protection de tous les droits de l'Homme dans leur indivisibilité, conformément à la Vision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, indique le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger dans un communiqué.

Cette réélection vient également renforcer la présence du Maroc dans les organes onusiens des droits de l'Homme, souligne le ministère, qui note qu'il s'agit là d'un quatrième succès d'affilée en l'espace d'un mois pour les candidatures du Royaume du Maroc aux organes des droits de l'Homme de l'ONU.

Ce nouveau succès diplomatique est le fruit d'une campagne diplomatique de promotion d'envergure menée par le ministère des AE en faveur de cette candida-

ture auprès des Etats parties au protocole facultatif à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (OPCAT), précise la même source.

Abdallah Ounnir, professeur universitaire et chercheur dans les domaines du droit privé, droit pénal international et humanitaire, a occupé, lors de son premier mandat au SPT, les postes de vice-président, de rapporteur et de chargé des questions de jurisprudence au sein de cet organe onusien.

Le Maroc, qui est partie de l'OPCAT depuis 2014, a mené des efforts conséquents dans la lutte contre la torture, traduits par la mise en place d'un cadre juridique et institutionnel, par l'engagement d'une panoplie de réformes pour renforcer la prévention des mauvais traitements et la protection des personnes privées de liberté, ainsi que par l'instauration d'un Mécanisme national de prévention de la torture (MNPT), tel que prévu par l'OPCAT.

# La contribution du Maroc à la paix et à la stabilité en Méditerranée mise en relief par le Dialogue 5+5

*La Déclaration de Tunis a fait sienne la vision du Royaume concernant l'interdépendance entre la région euro-méditerranéenne et celle du Sahel*



Les ministres des Affaires étrangères du Dialogue 5+5 en Méditerranée occidentale, ont adopté à l'occasion de leur 16ème réunion, jeudi, la Déclaration de Tunis qui met en relief le positionnement stratégique du Maroc, sous la conduite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, dans le cadre de ce Forum de coopération ainsi que sa contribution décisive à la paix et à la stabilité en Méditerranée.

Cette Déclaration réaffirme l'appréciation des pays du Dialogue 5+5 du rôle joué par Sa Majesté le Roi en sa qualité de Président du Comité Al Qods pour la préservation du caractère spécifique, la dimension spirituelle et l'identité particulière de la ville d'Al Qods.

Ils se sont également félicités de l'initiative Royale portant sur la signature de l'Appel d'Al Qods, avec le Pape François, le 30 mars 2019, qui confirme l'engagement et le leadership de Sa Majesté le Roi dans la préservation du statut, de l'identité et du caractère singulier de la ville sainte.

La Déclaration souligne, également, la contribution importante du Maroc pour la recherche d'une solution politique

globale et pérenne de la crise libyenne, basée sur l'Accord de Skhirat de décembre 2015. Elle souligne aussi l'implication des pays de la région maghrébine qui constitue une garantie essentielle à la réussite des efforts politiques pour un règlement de cette crise.

Dans ce sens, les pays du 5+5 se félicitent de l'issue positive des pourparlers récemment engagés entre les parties libyennes, sous l'égide des Nations unies, à Bouznika.

S'agissant du Sahel, la Déclaration a appuyé l'appel du Maroc quant à la nécessité de soutenir la stabilité, la sécurité, la résilience et le développement durable des pays de la région. Elle a fait sienne la vision du Maroc quant à l'interdépendance entre la région euro-méditerranéenne et celle du Sahel.

D'autre part, la Déclaration encourage la mobilisation des pays du Dialogue 5+5 pour leur action en faveur de la stabilité et de la sécurité du Mali ainsi qu'une transition politique apaisée au bénéfice du peuple malien, faisant écho aux initiatives importantes prises par le Maroc dans ce sens.

La Déclaration réitère l'appréciation des pays du Dialogue

pour l'initiative du Maroc de tenir la 8ème Conférence de Marrakech sur la migration et le développement, en mars 2020, qui a permis d'aboutir à l'adoption d'une Déclaration et d'une Feuille de route ayant posé les jalons d'une coopération effective et solidaire sur les différentes dimensions de la migration.

Cette Déclaration réaffirme le soutien des pays du Dialogue à la vision du Maroc quant à la nécessité de promouvoir une approche globale et équilibrée

fondée sur les principes de la responsabilité partagée et la solidarité pour appréhender la question migratoire. Ces pays s'engagent, dans ce sens, à assurer un traitement juste et équitable aux migrants installés dans les pays d'accueil et à garantir le respect de leurs droits légitimes.

Par ailleurs, les pays du Dialogue 5+5 soutiennent le leadership continental du Maroc, sur cette question, qui s'est manifesté par la mise en place à Rabat de l'Observatoire africain des migrations.

Ils ont, en outre, réaffirmé toute leur appréciation du leadership et de la coprésidence du Maroc du GCTF (Forum global contre le terrorisme), tout en se félicitant des efforts considérables déployés au niveau continental et régional par le Maroc, pour lutter contre le terrorisme dans le cadre d'une approche coopérative et solidaire, comme l'atteste la signature récente par le Maroc et l'ONU d'un accord établissant un Bureau programme de l'UNOCT pour le contre-terrorisme et la formation en Afrique.

Les pays du 5+5 ont appuyé la proposition marocaine d'envisager une coopération forte et structurée au niveau sanitaire vu l'ampleur des défis induits par la pandémie de Covid-19. La proposition prône une coopération étroite entre les autorités des pays 5+5 pour assurer un accès universel et équitable aux équipements, aux traitements et aux vaccins dans le cadre d'une approche fondamentalement humaniste.

Face à l'ampleur des conséquences de la crise économique et sociale engendrées par le coronavirus, les pays 5+5 ont appuyé la proposition marocaine de renforcer la résilience socioéconomique des pays de la région et favoriser le développement des investissements et des échanges commerciaux pour créer les conditions d'une relance économique inclusive et mutuellement bénéfique.

## Une action guidée par une vision volontariste

En Méditerranée, l'action du Maroc est guidée par une "Vision Royale volontariste", a affirmé, jeudi, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

S'exprimant lors d'une allocution prononcée à l'occasion de la 16ème réunion des ministres des Affaires étrangères du Dialogue en Méditerranée occidentale 5+5, il a indiqué que cette réunion virtuelle intervenait dans un contexte de commémoration des 30 ans du 5+5 et des 25 ans du partenariat Euromed. Il s'agit d'un moment de lucidité et d'ambition, pour progresser, s'adapter et s'améliorer, a-t-il dit.

Dressant un bilan des 30 ans du 5+5, le ministre a relevé que le 5+5 a été pionnier de la coopération euro-méditerranéenne : il a cristallisé une identité géopolitique ouest-méditerranéenne; il a structuré un dialogue institutionnel et a amorcé une coopération concrète.

Cependant, a rappelé Nasser Bourita, depuis que le 5+5 est né, le paysage méditerranéen a évolué et s'est complexifié. En plus des conflits chroniques, d'autres types de menaces sont apparues.

Le ministre a mentionné les questions liées à la migration et à la mobilité en indiquant qu'elles constituaient un motif d'espoir en matière de coopération au sein du 5+5, rappelant que le sujet était au cœur de la rencontre du 5+5 à Marrakech, en mars dernier, au cours de laquelle les membres du 5+5 se sont accordés sur une déclinaison régionale du Pacte mondial sur la migration.



Jaafar Mrhardy, directeur général de Tanger Med Zones

## *La digitalisation est essentielle pour maintenir une activité économique performante et compétitive aux normes internationales*

# Entretien

Le directeur général de Tanger Med Zones, Jaafar Mrhardy, revient dans une interview accordée à la MAP sur la nouvelle consécration de la plateforme industrielle de Tanger Med et son impact sur la promotion de l'attractivité et la compétitivité du port Tanger Med en général, et de son réseau des zones d'activités en particulier.

**Quels sont les facteurs de succès qui ont favorisé l'amélioration du classement mondial de la plateforme industrielle Tanger Med pour 2020?**

La vision stratégique de SM le Roi Mohammed VI de créer une plateforme portuaire et industrielle dans le Détroit de Gibraltar a été décisive pour attirer des opérateurs nationaux et internationaux de renom, et renforcer un écosystème industriel et logistique diversifié.

Grâce à une proposition de valeur en lien avec les attentes d'acteurs globaux, la plateforme industrielle Tanger Med Zones a été consacrée deuxième zone économique mondiale après "Dubai Multi Commodities Center", aux Emirats arabes unis, alors qu'elle était classée 5ème en 2019, selon le classement des zones économiques les plus attractives au monde pour l'année 2020 "FDI's Global Free Zone of the Year". Parmi les indicateurs évalués pour obtenir cette distinction figurent le nombre d'emplois créés, la valeur des investissements privés, la valeur des exportations et le nombre d'entreprises internationales opérationnelles au sein des zones d'activité.

**Quel est, selon vous, l'impact de cette distinction sur l'amélioration de l'attractivité et la compétitivité de Tanger Med?**

Le classement annuel de FDI Intelligence du Financial Times, qui constitue une distinction prestigieuse des zones économiques les plus attractives au monde, est une référence à l'échelle mondiale. Ce rapport compare près de 100 zones économiques selon des benchmarks internationaux et mesure

l'adéquation de leur offre face aux attentes des investisseurs.

La troisième place de ce classement mondial revient à "Katowice Special Economic Zone" en Pologne, et la 4ème place à "Waigaoqiao Free Trade Zone" à Shanghai en Chine.

La plateforme industrielle Tanger Med a obtenu à cette occasion d'autres importantes distinctions, dont le 1er prix mondial "Large tenant" pour la catégorie grands projets d'investissements, la mention de spécialiste mondial du secteur automobile "Specialism Award in Automotive" grâce au dynamisme d'un écosystème automobile fort d'une centaine d'équipementiers installés, et le 1er prix africain pour les PME "Free Zone of the Year for SME's" grâce à l'offre infrastructurelle et aux opportunités commerciales offertes pour cette catégorie d'entreprises. Cette consécration vient renforcer davantage le positionnement compétitif de la plateforme industrielle Tanger Med dans la reconfiguration des chaînes d'approvisionnement mondiales, en particulier dans l'espace euro-méditerranéen en perspective du post-Covid-19.

**Quels sont les projets sur lesquels vous travaillez actuellement pour renforcer davantage la performance et le positionnement mondial de la plateforme industrielle Tanger Med?**

Le groupe Tanger Med continue de renforcer la synergie parmi ses différentes activités, afin de permettre une proposition de valeur optimale à ses acteurs industriels marocains et internationaux. En effet, grâce à une évolution constante de ses procédés

digitaux, les flux entrants et sortants entre les zones et à l'export deviennent de plus en plus rapides et fluides, et permettent ainsi des gains de temps et de coûts.

Cela vient également dans un contexte mondial de digitalisation essentiel pour maintenir une activité économique performante et compétitive aux normes internationales.

Dans le domaine environnemental, Tanger Med s'est attelée à réduire la consommation des opérateurs installés par différents projets innovants, et ce dans le cadre de la réduction de l'empreinte carbone du Maroc.

Actuellement, les structures de Tanger Med et les éclairages publics à travers les zones alimentés en LED octroient une solution durable et écologique. Tanger Med a également mis en place des solutions pour traiter et recycler jusqu'à 100% des eaux usées des opérateurs industriels, afin d'être réutilisés en arrosage des espaces publics.

L'un des aspects attractifs essentiels de la proposition de valeur de Tanger Med est l'accompagnement des opérateurs nationaux et internationaux à travers tout leur processus d'installation.

Suite à la facilitation de leurs procédés administratifs, nous renforçons l'offre par une possibilité de construire des bâtiments industriels logistiques et performants aux standards internationaux, grâce à une équipe de 100 ingénieurs spécialisés.

Il est également crucial de préciser que l'infrastructure actuellement mise en place entre les zones et le port Tanger Med permet une fluidité des flux optimale.

Sur le volet des nouvelles techno-

logies, la plateforme s'attèle aussi à la digitalisation et l'amélioration technologiques de ses procédés, dans le but d'offrir constamment des services à la pointe des normes internationales.

Le Port Community System et Gate Access sont des composantes essentielles de ces mises à niveau et permettent une optimisation des flux entrants et sortants, contribuant ainsi à la compétitivité de la plateforme et de ses opérateurs industriels.

Un facteur complémentaire de cette offre est la création d'un service électronique qui facilitera la mise en relation des opérateurs industriels avec les fournisseurs marocains, dans le but de contribuer davantage à la compétitivité de ces entreprises.

Tanger Med Zones est développée sur une superficie de 2.000 ha et comprend six zones d'activités orientées autour des métiers de l'automobile, de l'aéronautique, de la logistique, du textile et du commerce. Elle compte plus de 1.000 entreprises représentant un volume d'affaires annuel à l'export de 85 milliards de dirhams en 2019 et génère à ce jour près de 80.000 emplois.

Cette plateforme de compétitivité régionale, adossée au 1er complexe portuaire en Afrique et en Méditerranée, dispose d'atouts importants et garantit une proposition de valeur en phase avec les attentes des acteurs mondiaux. Elle s'est démarquée par la qualité de ses services intégrés, l'infrastructure aux standards internationaux et sa position géographique unique offrant aux investisseurs un pont maritime de 14 km vers l'Europe et une connectivité maritime vers plus de 180 ports et 70 pays.





## Le Pays de Galles reconfiné *La France et l'Italie en partie sous couvre-feu*



**A**vec l'instauration de couvre-feux dans certaines régions françaises et italiennes, les reconfinements du Pays de Galles et de villes portugaises, l'Europe se referme encore un peu plus vendredi face à la deuxième vague du Covid-19. Les chiffres ne cessent d'augmenter en France, où plus de 41.600 cas ont été diagnostiqués en 24 heures, soit 15.000 de plus que la veille et un nouveau record. Face à cette explosion de cas, le gouvernement a étendu jeudi le couvre-feu nocturne (21H00 à 06H00), qui concernera 46 millions de personnes à Paris et dans les principales villes, soit les deux tiers de la population, pour six semaines. "Les semaines qui viennent seront dures et nos services hospitaliers vont être mis à rude épreuve", a prévenu le Premier ministre Jean Castex, attendant un mois de novembre "éprouvant" et un nombre de morts qui va "continuer d'augmenter". Jusqu'à présent, le couvre-feu concernait 20 millions de Français, surtout dans les grandes villes dont Paris et sa région. La France approche le million de personnes contaminées (999.043) et le taux de positivité ne cesse de grimper à 14,3% contre 13,7% la veille, et seulement 4,5% début septembre.

En Italie, la région de Lazio, où se situe Rome, devient la troisième du pays à instaurer un couvre-feu, à partir de vendredi soir (23H00 à 05H00) pour une durée de 30 jours. Une mesure similaire est introduite dans la région de Naples, la

Campanie, vendredi. Ces deux territoires rejoignent ainsi la Lombardie, déjà très touchée au printemps, où un couvre-feu du même type est déjà en vigueur depuis jeudi. La Campanie est également l'une des régions les plus touchées d'Italie, mais avec un système sanitaire moins efficace que celui de la Lombardie, elle se trouve dans une position plus difficile.

Le Pays de Galles a lui fait le choix d'un confinement d'une durée de deux semaines à compter de vendredi, mesure la plus dure instaurée dans le pays depuis la première vague de Covid-19 du printemps. Il a été demandé aux plus de trois millions d'habitants de la province britannique de "rester à la maison", a expliqué le Premier ministre gallois Mark Drakeford, ajoutant que la durée de ce "pare-feu" est la plus courte qui puisse être introduite pour être efficace. Les commerces non-essentiels devront fermer, conduisant à une situation comparable au confinement instauré au Royaume-Uni à partir du 23 mars au moment de la première vague.

Dans le reste du Royaume-Uni, des restrictions locales de confinement sont entrées en vigueur vendredi, avec la région de Manchester qui bascule au niveau d'alerte "très élevées", dernier échelon du système à trois niveaux britanniques, impliquant la fermeture des bars et pubs ne servant pas à manger et l'interdiction pour différents foyers de se rencontrer, à de rares exceptions.

Le parfum du confinement du prin-

temps flotte également sur le Portugal, où trois municipalités du nord du pays, soit 150.000 habitants, se sont reconfinées vendredi. Dans ces villes, dont Paços de Ferreira, ils ne pourront quitter leur domicile que pour aller travailler, se rendre à l'école, faire des courses ou s'acheter des médicaments. Le télétravail, s'il est possible, deviendra obligatoire et les commerces devront fermer à 22H00. Dans le même temps, le Parlement portugais votera le caractère obligatoire du port du masque dans la rue.

Les deux principales villes de Grèce, Athènes et Thessalonique, seront elles aussi soumises à un couvre-feu nocturne à partir de samedi. Des mesures dont un avant-goût était visible en Irlande jeudi, pour le premier jour d'un reconfinement qui durera six semaines, durant lesquelles les commerces non essentiels resteront portes closes, mais les écoles ouvertes.

La situation s'aggrave aussi en Europe de l'Est puisque depuis jeudi soir, en République tchèque, où la situation est la pire d'Europe concernant le nombre de nouveaux cas et de décès pour 100.000 habitants sur les deux dernières semaines, un confinement partiel est entré en vigueur, jusqu'au 3 novembre.

Chez le voisin slovaque, face à la reprise de l'épidémie, le Premier ministre a annoncé jeudi la mise en place d'un couvre-feu partiel de 01H00 à 05H00 à partir de samedi. En journée, les déplacements seront restreints à certains cas particuliers.

A partir de samedi en Slovaquie, les centres commerciaux, restaurants et hôtels notamment seront fermés et seul un tiers des transports en commun fonctionnera.

La pandémie a fait au moins 1,13 million de morts dans le monde depuis fin décembre, selon un bilan établi par l'AFP à partir de sources officielles jeudi.

Les Etats-Unis sont le pays le plus endeuillé avec 222.220 morts, suivis par le Brésil (155.900 morts), l'Inde (116.616), le Mexique (87.415) et le Royaume-Uni (44.158).

Le virus s'est aussi invité dans le débat entre les deux candidats à la présidentielle américaine jeudi soir, Joe Biden jugeant qu'un président "responsable d'autant de morts ne devrait pas pouvoir rester président des Etats-Unis d'Amérique". "Nous les combattons très fermement", a répondu Donald Trump, trois semaines après avoir été diagnostiqué positif au coronavirus. "Nous avons un vaccin qui arrive, il est prêt, il sera annoncé dans les prochaines semaines", a-t-il encore assuré. Sur ce front de la lutte contre la maladie, l'antiviral remdesivir progresse, l'Agence américaine des médicaments FDA lui ayant accordé une autorisation permanente pour les malades du Covid-19 hospitalisés.

Gilead a annoncé avoir reçu l'autorisation pour le médicament, sous la marque Veklury, soulignant que c'était le seul traitement spécifique contre le Covid-19 ainsi autorisé après une procédure de vérification plus rigoureuse et définitive.



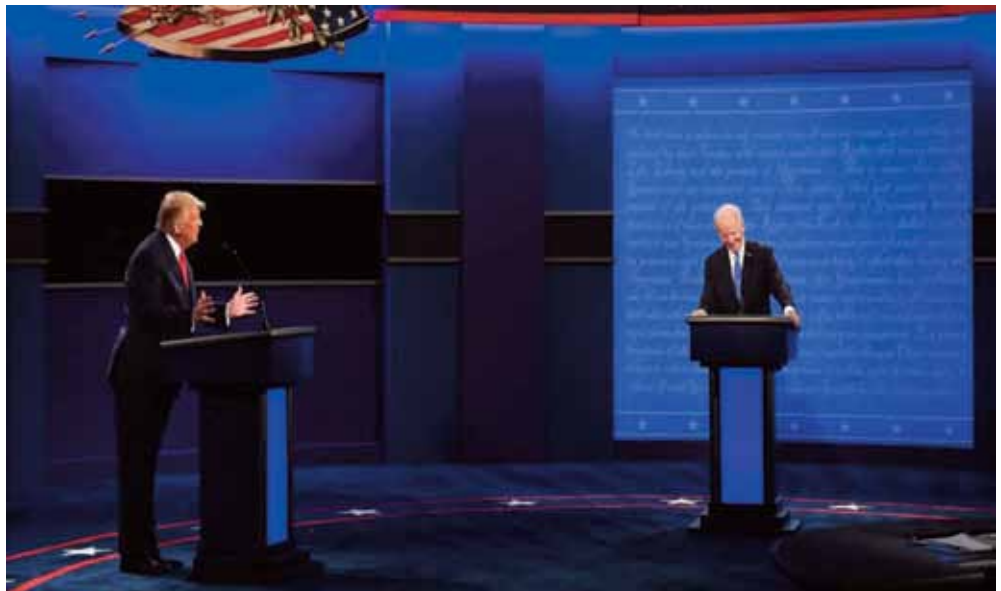
# Trump attaque Biden sur les affaires de son fils, sans ébranler son rival

Pendant une semaine, Donald Trump a accusé sur tous les tons Joe Biden de corruption. Jeudi soir, il a porté pour la première fois l'attaque frontale, sans faire bouger les lignes de défense érigées par son rival. Avant l'ultime duel télévisé entre les deux prétendants à la Maison Blanche, l'équipe de campagne de Donald Trump avait été claire: si les journalistes ne le faisaient pas, le président républicain allait lui-même demander à l'ancien vice-président pourquoi il avait "autorisé son fils Hunter à monnayer un accès" vers son père? Le turbulent cadet de Joe Biden a fait des affaires en Chine et en Ukraine notamment, quand son père était le numéro deux de Barack Obama entre 2009 et 2017. Le journal conservateur New York Post a publié la semaine dernière des emails récupérés sur un ordinateur portable censés prouver qu'il a mêlé son père à ses entreprises en Ukraine.

Ces accusations, que Joe Biden a balayées sans en faire grand cas, sont devenues le nouveau cri de ralliement des partisans du président qui, en meeting, a lui-même qualifié la famille Biden "d'entreprise criminelle".

Sur la scène de Nashville, jeudi soir, il n'a pas tardé à décocher son premier coup. Lors d'un échange sur la pandémie et son impact économique, Donald Trump a lancé, sibyllin: Joe Biden "a apparemment gagné beaucoup d'argent quelque part". Puis, a-t-il ajouté un peu plus tard, "ces horribles emails... vous devez une explication aux Américains". "Quelqu'un vient de faire une conférence de presse, il était supposé travailler avec vous et votre famille, ce qu'il raconte est accablant", a-t-il poursuivi.

Quelques heures plus tôt, Tony Bobulinski, qui se présente comme un ancien as-



socié d'Hunter Biden, venait d'affirmer devant la presse que Joe Biden avait été associé à des projets de son fils en Chine. Cet ancien militaire de 48 ans, invité par Donald Trump à suivre le débat en personne, a assuré qu'il transmettrait vendredi une série d'éléments à charge à la police fédérale et à des sénateurs. Sans attendre que le président en dise plus, Joe Biden a vigoureusement démenti toute malversation. "Mon fils n'a pas gagné d'argent avec ce truc... en Chine", a-t-il assuré, en renvoyant la balle vers l'ancien magnat de l'immobilier: "Le seul type qui ait

gagné de l'argent en Chine c'est ce gars !". Quand il était vice-président, "son fils, ses frères se sont enrichis", a encore essayé le locataire de la Maison Blanche. "Je n'ai jamais pris un centime d'aucune source étrangère de toute ma vie", a affirmé Joe Biden, avant, là encore, de contre-attaquer: "Vous n'avez pas publié une seule de vos déclarations fiscales. Que cachez-vous?"

Donald Trump est le premier président depuis les années 1970 à refuser de rendre publiques ses déclarations fiscales, ce qui alimente toutes les spéculations depuis des an-

nées. Le démocrate de 77 ans a soutenu avoir fait son travail de vice-président de manière "impeccable" et a présenté le scrutin du 3 novembre comme un choix entre deux "personnalités", lui se présentant comme un homme intègre face à un président "menteur". "Ne jouez pas au bébé innocent Joe", a répliqué Donald Trump, en l'accusant d'être "corrompu". "Regardez l'ordinateur portable de l'enfer", a-t-il encore enjoint. Mais du portable, il n'a pas été plus question et le débat s'est terminé sans que les Américains soient plus avancés.

## Londres signe avec Tokyo son premier accord commercial majeur post-Brexit



Le Royaume-Uni et le Japon ont signé vendredi à Tokyo un accord commercial bilatéral, premier grand traité de libre-échange post-Brexit pour Londres, alors que des négociations difficiles, à l'issue incertaine, se poursuivent entre Britanniques et Européens. Couvrant le textile, la finance, les nouvelles technologies en passant par l'agroalimentaire et les pièces automobiles, le texte reproduit dans les grandes lignes l'accord UE-Japon existant, qui ne s'appliquera plus au Royaume-Uni à compter du 1er janvier.

Londres s'est toutefois efforcé de souligner qu'il s'agissait d'un texte "allant plus loin" que l'accord UE-Japon, avec notamment des améliorations en matière de libre circulation des échanges numériques. Toujours selon Londres, environ 99% des exportations entre les deux pays seront exemptes de droits de douane grâce à cet accord, dont la conclusion avait déjà été annoncée le 11 septembre.

Les échanges de biens et de services entre le Royaume-Uni et le Japon ont repré-

senté en 2019 environ 30 milliards de livres sterling (33 milliards d'euros), soit à peine 2% du total du commerce extérieur britannique.

C'est aussi très peu comparé aux échanges commerciaux entre le Royaume-Uni et l'Union européenne, qui pesaient plus de 670 milliards de livres l'an passé. L'accord nippo-britannique pourrait permettre de terme d'augmenter de 15 milliards de livres les échanges commerciaux entre les deux pays, affirme encore Londres.

Les Parlements des deux pays doivent encore ratifier l'accord d'ici la fin de cette année pour qu'il entre en vigueur le 1er janvier 2021, afin de coïncider avec la fin de la période de transition avec l'Union européenne après le Brexit qui a démarré le 31 janvier 2020.

Le texte a été signé lors d'une brève cérémonie à Tokyo en présence de la ministre britannique du Commerce international Liz Truss et du ministre japonais des Affaires étrangères Toshimitsu Motegi. "Certains disaient qu'un Royaume-Uni indépendant ne parviendrait pas à conclure des accords commerciaux séparés ou que cela prendrait des années. Mais, aujourd'hui, nous avons prouvé aux sceptiques qu'ils avaient tort", a lancé Mme Truss après la signature. Cet accord "ouvre la voie" à des liens plus étroits entre le Royaume-Uni et 11 pays du Pacifique dans

le cadre du traité commercial transpacifique (CPTPP), a ajouté Londres.

M. Motegi, de son côté, a rappelé que le Japon considère le Royaume-Uni comme une "porte d'entrée vers l'Europe continentale" et a souligné l'importance d'une fin en douceur de la période de transition du Brexit. "Il est d'une importance capitale que les chaînes d'approvisionnement entre le Royaume-Uni et l'UE soient maintenues même après la fin de la période de transition", a dit le ministre japonais. Il s'est notamment félicité d'un "accès amélioré" au marché britannique pour certains produits japonais par rapport à l'accord avec l'UE, comme des pièces pour les secteurs ferroviaire ou automobile.

Le constructeur automobile japonais Nissan, allié du français Renault, exploite notamment une énorme usine à Sunderland (nord-est de l'Angleterre), dont l'avenir serait sérieusement compromis en cas de "no deal" entre Londres et Bruxelles.

Le Royaume-Uni a repris jeudi ses négociations difficiles avec l'Union européenne sur leurs futures relations commerciales, après une semaine de paralysie. Les deux parties espèrent trouver un compromis d'ici la fin du mois, pour éviter un chaos économique après le 1er janvier 2021, mais des points de friction importants subsistent.

# Economie

Une équipe d'étudiants entrepreneurs de Fès distinguée

La micro-entreprise SICOM, créée par des étudiants entrepreneurs de l'Université Sidi Mohammed ben Abdellah (USMBA) de Fès, a remporté la compétition nationale de la meilleure jeune entreprise -Injaz Al Maghrib-, organisée récemment en ligne.

Neuf juniors entreprises universitaires étaient en compétition pour décrocher la première place de ce concours, qui encourage la culture entrepreneuriale, la créativité et l'esprit d'initiative chez les étudiants. La gagnante représentera le Maroc dans une compétition arabe, programmée en décembre prochain, rapporte la MAP. "C'est une expérience enrichissante qui vise à améliorer l'insertion économique et sociale des jeunes et à soutenir et accompagner ceux qui veulent expérimenter le parcours de la création d'entreprise", s'est félicité le président de l'USMBA, Radouane Mrabet, qui a reçu l'équipe de SICOM, qui regroupe des élèves ingénieurs de la filière "systèmes intelligents, communicants et mobiles" de la faculté des sciences et techniques (FST), relevant de l'USMBA.

Avant de décrocher son billet pour la compétition nationale, chacune des équipes avait participé à un concours régional.

Selon le format adopté, chaque groupe d'étudiants crée une micro-entreprise, choisit les membres de son comité de direction, conçoit un produit ou service, conduit l'étude de faisabilité, place les actions de la société à constituer, établit un business plan, produit, commercialise et liquide l'entreprise en fin d'année. Ils suivent ainsi tout le cycle de vie de l'entreprise.

Après quatre mois de formation, de suivi et d'encadrement en entrepreneuriat, cinq micro-entreprises de l'USMBA avaient participé à la compétition régionale de la meilleure jeune entreprise 2020, qui s'est déroulée, en ligne, le 15 mai dernier.

Il s'agissait de "UCAN", une plateforme d'accompagnement qui favorise la création des start-up par de nouveaux entrepreneurs porteurs d'idées innovantes, "Brain & Gain", plateforme web et application mobile qui offre la possibilité de publier et promouvoir les recherches et les projets des étudiants entrepreneurs, "Women Trip Adventure", qui propose des voyages touristiques 100% féminins, "KhiDmAti", une micro-entreprise qui permet de rapprocher artisans et clients, et enfin "SICOM". Cette dernière a développé un système appelé "FPASS", qui facilite l'ouverture et la fermeture à distance (sans télécommande) de toutes sortes de portails, tout en garantissant une sécurité et une fiabilité maximales.

## Atténuation du rythme de la baisse des activités hors agriculture



La contre-performance des activités hors agriculture se serait relativement atténuée au troisième trimestre, selon la Direction des études et des prévisions financières (DEPF) relevant du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration.

Pour preuve, « d'une part, les baromètres conjoncturels de haute fréquence se référant, notamment, à la mobilité dans les principaux lieux publics (indicateur basé sur les big data de Google) et à la demande sur l'énergie électrique et, d'autre part, le relatif redressement de la demande étrangère adressée au Maroc », relève la DEPF.

En effet, selon le rapport sur la mobilité de la communauté (Covid-19) de Google, la mobilité dans les principaux lieux publics, au Maroc, a affiché au 6 octobre, juste avant la fin de la 5ème prolongation de l'état d'urgence sanitaire, une évolution positive dans les lieux d'alimentation et pharmacies de 25% par rapport à la période de référence, après -52% durant la période de confinement général décrété par le gouvernement, souligne-t-elle dans sa note de conjoncture du mois d'octobre (N°284).

Bien qu'en ralentissement par rapport à la période de confinement (+8% contre +26%), la DEPF souligne que la mobilité dans les lieux de résidence a préservé son évolution positive alors qu'elle a affiché une nette décélération du rythme de baisse enregistré pendant le confinement dans les lieux de travail (-19% contre -56%), dans les arrêts de transport

en commun (-14% après -70%), dans les parcs (-19% après -64%) et dans les lieux de commerces et loisirs (-21% après -77%).

Concernant la demande sur l'énergie électrique, il apparaît qu'au cours du mois de septembre 2020, elle « a maintenu sa croissance ascendante pour s'apprécier de 2,3% en moyenne au cours des deux premières décades, après une croissance de 0,7% en août et 2,4% en juillet, précédée par des baisses respectives de 14,3%, 13% et 3,5% au cours des mois d'avril, de mai et de juin de la même année », a indiqué la DEPF.

Comme elle l'explique dans sa dernière note, « cette évolution relativement favorable confirme la poursuite de la reprise progressive de l'activité économique nationale durant la période post-confinement ». A en croire les économistes de la DEPF, « ces activités hors agriculture devraient bénéficier de la poursuite du dynamisme

du secteur minier et de la reprise de certaines branches des industries manufacturières et des secteurs de l'électricité et du BTP, de nature à compenser la contre-performance persistante d'autres activités économiques ».

L'autre point, et non des moindres, relevé dans sa note de conjoncture concerne l'atténuation de la forte compression de la demande intérieure observée au cours de la seconde moitié de l'année.

Une évolution « en phase avec la reprise sensible de la consommation des ménages, dans un contexte de faible inflation, et avec la poursuite de la dynamique favorable de la consommation des administrations publiques », fait savoir la DEPF notant que l'investissement poursuit, pour sa part, son ralentissement comme le signalent le recul persistant des importations en biens d'équipement et la faible exécution de l'investissement budgétaire.

En ce qui concerne la demande extérieure, l'analyse de la DEPF relève que les échanges commerciaux se seraient progressivement redressés, favorisés par le retour graduel des marchés extérieurs et par l'amélioration des perspectives économiques mondiales.

Ainsi, « les exportations nationales ont affiché des signaux positifs au mois d'août, particulièrement au niveau des secteurs de l'automobile, de l'agroalimentaire, de l'électronique et du textile et cuir », écrit-elle dans sa note.

Compte-tenu de la poursuite

de la tendance baissière des importations (-16,6%) plus importante que celle des exportations (-15,3%), les économistes de la DEPF en déduisent que « ces évolutions ont donné lieu à un allègement du déficit commercial de 18% et à une amélioration du taux de couverture de 0,9 point par rapport aux huit premiers mois de l'année dernière ».

Soumises à rude épreuve par la crise sanitaire, les finances publiques ont été marquées, pour leur part, à fin septembre, par une poursuite du creusement du déficit budgétaire compte-tenu de la hausse soutenue des dépenses ordinaires conjointement à la contraction continue des recettes publiques, explique-t-on de même source.

En effet, « la situation des charges et ressources du Trésor à fin septembre 2020 fait ressortir une accentuation, en glissement annuel, du déficit budgétaire de 50,2% ou de 14,3 milliards de dirhams pour se situer à 42,6 milliards de dirhams », indique la DEPF précisant que cette évolution incorpore, particulièrement, un recul des recettes ordinaires de 8,4% et une hausse des dépenses ordinaires de 5,6%.

Quant aux crédits bancaires, ils poursuivent leur évolution positive en glissement annuel de 4,9%, à fin août, portés, particulièrement, par les crédits accordés au secteur non financier de 5,7%, notamment, ceux aux sociétés non financières (+8,1%), alors que les indices boursiers poursuivent leur évolution négative, conclut la DEPF.

Alain Bouithy



Redressement progressif des échanges commerciaux à fin août, selon la DEPF



## Adoption d'un projet de loi relatif au régime des tabacs bruts et tabacs manufacturés

Le Conseil du gouvernement, réuni jeudi sous la présidence du chef du gouvernement, Saâd Dine El Othmani, a approuvé le projet de loi n° 66.20 modifiant et complétant la loi n° 46.02 relative au régime des tabacs bruts et des tabacs manufacturés.

Présenté par le ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, ce projet de loi vise à élargir le périmètre de l'article 10 pour inclure également le tabac chauffé, a indiqué le porte-parole du gouvernement, Saïd Amzazi dans un communiqué lors d'un

point de presse à l'issue du Conseil.

Ce texte vise également à modifier et à compléter les dispositions de l'article 25 du chapitre 4 de la loi n° 02-46, qui prévoit que "chaque paquet de tabac manufacturé doit porter, en plus des données stipulées, le pourcentage du goudron et de la nicotine", afin d'y ajouter la proportion du monoxyde de carbone.

Les pourcentages maximums de produits chimiques sur les produits du tabac et leurs méthodes d'application seront déterminés par une loi organique, a poursuivi M. Amzazi.

## Attijariwafa bank élue «Banque la plus sûre au Maroc et en Afrique en 2020» par Global Finance

Global Finance, prestigieux magazine américain, vient d'annoncer son classement des banques les plus sûres au niveau local et à l'échelle continentale, et c'est Attijariwafa bank qui s'est hissée au premier rang en remportant les deux prix : «Banque la plus sûre au Maroc» pour la 2ème année consécutive et «Banque la plus sûre en Afrique».

Le magazine a sélectionné les banques sur la base d'une évaluation des notations à long terme des devises étrangères - de Moody's, Standard & Poor's et Fitch - des 500 plus grandes banques dans le monde.

Cette distinction vient s'ajouter aux prix de la «Meilleure banque au Maroc» pour la 8ème année consécutive, et la «Meilleure banque d'investissement au Maroc», octroyés par ce même magazine en 2020.

«Global Finance» est un magazine mensuel améri-

cain, du groupe «Class Editori», fondé en 1987 et basé à New York. Il est distribué dans plus de 191 pays, édité en langue anglaise en 50.050 exemplaires à travers le monde. Global Finance constitue une référence internationale dans le domaine de l'actualité financière.

Le magazine traite de sujets relatifs au secteur de la finance à l'échelle mondiale notamment la finance d'entreprise, joint-ventures, les fusions-acquisitions, les marchés de capitaux, les devises, la banque, le management du risque, etc. Global Finance sélectionne régulièrement les plus performants parmi les banques et autres prestataires de services financiers. Ces prix sont devenus une norme d'excellence de confiance pour la communauté financière mondiale. Global Finance est aussi un partenaire média privilégié des réunions annuelles du FMI.

# La poursuite des grands chantiers d'infrastructures, une priorité pour le PLF 2021

La poursuite des grands chantiers d'infrastructures constitue une priorité pour le projet de loi de Finances pour l'année 2021 (PLF2021), l'objectif étant de soutenir la croissance économique et de préserver l'emploi.

Les efforts entrepris pour assainir au préalable l'assiette foncière dédiée aux projets d'infrastructures seront poursuivis dans le respect des engagements pris par les pouvoirs publics en la matière, selon la note de présentation de ce projet.

En ce qui concerne les infrastructures routières et autoroutières, et dans le cadre de la convergence des

programmes initiés en matière d'infrastructures et pour réunir les conditions d'exploitation et du placement du nouveau port de Nador West Med en cours de construction, l'année 2021 sera marquée notamment par le lancement du projet assurant le raccordement de ce futur port avec le réseau autoroutier pour une enveloppe de 4,5 milliards de dirhams (MMDH), indique la note.

Dans le domaine routier, la stratégie adoptée ambitionne d'agir sur les indicateurs qui renseignent sur l'état et la qualité du réseau moyennant des projets de maintenance portant sur le réseau et les ouvrages d'arts existants, rapporte la MAP.

Ainsi, poursuit la note, les actions entreprises visent le développement d'un réseau à haut niveau autour des grandes métropoles et la modernisation des principaux itinéraires du réseau routier, à travers des opérations d'élargissement et de dédoublement.

Quant au financement de ce secteur, il se base sur des sources pérennes grâce au fonds spécial routier, aux dotations du budget général de l'Etat et à la contribution des partenaires à travers les conventions de partenariat et les fonds levés par la Caisse du financement routier.

Les opérations programmées au titre de 2021 concernent la consolidation des chantiers en cours, en l'oc-

currence la poursuite de la réalisation de la voie express Tiznit-Laïyoune et l'élargissement et le renforcement de la liaison Laïyoune-Dakhla dont le niveau d'avancement a atteint un taux de 30%, ainsi que la consolidation des travaux touchant l'ensemble des opérations de maintenance du réseau, selon une approche innovatrice avec une enveloppe budgétaire de 1,95 MMDH, dont 500 MDH en crédit de paiement. Il s'agit, également, de la poursuite des opérations ayant fait l'objet de conventions signées devant S.M le Roi Mohammed VI, en relation avec la mise à niveau des infrastructures routières des villes pour un montant de 1,638 MMDH dont 658 MDH de crédit de paiement, outre la poursuite des opérations qui s'inscrivent dans le cadre du programme spécial des aménagements de sécurité (PSAS) au niveau de la RN9 et la RN13, ajoute la même source.

En ce qui concerne l'infrastructure portuaire, elle connaît au titre de l'année 2021 une dynamique de développement de plusieurs projets, notamment le lancement du port Dakhla Atlantique dont le coût est estimé à 10,2 MMDH, la poursuite de la réalisation du port Nador West Med d'un coût de 9,88 MMDH dont le taux d'avancement à fin juin 2020 a atteint 48% et le démarrage des travaux relatifs aux ouvrages de protec-



tion du port de Casablanca pour un coût global estimé à 1,08 MMDH.

Pour ce qui est de l'infrastructure ferroviaire, les projets prévus pour l'année 2021 porteront essentiellement sur la connectivité ferroviaire du port Nador West Med pour un montant estimé à 3 MMDH et la connectivité ferroviaire du port de Safi pour un montant de 300 MDH.

Selon la même note, l'année 2021 connaîtra également la poursuite du déploiement du protocole d'accord conclu entre l'Etat et l'ONCF le 25 juillet 2019 et qui vise notamment la mise en place d'un schéma de restructuration organisationnelle, financière et institutionnelle marquée par la séparation entre les infrastructures

et l'exploitation ferroviaire.

S'agissant des infrastructures hydrauliques, la note stipule qu'au titre de 2021, l'achèvement de 3 grands barrages est prévu, à savoir Kharoub (Larache), Kadoussa (Errachidia) et Sidi Abdellah (Taroudant), notant que 11 grands barrages sont en cours de construction.

Et d'ajouter qu'au titre de l'année 2021, il est prévu dans le cadre du programme national pour l'approvisionnement en eau potable et l'irrigation, le lancement des travaux de construction de 5 grands barrages dans les régions de Marrakech-Safi, de Casablanca-Settat, de Béni Mellal-Khénifra, de Souss-Massa et de l'Oriental.

# OCP Africa et la BAD mobilisent 4 millions de dollars pour l'accès aux engrais en Côte d'Ivoire et au Ghana

La Banque africaine de développement (BAD) a donné son accord à une participation du Mécanisme africain de financement du développement des engrais (MAFDE) dans une garantie de crédit commercial partiel d'un montant de 4 millions de dollars USD prise aux côtés d'OCP Africa, filiale du groupe marocain OCP.

Ce projet réduira les risques potentiels tout au long de la chaîne de valeur agricole et permettra d'améliorer, en Côte d'Ivoire et au Ghana, l'accès aux intrants de qualité, en particulier les engrais, indique la BAD sur son site web.

Le projet, qui couvre une période de

trois ans (2020-2023) permettra d'aider 430.000 petits exploitants agricoles, dont 104.000 femmes, et facilitera leur accès à des intrants agricoles de qualité à des prix abordables ainsi qu'à des formations aux bonnes pratiques agricoles, rapporte la MAP.

Le projet s'appuiera sur l'initiative «Agri-booster» d'OCP Africa, qui repose sur une approche inclusive destinée à faciliter l'accès des exploitants à des intrants de qualité, à une formation, à des crédits et à la mise en place de liens commerciaux, afin d'augmenter les rendements et les revenus tout en améliorant les moyens de subsistance.

Cette opération devrait stimuler la pro-

ductivité et contribuer à une augmentation de 35% des rendements de riz et de maïs au Ghana et de 30% des rendements de riz en Côte d'Ivoire. Dans cette optique, OCP Africa et la MAFDE apporteront, chacun, deux millions de dollars en garanties de crédit commercial.

Pour le premier vice-président d'OCP Africa pour l'Afrique de l'Ouest, Lahcen Ennahli, "ce partenariat avec la BAD permettra d'intensifier et d'étendre les activités mises en œuvre dans le cadre de l'initiative Agribooster. Nous pensons que cette initiative servira de modèle pour inciter davantage les autres partenaires du secteur privé et du

développement à conclure des accords similaires de partage de risques, qui auront un effet multiplicateur positif sur les exploitants agricoles, notamment dans le contexte actuel de pandémie de Covid-19, qui constitue une grave menace pour leur prospérité ainsi que pour la sécurité alimentaire, les intrants et le savoir-faire agricole".

"La BAD se réjouit de s'associer à OCP Africa dans le but d'atteindre l'objectif d'augmentation de la productivité agricole inclus dans la stratégie de la Banque, «Nourrir l'Afrique+», a affirmé Martin Fregene, directeur en charge de l'agriculture et de l'agro-industrie à la BAD.



L'objectif étant de soutenir la croissance économique et de préserver l'emploi

## La réhabilitation et la valorisation du patrimoine marocain au cœur d'une rencontre scientifique à Rabat

Les moyens à même de réhabiliter et de valoriser le patrimoine marocain ont été au cœur d'une rencontre scientifique, jeudi à Rabat, sous le thème "Le patrimoine historique, quel référentiel de restauration?".

Initiée par la Fondation pour la sauvegarde du patrimoine culturel de Rabat, en collaboration avec le ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports et la Wilaya de la région de Rabat-Salé-Kénitra, cette rencontre a été l'occasion de débattre autour du cadre normatif de restauration du patrimoine bâti, de l'évolution des techniques de restauration et du développement de nouveaux métiers et de la numérisation.

Intervenant à cette occasion, le ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, Othman El Ferdaous a souligné que la question de la réhabilitation et de la valorisation du patrimoine implique une certaine transversalité, entre l'autorité publique et la société civile. "La rencontre d'aujourd'hui matérialise la qualité de cette relation entre la société civile et le gouvernement, pour que toute cette revalorisation ait un sens", a-t-il expliqué, notant que la valorisation du patrimoine ne se fait pas uniquement pour le valoriser mais pour faire du patrimoine et du capital immatériel du pays

un projet de développement, notamment à l'échelle locale, pour que toute la population puisse en bénéficier". Il a, également, mis l'accent sur "une transversalité verticale", entre générations, soulignant l'importance de sensibiliser les futures générations et les jeunes quant à l'intérêt de cette question patrimoniale et la rigueur investie dans ce projet. "Le patrimoine s'inscrit dans des temps longs et requiert la collaboration entre plusieurs générations d'ouvriers, d'archéologues, de constructeurs et d'architectes pour le sauvegarder, le réhabiliter et lui redonner sa valeur centrale", a-t-il estimé.

Le responsable gouvernemental s'est, par ailleurs, félicité du tempo qui a été installé dans le rythme de travail, notamment dans la ville de Rabat qui s'érige comme modèle à l'échelle nationale et régionale.

De son côté, le ministre des Habous et des Affaires islamiques, Ahmed Toufiq a affirmé que le patrimoine architectural doit être intégré dans la culture générale dans les écoles, notant que les entreprises qui adhèrent au chantier de restauration ont accumulé une expérience importante en la matière, basée sur le principe du respect de la matière originale et de la tentative de rénovation



sans pour autant porter atteinte ou déformer la version initiale. Il a, aussi, relevé que la recherche dans ce domaine, en tant que capital culturel que SM le Roi Mohammed VI ne cesse d'entourer de Sa haute sollicitude, vise à respecter les règles de l'art et à éviter toutes les formes de déformations. M. Taoufiq a, en outre, souligné que son département a la responsabilité de préserver des milliers de bâtiments patrimoniaux, dont la restauration de 840 mosquées historiques, 6.500 zaouias et mausolées, 330 hammams et 250 hôtels, outre des écoles et des structures historiques, rappelant qu'il a procédé à la restauration de 77 mosquées (soit 70% des grandes mosquées historiques du Royaume), de 45 zaouias et de huit écoles. Il a, à cet égard, évoqué l'approche adoptée par le ministère dans ce processus, basée entre autres sur le recensement, la récolte des données et la gestion du patrimoine pour préserver le caractère historique du site, outre la réalisation des études nécessaires avant d'intervenir pour la restauration.

La ministre du Tourisme, de l'Artisanat, du Transport aérien et de l'Économie sociale, Nadia Fettah Alaoui a, pour sa part, indiqué que le tourisme lié au patrimoine historique apporte une

forte valeur ajoutée à l'image d'un pays. "Le Maroc, avec sa diversité exceptionnelle de sites et de monuments historiques, compte faire de ces segments un des points forts de sa stratégie", a-t-elle dit.

Elle a, à cet effet, précisé qu'aujourd'hui, les destinations culturelles, à forte charge patrimoniale représentent 45% des voyages internationaux mondiaux, notant que pour préserver ce patrimoine, le ministère s'est engagé dans différents programmes de réhabilitation des médinas à travers le Royaume, dont celles de Rabat et de Salé, outre la valorisation des circuits touristiques, des musées et des centres d'interprétation. "Actuellement, le département œuvre en faveur du renforcement de l'harmonie entre la stratégie nationale de l'artisanat et celle du tourisme, en se basant sur la complémentarité entre les deux secteurs et en donnant une valeur ajoutée aux produits artisanaux et aux espaces touristiques", a fait savoir Mme Fettah. La responsable a, dans ce sens, indiqué que les métiers de l'artisanat sont, dans leur globalité, sollicités lors des opérations de restauration et de mise à niveau du patrimoine, ce qui permet de les faire rayonner davantage dans les lieux patrimoniaux ou les hôtels qui seront visités.

## Une édition numérique pour le Festival maghrébin du film d'Oujda



La neuvième édition du festival maghrébin du film d'Oujda se tiendra en ligne, sur les plateformes numériques et les pages des réseaux sociaux des organisateurs, et ce du 25 au 29 novembre prochain.

Selon un communiqué de l'association Ciné-Maghreb, organisatrice de cet événement, le format digital choisi pour cette édition, placée sous le thème "Oujda, Carrefour du Cinéma Maghrébin", permettra une rencontre virtuelle avec un large public des pays du Grand Maghreb et au-delà.

Le communiqué indique que les membres de l'association ont consulté les institutions concernées et ont décidé, en concertation avec les amis du festival aux quatre coins du monde, d'organiser cette manifestation de manière virtuelle, «afin de contribuer à l'animation de la scène artistique maghré-

bine et au renforcement des liens entre les peuples et les cultures». En plus de la compétition officielle virtuelle des longs et courts métrages, le programme de cette édition porte sur l'organisation d'ateliers numériques sur les métiers du Cinéma, de colloques, de rencontres, ainsi que des Master Class à distance dans le domaine du 7ème art. Par ailleurs, la direction du festival appelle tous les réalisateurs et producteurs ayant présenté des demandes de participation à l'édition présente, qui était prévue du 30 mai au 03 juin derniers 2020, à confirmer leur participation à la nouvelle formule virtuelle.

Les organisateurs ont aussi annoncé l'ouverture d'une nouvelle période d'inscription qui prendra fin le 10 novembre 2020 pour les éventuelles demandes de participation.





## Le documentaire "Al Hasla" vivement dénoncé par le tissu associatif de Hay Mohammadi

Le documentaire « Al Hasla » diffusé récemment par 2M dans le cadre de la série « Des Histoires et des Hommes » n'a pas du tout été apprécié par bon nombre de représentants du tissu associatif du quartier Hay Mohammadi à Casablanca.

Ces derniers ont décidé d'adresser une lettre ouverte à la deuxième chaîne publique pour dénoncer le contenu de ce documentaire qui, selon eux, a porté gravement atteinte à l'image de ce quartier qui, tout au long des années écoulées, a tant donné non seulement à la métropole mais aussi au Maroc tout entier.

Les auteurs de cette lettre ouverte n'ont pas manqué de se demander com-

ment la réalisatrice et productrice de ce programme a pu occulter dans son documentaire le côté jardin de Hay Mohammadi, se focalisant en revanche, sur le seul aspect court qui ne peut en aucun cas refléter la réalité de ce quartier cher aux Casablancais.

Pour les auteurs de la lettre, la réalisatrice de ce documentaire serait en droit de concevoir une œuvre où il y a un seul son de cloche, mais là où ça dérive, c'est que ce genre de documentaire arrive à trouver place dans les grilles de certains festivals dont les organisateurs ont une visée : ternir l'image de notre pays.

En dernier lieu, les auteurs de la lettre ont appelé les artistes, hommes de lettre,

sportifs...issus de ce quartier chargé d'histoire à se mobiliser en vue de dénoncer une stratégie qui ne prête guère à l'espoir, ni à l'image à laquelle on aspire, rappelant par là même que la chaîne « n'avait pas à se rabaisser à ce niveau » et qu'ils attendent une réaction de la part de ses dirigeants.

A noter que cette lettre ouverte a été signée par Mohamed Belissaoui, acteur associatif et fondateur de l'Association Casa Fleur, ainsi que Saïd Saïf Essalam, coordonnateur de l'Association Chouâla de la région du Grand Casablanca, section Hay Mohammadi.

M.B

## Bouillon de culture

### Condition de l'artiste

L'organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) célèbre cette année le 40e anniversaire de la recommandation de 1980 relative à la condition de l'artiste qui appelle les Etats membres à améliorer la condition économique, sociale, et professionnelle des artistes en mettant en oeuvre des politiques et dispositions ayant trait à la sécurité sociale, au revenu, à la mobilité et à la liberté d'expression. Cette recommandation reconnaît également le droit des artistes à constituer des organisations syndicales ou professionnelles pouvant les représenter et défendre leurs intérêts.



## L'écrivain algérien Kamel Daoud appelle à la libération des détenus d'opinion



L'écrivain franco-algérien Kamel Daoud a exhorté jeudi le président Abdelmadjid Tebboune à libérer les détenus d'opinion pour parvenir à "un apaisement qui puisse permettre la reconstruction" d'une Algérie divisée.

"Aujourd'hui, Monsieur le Président, je viens vous demander de gracier ceux qui sont en prison pour leurs opinions, leurs excès, leurs espoirs, leur foi, leur croyance ou leurs erreurs", plaide le chroniqueur dans une lettre ouverte publiée par le quotidien Liberté. "Non parce que je pense qu'ils ont droit à une immunité mais parce que je crois que vous avez le droit —peut-être même le devoir— de vous consacrer à apaiser ce pays, à guérir l'image qu'il se fait de lui-même et à éviter à notre pays des combats inutiles et des victoires illusives", poursuit-il. "Monsieur le Président, je vous demande de gracier, à l'occasion du 1er novembre, Yacine Mebarki, Khaled Drareni, Rachid Nekkaz et d'autres encore: citoyens, étudiants, militants... etc., des enfants de l'Algérie, porteurs, chacun à sa façon d'un rêve, différemment décliné. Celui qui, un jour, nous fera

nous accepter les uns les autres", écrit l'auteur de "Meursault, contre-enquête", Goncourt du premier roman 2015 (qui donnait parole et vie à "l'Arabe" de "L'Etranger" d'Albert Camus). Le militant Yacine Mebarki, le journaliste Khaled Drareni et l'opposant Rachid Nekkaz font partie des quelque 90 prisonniers d'opinion derrière les barreaux, selon le Comité national pour la libération des détenus. Selon le ministre de la Communication Ammar Belhimer, "il n'y a pas de détenus d'opinion en Algérie".

"Le 1er novembre que nous allons fêter dans quelques jours est une occasion pour rappeler que la liberté a été notre idéal", affirme Kamel Daoud, 50 ans. "Il vous appartient, Monsieur le Président d'unifier ce pays autour de cet idéal trop bafoué par ceux qui ont gouverné, comme par ceux qui croient que c'est un droit de saccage et d'exclusion, un droit au chaos ou aux nihilismes stériles", insiste-t-il, blâmant les ex-caciques du règne d'Abdelaziz Bouteflika (1999-2019) et les contestataires "radicaux".



## Kim Kardashian a eu peur de se faire tuer après le braquage dont elle a été victime

Kim Kardashian ne pouvait s'empêcher de s'inquiéter de la façon dont sa sœur Kourtney serait « traumatisée à vie » en retrouvant son cadavre dans leur chambre d'hôtel à Paris lorsqu'elle s'est fait braquer dans un hôtel à Paris. Les sœurs étaient restées dans la ville pour la Fashion Week en 2016, Kourtney ayant décidé de sortir en boîte avec une amie un soir, Kim ayant choisi de rester dans la chambre d'hôtel.

Kourtney Kardashian avait emmené avec elle l'agent de sécurité des sœurs, et vers 3 heures du matin, Kim Kardashian a entendu quelqu'un monter les escaliers, et a été immédiatement prise de panique lorsqu'elle a réalisé que ce n'était pas sa sœur qui rentrait chez elle. Se souvenant de l'inci-

dent terrifiant dans l'émission My Next Guest Needs No Introduction With David Letterman de Netflix, Kim Kardashian a révélé qu'elle avait essayé d'appeler le numéro d'urgence 911, utilisé aux Etats-Unis, ne connaissant pas le numéro équivalent en France. Après que les voleurs aient pénétré dans sa chambre, pris son téléphone et l'aient forcé à donner sa bague, Kim Kardashian a été attrapée par l'un d'entre eux et a cru qu'elle allait être agressée sexuellement.

« Je me suis dit : «OK, c'est le moment où je vais me faire violer. C'est comme si c'était fait, ça va arriver, prépare-toi». Alors, je l'ai fait -je ne sais pas pourquoi je pleure, j'en ai déjà parlé- et puis il m'a attachée avec des menottes et a scotché ma bouche et mes yeux avec du ruban adhésif», a-t-elle ajouté.

Admettant qu'elle était surtout préoccupée par la façon dont Kourtney ferait face si elle se faisait tuer dans le braquage, la femme de Kanye West a ajouté : «Je n'arrêtais pas de penser à Kourtney, je me disais qu'elle allait rentrer à la maison, que je serais morte dans la pièce et qu'elle serait traumatisée pour le reste de sa vie».

Heureusement, Kim Kardashian est sortie physiquement indemne de l'attaque et a déclaré à David Letterman qu'elle préfère avoir été victime de ce vol plutôt qu'une de ses sœurs. «À part cette petite séance de pleurs, je vais très bien. Je vais vraiment bien. Je me souviens avoir appelé toutes mes sœurs depuis la voiture. Nous étions en conférence téléphonique. Je me suis dit : «Dieu merci, c'était moi. Je suis très forte mentalement mais vous, les filles, ça vous aurait foutues en l'air pour toute votre vie», a-t-elle confié.

Dans l'interview, diffusée sur Netflix, Kim Kardashian parle de son travail avec le président américain Donald Trump, du moment où elle a appris que son beau-père Caitlyn Jenner était transgenre, mais aussi de la façon dont elle gagne plus d'argent avec Instagram qu'avec toute une saison de son émission de télé-réalité familiale L'Incredibly famille Kardashian.



## Demi Lovato félicite Taylor Swift pour son engagement politique

Demi Lovato a récemment sorti la chanson très controversée «Commander in Chief», dans laquelle elle s'en prend directement à Donald Trump, et la star a désormais admis qu'elle ne craint en rien les conséquences de ce morceau, complimentant au passage la chanteuse Taylor Swift pour son propre engagement politique.

Elle a déclaré à CNN : «On vous condamne si vous le faites, et on vous condamne aussi si vous ne le faites pas. Vous pouvez prendre Taylor Swift comme l'exemple parfait de ce diction. Pendant des années, elle a été critiquée parce qu'elle ne prenait pas position et ne s'engageait pas pour ces droits et restait en retrait là-dessus. Et maintenant qu'elle devient très politique, beaucoup de gens ne le supportent pas non plus. Vous devez vivre de la manière qui vous paraît authentique. Pour moi, ça revient à utiliser mon influence pour m'exprimer sur les choses que je considère mauvaises».

C'est fin 2018 que Taylor s'est exprimée pour la première fois sur la politique aux Etats-Unis, déclarant sur ses réseaux sociaux: «J'ai toujours été réticente à parler de politique par le passé, mais différents événements qui ont eu lieu depuis deux ans ont changé ma vision des choses. Je voterai toujours pour le candidat qui défend ardemment les droits de l'Homme que l'on mérite tous. (...)

La chanteuse de «You Belong With Me» a également fait campagne pour que les statues représentant des esclavagistes à Nashville, une ville chère à son cœur et la capitale de la musique country, soient enlevées.



## Premier achat de riche de Gad El Maleh

«Gamin, à Casablanca, je ne pensais pas être humoriste ou acteur, je rêvais d'être chanteur.» Dans les colonnes du Journal du dimanche, Gad Elmaleh fait tomber le masque. La fibre artistique, l'humoriste l'a hérité de son père. David Elmaleh présentait des numéros de mime dans les cabarets du Maroc.

Comme pour reprendre son flambeau, l'humoriste s'est lancé sur la scène. Mais pas celle qu'il espérait. Après une carrière bien accomplie dans le monde du spectacle et du cinéma, le père de Raphaël et Noé s'est laissé guider par ses envies.

Le 20 novembre prochain, Gad Elmaleh sortira un album de reprises de titres du chanteur Claude Nougaro, dont la mort en 2004 a «été un choc».

Gad Elmaleh ne rêve pas d'embrasser une carrière dans la musique pour autant. Cet album n'est qu'une «parenthèse enchantée». «Au début, je voulais faire un spectacle autour de lui, avec une histoire, des chansons et des images. Tout est tombé à l'eau avec le confinement», explique-

t-il au Journal du dimanche.

Si son opus musical a pris tout le monde de court, la musique fait tout de même «partie de (lui) depuis longtemps». Ses achats le prouvent: «La première chose que j'ai achetée quand j'ai eu de l'argent, ce n'est pas une bagnole ou une Rolex mais un piano, un Steinway.»

L'ex-compagnon de Charlotte Casiraghi ne s'en cache pas. La musique l'a beaucoup aidé. «J'étais très timide à l'époque, alors j'avais besoin de faire du breakdance ou de jouer du piano pour que les filles me regardent», a-t-il déclaré, toujours dans les colonnes du JDD.

Son enfance et adolescence ont été bercées par la voix de Claude Nougaro, «un instrument en soi». Il est d'ailleurs l'artiste qui lui a transmis le goût de la musique. «J'ai été touché par Nougaro car j'y trouvais mon compte : le jazz, la poésie, les histoires. Avec le temps, j'ai tout acheté : les albums studio, les concerts, les compilations, des éditions spéciales...»

Cet opus musical, l'humoriste le qualifie de «déclaration d'amour» et non «une imitation».





# Rihanna accusée de plagiat

Rihanna risque de se retrouver dans de beaux draps, en somme. La star attendue avec son album «R9» se fait alors accuser d'avoir plagié la fille de Lauryn Hill.

Selah Marley, la fille de Lauryn Hill, pourrait s'attaquer à Rihanna... En effet, la jeune femme a révélé sur la Toile des similitudes dans leurs projets.

De quoi mettre Riri dans la sauce une nouvelle fois, alors que son défilé Savage X Fenty avait créé du remue-ménage. Drama, quand tu nous tiens...

Il y a peu, l'interprète de «S&M» avait lancé un défilé de mode plutôt conceptuel. Il faut dire qu'elle a une véritable fibre artistique...

Tout comme la fille de Lauryn Hill, d'ailleurs, tout aussi créative que sa mère. Selah Marley a pointé du doigt des éléments du show de Rihanna qu'elle lui aurait chardé.

«Quelques amis m'ont fait part de ci et ça et je ne comptais pas dire quoi que ce

soit, mais ça me dérange», avait dit la jeune femme, taclant clairement Rihanna. Le post a par la suite été effacé.

Rihanna est accusée d'avoir volé une idée à la fille de Lauryn Hill !

«Pour ceux qui s'en souviennent, j'ai réalisé 'A Primordial Place' en mai 2019», a-t-elle tenu à rappeler. «J'ai mis mon cœur et mon âme (et tout l'argent que j'avais) dans ce projet».

«Je ne sais pas. C'est seulement moi?», a-t-elle demandé à sa communauté. «En tant que jeune artiste noire et indépendante, j'ai l'impression de m'être fait voler».

Celle qui n'a signé avec aucun label accuse donc Rihanna d'avoir pioché dans plusieurs éléments de son projet. Si celle-ci a pris son inspiration chez elle, la fille de Lauryn Hill regrette de ne pas avoir été mentionnée. Aussi, Selah Marley avait apposé deux photos. L'une représentant son show, l'autre celui de la patronne de Fenty Beauty. Plagiat ou non? Affaire à suivre...



# Jennifer Lopez lance sa marque de cosmétiques

Jennifer Lopez ne cesse jamais de nous surprendre ! Après la musique, la mode et le cinéma, c'est désormais le secteur de la beauté sur lequel elle souhaite se concentrer.

A 51 ans, Jennifer Lopez a fait ses preuves plus d'une fois. Dans la musique, le secteur dans lequel elle s'est fait connaître, comme dans le cinéma, il semblerait que tout réussisse à la bomba latina. Oui mais voilà, il y a un secteur dans lequel elle n'avait pas vraiment mis les pieds : celui de la beauté. Et pourtant, il semblerait que ce secteur l'intéresse particulièrement, si l'on en croit la multiplication de ses photos Instagram, mettant en avant son maquillage et surtout... son glow!

Car tout est parti de là! Fin août dernier, Jennifer Lopez a posté un selfie d'elle sur son compte Instagram, avec la légende suivante : «Le glow effet coucher de soleil... #JLOBeauty arrive bientôt!». Puis... plus rien!

Le compte Instagram @trendmood1, spécialisé dans les nouveautés et exclusivités beauté est là pour mener l'enquête! Si on ne sait malheureusement pas grand-

chose de plus, on apprend que Jennifer Lopez a lancé son compte Instagram @jlo-beauty, un compte privé qui ne follow... qu'elle! Les précisions continuent donc : Jlo Beauty sera bien une marque dédiée à la beauté, et non une simple collaboration avec une marque déjà existante.

En revanche, on ne sait pas si la chanteuse ne proposera que du make-up, en se concentrant sur les produits pour la peau (notamment les highlighters pour obtenir son célèbre glow), ou s'il y aura également du soin.

L'annonce de cette énième marque (on rappelle que les stars sont déjà nombreuses à avoir lancé leur marque, comme Selena Gomez, Kylie Jenner, Kim Kardashian, Rihanna, Lady Gaga ou encore Millie Bobby Brown) a créé des réactions mitigées. Si les célébrités ont l'air ravies, d'autres commentateurs apparaissent, montrant leur lassitude : «DJ Khaled \*Another One\*», «Encore une! J'adore JLO mais pourquoi toutes les célébrités ont besoin de lancer une marque de make-up ou de beauté... il n'est plus question de passion, juste de faire plus d'argent». On a hâte d'en savoir plus!



# Billie Eilish promet un nouveau single pour novembre

Billie Eilish a annoncé la sortie d'un nouveau single qui sera disponible en novembre. La chanteuse de «Bad Guy» a laissé échapper cette bonne nouvelle lorsqu'un fan lui a demandé la date de sortie d'un nouveau titre, répondant tout simplement : «Novembre». Et lorsqu'un autre fan lui a demandé de choisir une couleur qui évoque au mieux cette chanson, Billie a désigné la couleur orange.

Une très bonne nouvelle pour les fans qui devront attendre encore plusieurs mois avant l'arrivée d'un nouvel album. En effet, le frère de Billie a récemment admis qu'ils ne comptaient pas sortir un nouveau disque avant que la pandémie ait pris fin.

Finneas O'Connell, son frère et producteur, a expliqué au journal australien The Herald Sun : «Je ne veux vraiment pas que ça sorte durant la pandémie du coronavirus. C'est plutôt un vaccin! Je veux que les gens

puissent danser dans les rues en l'écoutant».

Malgré cette décision, Finneas a ajouté que Billie et lui travaillent dur sur ce prochain disque. Il a déclaré : «Billie et moi travaillons à fond sur le prochain album. Je travaille sur mon propre album aussi. Ça n'a pas du tout été difficile. Billie et moi pouvons travailler ensemble et je bosse à distance avec d'autres artistes via FaceTime.»

Billie est devenue une star mondiale après la sortie de son album «When We All Fall Asleep, Where Do We Go?». L'année dernière, toutefois la star a récemment insisté sur le fait que sa relation professionnelle avec son frère n'avait pas du tout changé malgré sa subite notoriété. Elle a expliqué : «Il nous arrive de ne pas être d'accord sur certaines choses et d'être complètement d'accord sur d'autres. Mais c'est pour ça que notre musique est si personnelle.»

STE "FIDMAG - CONSEIL" SARL  
Cité Sadri, groupe 4, Rue 10, N° 60-1er Etage, Casablanca  
(0522) 70.80.46 / (0522) 71.82.99  
\* CASMIL NEGOCE \*  
Constitution  
- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 07/10/2020 enregistré le 08/10/2020 il a été établi les statuts d'une société SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :  
- Dénomination : « CASMIL NEGOCE » S.A.R.L.  
- Objet: Marchand Effectuant Import -Export. L'achat, la vente, le négoce, le traitement, la représentation, la concession, le courtage, la distribution, l'import-export, le com-

merce en général de tous articles objet, pièces détachées, ferrailles, relatif aux camions et aux automobiles sans limitation de références.  
- Prestation de tout service.  
- Siège Social : N° 12, RUE SABRI BOUJEMAA, 1er ETAGE, APT N° 6, CASABLANCA  
- Durée : 99 ans.  
Capital Social : CENT MILLE DIRHAMS (100.000,00 DH) divisé en MILLE (1.000) parts de CENT (100 DH) chacune, numérotées de 1 à 1.000 et divisé comme suit:  
- Mr SABR ABDERRAZAK : 500 Parts  
- Mr RIFAKI SAID : 500 Parts  
- La Gérance : La société est administrée et gérée

par les Co-Gérants (une Co-Gérance Séparée).  
Mr SABR ABDERRAZAK, Titulaire de la C.I.N N° BH583781.  
Mr RIFAKI SAID, Titulaire de la C.I.N N° B480668.  
- Réparation de Bénéfice : 5% à la réserve légale, le reste est mis à la disposition des associés.  
- Année Sociale : L'année commerciale commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.  
- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, Le 21/10/2020 Sous N° 751060. RC N° 477.113 / Casablanca. N°/07/2009 N° 8712/PA

Université Hassan II de Casablanca  
Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales  
Ain Sebaâ - Casablanca



FSJES  
Ain SEBAÂ

جامعة الحسن الثاني بالدار البيضاء  
كلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية  
عين السبع الدار البيضاء

**Avis de concours de recrutement d'un administrateur de 3<sup>ème</sup> grade**

La Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales Ain Sebaâ-Casablanca organise un concours de recrutement d'un administrateur de 3ème grade (1 poste), session 19/11/2020, spécialité Sciences économiques et gestion -Entreprenariat .

Le concours est ouvert aux candidats marocains âgés entre 18 et 45ans, et titulaires d'une Licence, d'une Licence d'études fondamentales ou d'une licence professionnelle ou équivalent selon la spécialité demandée et selon les lois et les règlements en vigueur.

Les candidats devraient être inscrits sur le site Web avant le 11/11/2020

<https://econcours.univh2c.ma/>

Les dépôts électroniques qui seront pris en considération.

Le dossier de candidature est constitué de :

(La date de l'égalisation des documents administratifs doit être avant le 11/11/2020).

- \* Une demande de candidature adressée au Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales Ain Sebaâ-Casablanca;
- \* 2 CV détaillés portant la photo du candidat (e);
- \* 2 copies d'une Licence, d'une Licence d'études fondamentales ou d'une licence professionnelle ou équivalent certifiée conforme à l'original;
- \* 2 copies de la décision de l'équivalence pour les candidats ayant obtenu un diplôme étrange.
- \* 2 copies de l'attestation de baccalauréat, de la Licence certifiées conforme à l'original;
- \* 2 extraits d'acte de naissance de date récente;
- \* 2 copies de la carte d'identité nationale certifiée conforme à l'originale de date récente;
- \* Deux enveloppes timbrées portant le nom et l'adresse du candidat ;
- \* L'autorisation de passer le concours pour les fonctionnaires.

Les candidats admis à l'examen oral doivent s'engager à communiquer à la Direction les documents ci-dessus, jour de l'examen oral.


Le concours se déroulera comme suit :

- > Un examen écrit.
- > Un entretien sera organisé avec le jury du concours après la réussite au test écrit.

Les listes des candidats admis à passer de test écrit et oral seront publiées au portail emploi public et sur le site Web de la faculté.

Beausite, BP : 2634 Ain Sebaâ - Casablanca ; Tel : 0522 34 34 82 / Fax : 0522 35 78 46 / E-mail : fsjesas@gmail.com / Web site : www.facainsebaa.ma

N° 8715/PA



ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Éducation Nationale  
de la Formation Professionnelle  
de l'enseignement supérieur  
et de la recherche scientifique  
Académie Régionale de l'Éducation et de Formation  
Région Drâa-Tafilalet  
Direction Provinciale de Midelt

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS**  
Au rabais ou à majoration  
(Séance publique)

Le 17/11/2020, il sera procédé au bureau du chargé de service des Affaires Administratives et Financières, Construction, Equipement Et Patrimoine au siège de la direction provinciale de l'AREF DT de Midelt, sise à Avenue El massira, Midelt, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts au rabais ou à majoration comme suit :

**1. Appel d'offres n° 40/MID/INV/2020**

**Objet : « TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'INTERNAT DU LYCEE COLLEGIAL AL IMAM AL GHAZALI A LA CT DE GOURRAMA, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF DT DE MIDELE, PROVINCE DE MIDELE »**

- \* Heure d'ouverture des plis : 11h00
- \* Cautionnement provisoire : 7 000 .00 DHS (Sept mille Dirhams)

L'estimation TTC du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **456 498.00DH**(Quatre cent cinquante-six mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit dirhams)

**2. Appel d'offres n° 41/MID/INV/2020**

**Objet : « TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 13 SALLES DE CLASSE PRESCOLAIRE RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF DT DE MIDELE »**

- \* Heure d'ouverture des plis : 11h30
- \* Cautionnement provisoire : Quarante-cinq mille Dirhams (45 000,00 DH)

L'estimation TTC du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **3 082 116.00 dh** (trois millions quatre-vingt-deux mille cent seize Dhs 00 Centimes)

**3. Appel d'offres n° 42/MID/INV/2020**

**Objet : « TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 11 SALLES DE CLASSE PRESCOLAIRE RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF DT DE MIDELE »**

- \* Heure d'ouverture des plis : 12h00
- \* Cautionnement provisoire : 40 000.00 DHS (Quarante mille Dirhams)

L'estimation TTC du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **2 544 324.00 dh** (Deux millions cinq cent quarante-quatre mille trois cent vingt-quatre Dhs 00 Centimes)

Le dossier de l'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au siège de la direction provinciale de l'AREF Drâa-Tafilalet de Midelt sise à Avenue Elmassira Midelt, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchepublics.gov.ma](http://www.marchepublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- \* soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
- \* soit déposés contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés sis à l'adresse précitée.
- \* soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- \* Soit les transmettre par voie électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 07 du règlement de la consultation de chaque appel d'offres.

Pour le dossier technique les concurrents doivent produire :  
Une copie certifiée conforme à l'original du certificat de classification et de qualification.

APPEL D'OFFRES	Secteur (Nouveau système)	Qualification (Nouveau système)	Classe minimale (Nouveau système)
<b>41 et 42</b>	<b>A</b>	<b>A. 2</b>	<b>4</b>

SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES, CONSTRUCTION, EQUIPEMENT ET PATRIMOINE.  
BUREAU DES MARCHES  
La direction provinciale de l'AREF Drâa-Tafilalet de Midelt  
Avenue El Massira BP: 317 MIDELE ☎ /05 35 58 21 42 📠 /05 35 58 04 18

**N° 8713/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'EL KELAA DES SRAGHNA  
COMMUNE Sidi Aissa Ben Slimanne

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
N° 02/2020

Le 18/11/2020 à 10:00 du matin, il sera procédé à la salle de réunion de la Commune Sidi Aissa Ben Slimane à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix pour des marchés :

**1) Marché n°02/2020 « TRAVAUX de CONSTRUCTION DE LA PISTE RELIENT OULED AHMED-OULED MTAÀ SUR UN LONGUEUR TOTAL DE 1,2 Km**

**2) Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du service technique de la commune Ouled Arrad, ou être téléchargé à partir du site des marchés publics à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)**

L'estimation des couts globaux des prestations s'élève à :

- \* **Marché n°02/2020** 795300.00 Dhs. (sept cent quatre vingt quatre mille trois cent dh 00 cts)

Le Montant du cautionnement provisoire est de :

- \* **Marché n°02/2020** 30000.00 Dhs. (Trente mille dirhams)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 27, 29,31 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) précité.

Les concurrents peuvent :

- \* Soit déposé contre récépissé leurs plis dans le bureau technique.
- \* Soit les envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau de la commune.
- \* Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- \* Soit l'envoyer par la voie électronique via le portail des marchés publics à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).
- \* Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 4 du règlement de la consultation
- \* Il est exigé pour le present appel d'offres le secateurs, la classe Minimale et les qualifications suivantes :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATIONS EXIGÉES
- B : Travaux routiers et voirie urbaine	5	-B1, B3 ET B5

**N° 8714/PA**



**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT,**  
**DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU**

**DIRECTION DES ROUTES**                      **CAISSE POUR LE FINANCEMENT**  
**ROUTIER**

**DRETLE RABAT-SALE-KENITRA**                      **DPETLE DE KHEMISSSET**

**TRAVAUX D'ÉLARGISSEMENT ET DE RENFORCEMENT DE LA RR 407**  
**DU PK 84+186 AU PK 118+181 – PROVINCE DE KHEMISSSET.**

**AVIS DE REPORT**  
**DE L'APPEL D'OFFRES N° KH/01/2020/CFR**

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires désirants participer à l'appel d'offre ouvert n° KH/01/2020/CFR relatif aux « Travaux d'élargissement et de renforcement de la RR 407 du PK 84+186 au PK 118+181 - Province de Khémisset » que la date d'ouverture des plis est reportée pour le 17/11/2020 à 10h00 au lieu du 27/10/2020 à 10h00.

N° 8716/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale  
de la Formation Professionnelle  
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

**Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation**  
Région Rabat Salé Kénitra  
Direction Provinciale de Sidi Kacem

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
SEANCE PUBLIQUE

Le 17 Novembre 2020, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouverts sur offres de prix pour objet :

N° d'AOO	Objet	Heure	Caution provisoire	Coût estimatif TTC
15/DPSK/2020	Travaux de construction du collège Rmila à la commune de Rmila, province de Sidi Kacem, en lot unique.	10h00mn	160 000,00 Dhs (Cent soixante mille Dhs)	10 972 144,80 Dhs (Dix million neuf cent soixante-douze mille cent quarante-quatre Dhs 80 cts)

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des marchés et des achats-service des affaires administratives et financières, Direction provinciale de Sidi Kacem, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

\* Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

-Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction provinciale de Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah.
- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction provinciale de Sidi Kacem, Service des Affaires Administratives et Financières.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de ces plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

-Le dossier technique doit comprendre :

Pour les entreprises nationales : le certificat de qualification et de classification ou sa copie certifiée conforme exigée est :

Secteur	Qualifications exigées	Classe minimale
A	A2	3

Pour les entreprises non installées au Maroc: le dossier technique est composé des pièces prévues par le règlement de consultation

N° 8717/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale  
de la Formation Professionnelle  
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

**Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation**  
Région Rabat Salé Kénitra  
Direction Provinciale de Sidi Kacem

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS**  
SEANCE – PUBLIQUE

Le 17 Novembre 2020, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah à Sidi Kacem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouverts sur offres de prix pour objet :

N° d'AOO	Objet	Heure	Caution provisoire	Coût estimatif TTC
22/DPSK/2020	Travaux de construction de 20 salles de classe préscolaire dans des établissements scolaires primaires relevant des communes de Jorf El Melha, Taoughilte, et Mrabilh, Province de Sidi Kacem, en lot unique.	11h 45mn	60 000,00 Dhs (soixante mille Dhs)	3 998 742,00 Dhs (Trois million neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille sept cent quarante-deux Dhs 00 Cts)

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des marchés et des achats-service des affaires administratives et financières, Direction provinciale de Sidi Kacem, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

\* Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

-Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction provinciale de Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah.
- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction provinciale de Sidi Kacem, Service des Affaires Administratives et Financières.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de ces plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

-Le dossier technique doit comprendre :


Pour les entreprises nationales : le certificat de qualification et de classification ou sa copie certifiée conforme exigée est :

Secteur	Qualifications exigées	Classe minimale
A	A2	3

Pour les entreprises non installées au Maroc: le dossier technique est composé des pièces prévues par le règlement de consultation

N° 8719/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale  
de la Formation Professionnelle  
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

**Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation**  
Région Rabat Salé Kénitra  
Direction Provinciale de Sidi Kacem

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS**  
SEANCE – PUBLIQUE

Le 17 Novembre 2020, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah à Sidi Kacem à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix pour objet :

N° d'AOO	Objet	Heure	Caution provisoire	Coût estimatif TTC
16/DPSK/2020	Travaux de construction de 12 salles de classe préscolaire dans des établissements scolaires primaires relevant des communes de, Bel Keiri et Nourate, Province de Sidi Kacem, en lot unique.	10h15mn	36 000,00 Dhs (Trente-six mille Dhs)	2 416 236,00 Dhs (Deux million quatre cent seize mille deux cent trente-six Dhs 00 Cts)
17/DPSK/2020	Travaux de construction de 12 salles de classe préscolaire dans des établissements scolaires primaires relevant des communes de Sidi Kacem et Zirara , Province de Sidi Kacem.	10h30mn	36 000,00 Dhs (Trente-six mille Dhs)	2 416 236,00 Dhs (Deux million quatre cent seize mille deux cent trente-six Dhs 00 Cts)
18/DPSK/2020	Travaux de construction de 14 salles de classe préscolaire dans des établissements scolaires primaires relevant des communes de Sidi El Kamel, et Dar Gueddari, Province de Sidi Kacem, en lot unique.	10h45mn	42 000,00 Dhs (quarante-deux mille Dhs)	2 795 646,00 Dhs (Deuxmillion Sept Cent quatre-vingt-trois mille six cent quarante-six Dhs 00 cts)
19/DPSK/2020	Travaux de construction de 12 salles de classe préscolaire dans des établissements scolaires primaires relevant des communes de Sefate, Bir Taleh, Tekna, Chebanate, Province de Sidi Kacem, en lot unique.	11h00mn	36 000,00 Dhs (Trente-six mille Dhs)	2 460 247,53 Dhs (Deux million quatre cent soixante mille deux cent quarante-sept Dhs 53 Cts)
20/DPSK/2020	Travaux de construction de 14 salles de classe préscolaire dans des établissements scolaires primaires relevant des communes de Dar Ashouji, Sefaf, et Haouafate, Province de Sidi Kacem, en lot unique.	11h15mn	42 000,00 Dhs (quarante-deux mille Dhs)	2 821 673,10 Dhs (Deux million huit cent vingt et un mille six cent soixante-trois Dhs 10 cts)
21/DPSK/2020	Travaux de construction de 16 salles de classe préscolaire dans des établissements scolaires primaires relevant des communes de Moulay Abdelkader, Sidi Omar Hadi, sidi Ahmed Ben Aissa, Ain Dfaïl, et HadKourti, Province de Sidi Kacem, en lot unique.	11h30mn	48 000,00 Dhs (quarante-huit mille Dhs)	3 178 434,00 Dhs (Trois million quatre cent dix-huit mille quatre cent trente-quatre Dhs 00 Cts)

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des marchés et des achats-service des affaires administratives et financières, Direction provinciale de Sidi Kacem, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

\* Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

-Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction provinciale de Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah.
- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction provinciale de Sidi Kacem, Service des Affaires Administratives et Financières.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de ces plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

-Le dossier technique doit comprendre :


Pour les entreprises nationales : le certificat de qualification et de classification ou sa copie certifiée conforme exigée est :

Secteur	Qualifications exigées	Classe minimale
A	A2	4

Pour les entreprises non installées au Maroc: le dossier technique est composé des pièces prévues par le règlement de consultation

N° 8718/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale  
de la Formation Professionnelle  
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

**Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation**  
Région Rabat Salé Kénitra  
Direction Provinciale de Sidi Kacem

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS**  
SEANCE – PUBLIQUE

Le 19 Novembre 2020, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah à Sidi Kacem à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix pour objet :

N° d'AOO	Objet	Heure	Caution provisoire	Coût estimatif TTC
23/DPSK/2020	Travaux de construction de 15 salles de classes dans des établissements scolaires primaires relevant la commune de Rmilate, Province de Sidi Kacem dans le cadre de remplacement des salles préfabriquées en dur, en lot unique.	10h00mn	45 000,00 Dhs (Quarante-cinq mille Dhs)	2 925 000,00 Dhs (Deux million neuf cent vingt-cinq mille Dhs 00 Cts)
24/DPSK/2020	Travaux de construction de 15salles de classes dans des établissements scolaires primaires relevant la commune de Sidi Kamel, Province de Sidi Kacem dans le cadre de remplacement des salles préfabriquées en dur en lot unique.	10h15mn	45 000,00 Dhs (Quarante-cinq mille Dhs)	2 937 321,60 Dhs (Deux million neuf cent trente-sept mille trois cent vingt et un Dhs 60 Cts)
25/DPSK/2020	Travaux de construction de 13 salles de classes dans des établissements scolaires primaires relevant la commune de Zirara, Province de Sidi Kacem dans le cadre de remplacement des salles préfabriquées en dur en lot unique.	10h30mn	39 000,00 Dhs (Trente-neuf mille Dhs)	2 604 660,00 Dhs (Deux million six cent quatre mille six cent quatre-vingt Dhs 00 Cts)

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des marchés et des achats-service des affaires administratives et financières, Direction provinciale de Sidi Kacem, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

\* Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

-Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction provinciale de Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah.
- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction provinciale de Sidi Kacem, Service des Affaires Administratives et Financières.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de ces plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

-Le dossier technique doit comprendre :

Pour les entreprises nationales : le certificat de qualification et de classification ou sa copie certifiée conforme exigée est :

Secteur	Qualifications exigées	Classe minimale
A	A2	4

Pour les entreprises non installées au Maroc: le dossier technique est composé des pièces prévues par le règlement de consultation

N° 8720/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'EQUIPEMENT  
DU TRANSPORT DE LA  
LOGISTIQUE ET DE  
L'EAU  
DIRECTION  
PROVINCIALE  
DE L'EQUIPEMENT DU  
TRANSPORT  
DE LA LOGISTIQUE ET  
DE L'EAU  
DE KHEMISSSET  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°: 40/2020/KH

Le 17/11/2020 à 14h00, il sera procédé dans les bureaux de Mr le Directeur Provincial de l'Equipe-ment du Transport et de l'Eau de Khémisset à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Travaux d'entretien des accotements des routes relevant de la DPETLE de Khémisset, Province de Khémisset. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement du Bureau des Marchés de la DPETLE de Khémisset, Rue Kadi Ayad, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quarante trois mille Dirhams (43.000,00 Dhs). L'estimation des coûts des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de: Deux millions huit cent sept mille sept cent soixante Dirhams (2.807.760,00 Dhs). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent : - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ; - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bu-

reau des Marchés de la Direction Provinciale de l'Equipe-ment du Transport de la Logistique et de l'Eau de Khémisset, Rue Kadi Ayad.; - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. - Soit les envoyer, par voie électronique, dans le portail des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation. N° 8725/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'EQUIPEMENT  
DU TRANSPORT DE LA  
LOGISTIQUE  
ET DE L'EAU  
DIRECTION  
PROVINCIALE  
DE L'EQUIPEMENT DU  
TRANSPORT  
DE LA LOGISTIQUE  
ET DE L'EAU  
DE KHEMISSSET  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°: 41/2020/KH

Le 17/11/2020 à 14h30, il sera procédé dans les bureaux de Mr le Directeur Provincial de l'Equipe-ment du Transport et de l'Eau de Khémisset à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Contrôle de la qualité des travaux d'entretien des accotements des routes relevant de la DPETLE de Khémisset. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement du Bureau des Marchés de la DPETLE de Khémisset, Rue Kadi Ayad, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Mille Dirhams (1.000,00 Dhs). L'estimation des coûts des prestations établi par le

maître d'ouvrage est fixé à la somme de: Cinquante mille quarante Dirhams (50.040,00 Dhs). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent : - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ; - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la Direction Provinciale de l'Equipe-ment du Transport et de l'Eau de Khémisset, Rue Kadi Ayad.; - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. - Soit les envoyer, par voie électronique, dans le portail des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation. N° 8726/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale  
de la Formation Professionnelle  
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation  
Région Rabat Salé Kénitra  
Direction Provinciale de Sidi Kacem  
AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS  
SEANCE - PUBLIQUE  
Le 19 Novembre 2020, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah à Sidi Kacem à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix pour objet :

N° d'AOO	Objet	Heure	Caution provisoire	Coût estimatif TTC
26/DPSK/2020	Travaux de construction de 19 salles de classes dans des établissements scolaires primaires relevant des communes de Oulad Nouai, Sidi Mhamed Cheib, Khenichate et Sidi Azouz, Province de Sidi Kacem dans le cadre de remplacement des salles préfabriquées en dur, en lot unique.	10h45mn	56 000,00 Dhs (Cinquante-six mille Dhs)	3 711 492,00 Dhs (Trois million Sept Cent onze mille quatre cent quatre-vingt-deux Dhs 00 cts)
27/DPSK/2020	Travaux de construction de 20 salles de classes dans des établissements scolaires primaires relevant des communes de Bab Youka, Tekna, Bir Taleb, et Chebanate, Province de Sidi Kacem dans le cadre de remplacement des salles préfabriquées en dur en lot unique.	11h00mn	60 000,00 Dhs (Soixante mille Dhs)	3 915 082,80 Dhs (Trois million neuf cent quinze mille quatre-vingt-deux Dhs 80 Cts)

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des marchés et des achats-service des affaires administratives et financières, Direction provinciale de Sidi Kacem, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.
- Les concurrents peuvent :
  - Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction provinciale du MENFPESRS à Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah.
  - Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).
  - Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction provinciale du MENFPESRS à Sidi Kacem, Service des Affaires Administratives et Financières.
  - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de ces plis.
  - Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.
- Le dossier technique doit comprendre :  
Pour les entreprises nationales : le certificat de qualification et de classification ou sa copie certifiée conforme exigée est :
 

Secteur	Qualifications exigées	Classe minimale
A	A2	3

Pour les entreprises non installées au Maroc: le dossier technique est composé des pièces prévues par le règlement de consultation

N° 8721/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PREFECTURE D'INGEGANE AIT MELLOUL  
Direction des services  
Commune de Dcheira el Jihadia  
Division des affaires administratives et juridiques  
Service des ressources humaines

AVIS d'examen d'aptitude professionnelle

Le 06 et 09 décembre 2020 , la commune de dcheira el jihadia annonce l'organisation des examens d'aptitude professionnelle pour les cadres et fonctionnaires de la commune de dcheira el jihadia , classé aux échelles (6,7,9 et 10) , ( adjoint administratif 3ème grade, adjoint technique 3ème grade , adjoint administratif 2ème grade , technicien 3ème grade , technicien 2ème grade ) , qui sont membres du budget communal et qui remplissant les conditions réglementaires demandées et qui ont au moins 6ans de service actif au statut , jusqu'au 31 décembre 2020 , et ce selon le tableau ci- dessous

ANCIEN GRADE	NOUVEAU GRADE DE RECLASSEMENT	CONDITION D'ACCES AUX EXAMENS	LES POSTES CONCURRENTES	DEMANDE DE CANDIDATUR
Adjoint administratif 3 <sup>ème</sup> grade	Adjoint administratif 2 <sup>ème</sup> grade	L'examen d'aptitude professionnel ouvert aux fonctionnaires candidats ayant Au moins 6 ans d'ancienneté de service à ce grade jusqu'au 31/12/2020.	Le nombre de postes concurrentes et fixé à 13% de nombres du personnel aux conditions statutaires.	Les dossiers de candidatures seront déposés au siège de la commune de Dcheira el Jihadia. Le dernier délai de recevoir les demandes de participations et le .....
Adjoint technique 3 <sup>ème</sup> grade	Adjoint technique 2 <sup>ème</sup> grade			
Adjoint administratif 2 <sup>ème</sup> grade	Adjoint administratif 1 <sup>er</sup> grade			
Technicien 3 <sup>ème</sup> grade	Technicien 2 <sup>ème</sup> grade			
Technicien 2 <sup>ème</sup> grade	Technicien 1 <sup>er</sup> grade			

N° 8722/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
عمالة إقليم جرادة  
قيادة أولاد سيدي عبدالحاكم  
جماعة أولاد سيدي عبدالحاكم

**إعلان**  
**عن تنظيم امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2020**

بني رئيس المجلس الجماعي لأولاد سيدي عبد الحكام، إلى علم موظفي هذه الجماعة الذين قضوا ست سنوات من الخدمة الفعلية في درجاتهم انه سيتم امتحان الكفاءة المهنية لغاياتهم حسب التواريخ والدرجات المبينة في الجدول أسفله.

وعلى الراغبين في اجتياز هذا الامتحان أن يتقدموا بطلبات ترشيحهم إلى السيد رئيس المجلس وذلك قبل تاريخ: 2020/11/16 وهو آخر أجل لقبول الطلبات.

عدد المناصب	تاريخ الامتحان	برسم سنة	لولوج درجة	الدرجة الحالية
01	2020/11/19	2020	مساعد تقني الدرجة الثانية السلم: 07	مساعد تقني الدرجة الثالثة السلم: 06
01	2020/11/20	2020	مساعد إداري الدرجة الثانية السلم: 07	مساعد إداري الدرجة الثالثة السلم: 06

N° 8724/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE BOULEMANE  
COMMUNE DE MISSOUR  
SERVICEDES RESSOURCES HUMAINES

AVIS DE PUBLICATION DE L'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AU TITRE DE L'ANNEE 2020

Le Président de la commune de Missour porte à la connaissance du personnel remplissant les conditions requises, visées ci-dessous, que l'examen d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2020, aura lieu au siège de la commune de Missour.

GRADE	CONDITIONS REQUISES (au moins 6 ans d'ancienneté par grade)	DATE D'EXAMEN	DERNIER DELAI DE DEPOT DE CANDIDATURE	Nbre de POSTE
ADMINISTRATEUR 2° GRADE	ADMINISTRATEUR 3° GRADE	14/11/2020	12/11/2020	01
TECHNICIEN 2° GRADE	TECHNICIEN 3° GRADE	14/11/2020	12/11/2020	01
TECHNICIEN 3° GRADE	TECHNICIEN 4° GRADE	14/11/2020	12/11/2020	01
REDACTEUR 3° GRADE	REDACTEUR 4° GRADE	14/11/2020	12/11/2020	01
ADJOINT ADMINISTRATIF 2° GRADE	ADJOINT ADMINISTRATIF 3° GRADE	14/11/2020	12/11/2020	01
ADJOINT TECHNIQUE 2° GRADE	ADJOINT TECHNIQUE 3° GRADE	14/11/2020	12/11/2020	06

N.B: LES DOSSIERS DE CANDIDATURE DOIVENT ETRE DEPOSES AU BUREAU D'ORDRE DE LA COMMUNE DE MISSOUR

N° 8723/PA



ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'EQUIPEMENT  
DU TRANSPORT DE LA  
LOGISTIQUE ET DE  
L'EAU  
DIRECTION  
PROVINCIALE DE  
L'EQUIPEMENT DU  
TRANSPORT  
DE LA LOGISTIQUE ET  
DE L'EAU  
DE KHEMISSSET  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°: 42/2020/KH

Le 17/11/2020 à 15h00, il sera procédé dans les bureaux de Mr le Directeur Provincial de l'Equipe- ment du Transport de la Logistique et de l'Eau de Khémisset à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Étude géotechnique de renforcement de la RN6 du PK 27+000 au PK 50+000 dans la Province de Khémisset Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement du Bureau des Marchés de la DPETLE de Khémisset, Rue Kadi Ayad, il peut également être télé- chargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Mille six cent Dirhams (1.600,00 Dh). L'estimation des coûts des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de: Cent trois mille six cent trente deux Dirhams (103.632,00 Dh). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récé- pissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la Direction Provinciale de l'Equipe- ment du Transport de la Logistique et de l'Eau de Khémisset, Rue Kadi Ayad,;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ou- verture des plis.
- Soit les envoyer, par voie électronique, dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 8727/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Education  
Nationale, de la Formation  
professionnelle,  
de l'Enseignement  
Supérieur et de la  
Recherche Scientifique  
Académie Régionale de  
l'Education  
et de Formation  
Région Souss Massa  
Direction provinciale  
de Taroudant  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°50/2020/EXP  
Le 16/11/2020 à 09H30, il sera procédé, dans la salle des réunions à la direction provinciale de l'AREF SM à Taroudant. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives

et financières à la direction, il peut également être télé- chargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : 3500.00 Dh (Trois mille Cinq cent dirhams). Le montant de l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ou- vrage est :

225 818.40TTC (Deux cent vingt cinq mille Huit cent dix-huitdirhams et 40cts TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires adminis- tratives et financières à la direction.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ou- verture des plis.

Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le service des affaires adminis- tratives et financières avant le 13/11/2020 à 16h30.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 8737/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Education  
Nationale, de la Formation  
professionnelle,  
de l'Enseignement  
Supérieur et de la  
Recherche Scientifique  
Académie Régionale  
de l'Education  
et de Formation  
Région Souss Massa  
Direction provinciale de  
Taroudant  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°50/2020/EXP

Le 16/11/2020 à 10H30, il sera procédé, dans la salle des réunions à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n°50/2020/EXP- pour Achat de matières et fournitures d'enseignement au profit de l'enseignement préscolaire relevant de la direction provinciale de l'AREF SM à Taroudant. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives

et financières à la direction, il peut également être télé- chargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : 7 000.00DH (Septmille dirhams).

Le montant de l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ou- vrage est :

494 786.76 TTC (Quatre cent quatre-vingt-quatorze mille sept cent quatre-vingt-sixdirhams et 76cts TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires adminis- tratives et financières à la direction.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ou- verture des plis.

Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le service des affaires adminis- tratives et financières avant le 13/11/2020 à 16h30.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 8738/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE MEDOUNA  
COMMUNE DE TIT MELLIL  
DIRECTION DES SERVICES  
DIVISION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES  
SERVICE RESSOURCES HUMAINES  
AFFAIRES JURIDIQUES  
ETAT CIVIL ET LEGALISATION DE SIGNATURES

N° .....2020..... DS/DAAF/SRH /2020

IB : B.C Statut : M.I

**AVIS  
PORTANT OUVERTURE DES EXAMENS D'APTITUDE  
PROFESSIONNELLES AU TITRE DE L'ANNEE 2020**

Le Président de la Commune de TIT MELLIL organisera des examens d'aptitude professionnelles au titre de l'année 2020 au profit du personnel classés aux échelles de rémunérations de 6 à 9 relevant des statuts particuliers interministériels ayant rempli les conditions de **Six (6) ans d'ancienneté dans le grade actuel exigées à la date du 1<sup>er</sup> examen EAP**, conformément au décret n° 2.04. 403 du 29 chaoual 1426(2-12-2005) fixant les modalités d'avancement de grades et de cadre des fonctionnaires de l'Etat, tel qu'il a été modifié et complété et à titre **exceptionnel** et contrairement aux textes et lois en vigueur, les examens EAP 2020 se dérouleront selon le programme dans le calendrier ci-dessus conformément à la circulaire de Mr le Chef du Gouvernement n°16/2020 du 07/10/2020 relatif à l'organisation de concours de recrutement et d'aptitude professionnels :

Grade actuel	Grade de promotion	Conditions de candidature	Textes réglementaires	Durée et coefficient	Date des examens	Dernier date de dépôt de candidatures
Technicien 3 <sup>e</sup> Grade	Techniciens 2 <sup>e</sup> Grade	Avoir au moins Six(6)ans d'ancienneté dans le jour spécifié pour effectuer le 1 <sup>er</sup> examen des tests stipulés dans la décision organisationnelle en rigueur Dans la limite de 13% du nombre de l'effectif remplissant les conditions statutaires selon chaque grade.	<b>Examen écrit :</b> Redaction d'un sujet d'ordre professionnel.	Durée : 3 heures Coef : 3	29 NOV 2020	19 NOV 2020
Adjoint Administratif 3 <sup>e</sup> Grade	Adjoint Administratif 2 <sup>e</sup> Grade		<b>Examen écrit :</b> Se rapportant aux activités et tâches liées au grade supérieur ou attributions de la commune.	Durée : 3 heures Coef : 3		
Adjoint Technique 2 <sup>e</sup> Grade	Adjoint Technique 1 <sup>e</sup> Grade		<b>Examen écrit :</b> Se rapportant aux activités et tâches liées au grade supérieur ou attributions de la commune	Durée : 3 heures Coef : 3		
Adjoint Technique 3 <sup>e</sup> Grade	Adjoint Technique 2 <sup>e</sup> Grade					

**\*Pièces à fournir lors de candidatures au EAP :**

- Demande de participation aux examens selon le modèle établi par le SRH, obligatoirement revêtu du Visa du chef immédiat,
- Copie de l'arrêté de promotion dans le grade actuel,
- Copie de dernier arrêté de reclassement d'échelon,
- Copie de la CINE,
- Tout dossier de candidature parvenu au SRH hors délai ou manquant d'une des pièces demandées ou du visa du chef immédiat sera rejeté et sans préavis.

N° 8728/PA

**ROYAUME DU MAROC  
AGENCE NATIONALE DES PORTS  
DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA  
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
24/DRPJ/ANP/2020**

**SEANCE NON PUBLIQUE**

Le 17/11/2020 à 11H00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar -EL Jadida - à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

**FOURNITURE ET INSTALLATION DE MATERIEL DE BUREAU POUR LA DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-Direction Régionale des ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- bureau des marchés- au km 22, route de Oualidia- EL Jadida-.

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **1 400,00** MILLE QUATRE CENT DIRHAMS

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **76 800,00** TTC  
**SOIXANTE SEIZE MILLE HUIT CENT DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

**Les concurrents peuvent :**

- \*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction des Ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar - EL Jadida.

- \*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : Agence Nationale des Ports, Direction du Port de Jorf Lasfar/ EL JADIDA

- \*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;

**LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 09, 10 et 12 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.**

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale des ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au km 22 route de Oualidia -EL Jadida - Tél. 05 23 38 91 50 - 06 20 69 51 82 - 06 20 69 53 11 - Fax : 05 23 34 54 31 .

N° 8729/PA

**NAKIB AUTO**  
"SARL AU"  
AVIS DE CONSTITUTION  
Aux termes d'un acte S.S.P. enregistré à Marrakech le 15/07/2020, il a été constituée une société S.A.R.L. à Associé Unique ayant les caractéristiques suivantes :  
1) Dénomination : NAKIB AUTO  
2) Capital social : Le capital social est fixé à la somme de 100 000,00 dhs.  
3) Siège social : Quartier Industriel Sidi Ghanem N° 268 rez De Chaussée Marrakech  
4) Objet : - automobiles (marchand d'accessoires ou de pièces détachées pour voitures) - mécanicien réparateur  
5) Gérance : NAKIB ABDELLATIF est désigné gérant de la dite société pour une durée illimitée. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Marrakech le 31/08/2020 sous le N° 115052, RC N° 105885.  
N° 8740/PA

Sté «BANOU»  
I) Suite aux délibérations de l'A.G.E du 25.07.2020 de la Sté « BANOU » SARL, au capital de 200.000,00 DHS, ayant son siège social à Fès, Centre Commercial « ACIMA » Avenue Mahmoud El Akkad, Magasin N° B7 V.N, il a été décidé :  
\* La dissolution anticipée,  
\* Désignation d'un liquidateur,  
\* Fixation du siège de la liquidation.  
II) Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Fès, le 02.10.2020, sous le n° de dépôt 2458/2020, et le RC n° 22749.  
LIQUIDATEUR  
N° 8741/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau  
Direction Provinciale de Casablanca  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N°27/2020  
Appel d'offres réservé aux petites et moyennes entreprises

Le 17/11/2020 à 10Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Casablanca sis à Bd Anoual Derb Ghalef Casablanca 20102 BP 1774 à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :  
PLAN DE CAMPAGNE 2020 : FOURNITURE DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION POUR L'ENTRETIEN DU RESEAU ROUTIER DE LA DPETL DE CASABLANCA  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au secrétariat de la Direction Provinciale de l'Équipement, du transport et de la Logistique de Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Mille deux cent Dirhams (1200 DHS).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à

la somme de : soixante neuf mille cent vingt Dirhams toutes taxes comprises (69 120.00 DHS TTC)  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer contre récépissé leurs plis au secré-

riat de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Casablanca au Bd Anoual Derb Ghalef Casablanca 20102 BP 1774  
• Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;  
• Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.


Il est porté à la connaissance des concurrents qu'en vertu de l'arrêté du Ministère de l'économie et des Finances n° 20-14 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, il est prévu la possibilité de la réception électronique des offres.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation.  
N° 8742/PA

Wilaya région Marrakech Safi  
Province de Youssoufia  
Cercle EL GUENTOUR  
Caïdat RAS EL AIN  
Commune ATTIAMIM  
Directeur des services  
Service des ressources humaines  
N°...463...D.S/S.RH

**Avis**

Le président de la commune d'ATTIAMIM annonce aux fonctionnaires que l'examen d'aptitude professionnelle au titre 2020 sera reporté au **28/11/2020 à 8H** au lieu de **31/10/2020** pour des raisons techniques.  
Les candidats ayant ont les conditions requises sont appelés à déposer Leurs demandes avant le : **19/11/2020**.  
N° 8744/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT



المملكة المغربية  
وزارة التجهيز والنقل  
واللوجستيك والماء  
المديرية الإقليمية بتارودانت

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert N°24/2020**

Le **16 Novembre 2020 à 10 h**, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de TAROUDANT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :  
**PC 2020-TRAVAUX DE REVÈTEMENT SUPERFICIEL DE LA RR106 DU PK 7+600 AU PK 87+600 ET DE LA RN10 DU PK 200+000 AU PK224+000. PROVINCE DE TAROUDANT.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, Rue Settat-M'Haïta Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.  
-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme **60 000,00Dhs (Soixante Mille Dirhams)**  
-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : **4 162 800,00Dhs (Quatre Millions Cent Soixante Deux Mille Huit Cent Dhs, 00 Cts)**  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau précité;  
- Soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taroudant ;  
- soit transmettre leurs dossiers par voie électronique.  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 4 du règlement de consultation.  
**Le Dossier technique comprenant :**  
\* Pour les concurrents installés au Maroc  
Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

Secteur	Qualification	Classe
B	B5	3

\* Pour les concurrents non installés au Maroc :  
Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation.  
N° 8746/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR

WILAYA DE LA REGION BENI MELLAL KHENIFRA  
PROVINCE DE BENI MELLAL  
CERCLE DE BENI MELLAL  
COMMUNE OULED YAICH  
Division des affaires administratives et financières et juridiques

Suite à l'avis de monsieur le président du conseil communal n° 2.4.3 en date du 24.10.2020

**La commune Ouled Yaich organise au profit de ses fonctionnaires des examens de qualification professionnelle au titre de l'année 2020 comme suit :**

Grade intéressés	Grades à accéder	Date des examens	Nombre de poste budgétaire	Dernier délai dépôt de candidature	Conditions demandées
Technicien 2 <sup>ème</sup> grade échelle 10	Technicien 1 <sup>er</sup> grade échelle 11	05.11.2020	01	06.11.2020	6 ans d'ancienneté dans le grade récent au jour d'examen
Technicien 3 <sup>ème</sup> grade échelle 9	Technicien 2 <sup>ème</sup> grade échelle 10		01		6 ans d'ancienneté dans le grade récent au jour d'examen
Adjoint administratif 2 <sup>ème</sup> grade échelle 7	Adjoint administratif 1 <sup>er</sup> grade échelle 8		01		6 ans d'ancienneté dans le grade récent au jour d'examen
Adjoint technique 2 <sup>ème</sup> grade échelle 7	Adjoint technique 1 <sup>er</sup> grade échelle 8		01		6 ans d'ancienneté dans le grade récent au jour d'examen
Adjoint Administratif 3 <sup>ème</sup> grade échelle 6	Adjoint Administratif 2 <sup>ème</sup> grade échelle 7		01		6 ans d'ancienneté dans le grade récent au jour d'examen
Adjoint technique 3 <sup>ème</sup> grade échelle 6	Adjoint technique 2 <sup>ème</sup> grade échelle 7		02		6 ans d'ancienneté dans le grade récent au jour d'examen

N° 8743/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
\*\*\*\*\*  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TATA

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° 15/2020**

Le **Mardi 17 Novembre 2020 à 10h00mn**, il sera procédé, dans la salle de réunion à la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de TATA, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :  
«**Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des Travaux de renforcement et d'élargissement de la RR102 entre PK76+440 et PK88+566**»

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau, Avenue Hassan II Tata, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.  
\* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **4 600,00 Dhs (Quatre Mille Six Cent dirhams)**.  
\* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **312 858,00 dhs (Trois Cent Douze Mille Huit Cent Cinquante-Huit dirhams, 00cts)**.

Le présent appel d'offres, prévoit la soumission par voie électronique.  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12-349 du 8 joudma ad oula 1434 (20 Mars 2013) concernant les marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
\* soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau du Secrétariat du Directeur provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de TATA ;  
\* soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directeur provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de TATA ;  
\* soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
\* Soit déposer électroniquement sur le portail des marchés publics.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 9 du règlement de consultation.  
**Dossier technique comprenant :**  
\* Pour les concurrents installés au Maroc  
Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification :

Activité	Qualification	Catégorie
CQ	CQ3	2

\* Pour les concurrents non installés au Maroc :  
Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation.  
N° 8745/PA



Modifications Statutaires  
Démission de la cogérance  
BABA INTERNATIONAL  
Société à responsabilité limitée  
Au capital de 100.000,00 dirhams  
Siège social : BD LA RESISTANCE, Les Résidences DIYAR 7 n° 38, immeuble 6, situé au 5ème étage R.C - Casablanca - n° : 460189, Aux termes du procès-verbal de l'A.G.E du 01 septembre 2020, les associés de la société ' BABA INTERNATIONAL ' Sarl, sus désignée, ont approuvé :  
I- D'accepter la démission de Madame AMIRA MELIANI,

titulaire de CIN N° D987385, de ces fonctions de la cogérance de la dite société et de garder Monsieur SINGLA RISHAV, titulaire du passeport N°Z4965131 comme gérant unique de la dite société pour une durée indéterminée.  
II- La société est valablement engagée par la signature unique de Monsieur SINGLA RISHAV, titulaire du passeport N° Z4965131.  
III- Mise en harmonie des statuts.  
Le dépôt légal a été effectué au secrétariat Greffe du tribu-


nal de commerce de Casablanca en date du 23/09/2020 sous le numéro 747114.  
POUR EXTRAIT ET MENTION LA Gérance.  
N° 8644/PA  
FIDUCIAIRE CAPITAL ORIENT S.A.R.L  
RUE IBN ROCHAD RESIDENCE EL BARAKKA  
3ème étage appt N 7 Oujda  
Tél. 0536689121  
EMAIL : FIDUCAPORIENT@HOTMAIL.FR  
Constitution

ODIGI SARL/AU  
Aux termes d'un acte S.S.P en date du : 12/10/2020 il a été établi  
Les statuts d'une société à SARL/AU dont les caractéristiques sont les suivantes :  
OBJET : - TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS. (ENTREPRENEUR DE).  
- E-COMMERCE  
-IMPORTATION ET EXPORTATION (MARCHANDS OU INTERMEDIAIRE EFFECTUANT).

-COMMERCE EN LIGNE DE TOUS PRODUITS DE DECORATION.  
RAISON SOCIAL : ODIGI SIEGE SOCIAL: Oujda, BD MOHAMED DERFOUFI ET RUE DE BERKANE 6EME ETAGE APPT N°79  
DUREE : 99ans  
CAPITAL SOCIAL:100.000,00 dirhams  
apport en numéraire divise sur 1000 parts sociales de 100,00 dirhams chacune  
- Pour Mr. RACHID RHYOURHI ... :1000 Parts

GERANCE : la société est gérée par Mr. RACHID RHYOURHI pour une durée illimitée.  
LE BENEFICE : cinq pour cent 5% a la réserve légale et le reste est attribué aux parts sociales  
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce d'Oujda le 21/10/2020  
SOUS N° 2419  
POUR EXTRAIT ET MENTION FIDUCIAIRE CAPITAL ORIENT S.A.R.L  
N° 8751/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT,  
DU TRANSPORT,  
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU



المملكة المغربية  
وزارة التجهيز والنقل  
و اللوجستيك و الماء

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert N°20/2020**

Le 17 Novembre 2020 à 10 H, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

**«Etude géotechnique de réparation des dégâts des crues survenus sur la RP1737 du PK0+000 au PK48+000 et de la RP1510 (RR112) du PK36+600 au PK52+600 dans la Province de Taroudant»**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, Rue Settat -M'Haita Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2 000,00dhs (DeuxMille Dirhams).
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 141 240,00 dhs(Cent Quarante et Un Mille Deux Cent Quarante Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taroudant ;
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 9 du règlement de consultation.

**Le Dossier technique comprenant :**

- \* Pour les entreprises installées au Maroc :
  - Copie certifiée conforme du certificat d'agrément délivré par le Ministère de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau :

Activité	Qualifications	Catégorie
EG : Etudes géotechniques	EG.3 :Etudes géotechniques routières courantes Et EG.5 :Etudes géotechniques des ouvrages courants	2

- \* Pour les entreprises non installées au Maroc :
  - Les concurrents doivent produire le dossier technique prévus par le règlement de la consultation.

N° 8747/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT,  
DU TRANSPORT,  
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU



المملكة المغربية  
وزارة التجهيز والنقل  
و اللوجستيك و الماء

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert N°21/2020**

Le 17 Novembre 2020 à 11 H, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

**Etude géotechnique d'un ouvrage d'Art sur Oued Lemdad au PK 13+000 de la RP1704 dans la Province de Taroudant**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, Rue Settat -M'Haita Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5 000,00dhs (CinqMille Dirhams).
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 368 880,00 dhs(TroisCent Soixante Huit Mille Huit Cent Quatre VingtDirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taroudant ;
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 9 du règlement de consultation.

**Le Dossier technique comprenant :**


- \* Pour les entreprises installées au Maroc :
  - Copie certifiée conforme du certificat d'agrément délivré par le Ministère de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau :

Activité	Qualifications	Catégorie
EG : Etudes géotechniques	EG.5 : Etudes géotechniques des ouvrages courants	1

- \* Pour les entreprises non installées au Maroc :
  - Les concurrents doivent produire le dossier technique prévus par le règlement de la consultation.

N° 8748/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT,  
DU TRANSPORT,  
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU



المملكة المغربية  
وزارة التجهيز والنقل  
و اللوجستيك و الماء

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert N°23/2020**

Le 17 Novembre 2020 à 13 H, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

**Etude géotechnique pour amélioration du niveau de service de la RN7 (Ex RR109) du PK 101+400 au PK 190+800, Province de Taroudant.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, Rue Settat -M'Haita Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 11 000,00 dhs (OnzeMille Dirhams).
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 779 688,00dhs (SeptCent Soixante Dix Neuf Mille SixCentQuatre Vingt HuitDirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taroudant ;
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 9 du règlement de consultation.

**Le Dossier technique comprenant :**

- \* Pour les entreprises installées au Maroc :
  - Copie certifiée conforme du certificat d'agrément délivré par le Ministère de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau :

Activité	Qualifications	Catégorie
EG : Etudes géotechniques	EG.3 :Etudes géotechniques routières courantes Et EG.5 :Etudes géotechniques des ouvrages courants	1

- \* Pour les entreprises non installées au Maroc :
  - Les concurrents doivent produire le dossier technique prévus par le règlement de la consultation.

N° 8750/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT,  
DU TRANSPORT,  
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU



المملكة المغربية  
وزارة التجهيز والنقل  
و اللوجستيك و الماء

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert N°22/2020**

Le 17 Novembre 2020 à 12 H, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

**Etude géotechnique d'un ouvrage d'Art sur oued Arghen au PK 14+000 de la RP 1712 Province Taroudant.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, Rue Settat -M'Haita Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 3 500,00dhs (TroisMille Cinq Cent Dirhams).
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 243 600,00 dhs(DeuxCent Quarante Trois Mille Six Cent Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taroudant ;
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 9 du règlement de consultation.

**Le Dossier technique comprenant :**

- \* Pour les entreprises installées au Maroc :
  - Copie certifiée conforme du certificat d'agrément délivré par le Ministère de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau :

Activité	Qualifications	Catégorie
EG : Etudes géotechniques	EG.5 : Etudes géotechniques des ouvrages courants	2

- \* Pour les entreprises non installées au Maroc :
  - Les concurrents doivent produire le dossier technique prévus par le règlement de la consultation.

N° 8749/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE SIDI IFNI  
CONSEIL PROVINCIAL  
DE SIDI IFNI  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
SUR OFFRES DE PRIX  
N° 14/2020/ BP

Le 17 Novembre 2020 à 11 heures 00 minutes, il sera procédé au siège du Conseil Provincial de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur : Travaux de construction de la liaison routière reliant Douar Imaoun et Douar Anamer à la Commune de Boutrouch, Province Sidi Ifni.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au Service des Marchés du Conseil Provincial de Sidi Ifni, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10.000,00 dhs (Dix Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 661.030,20 dhs (Six Cent Soixante et Un Mille Trente Dhs et 20 Cts).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des marchés du Conseil Provincial de Sidi Ifni.  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des marchés précité.

- Soit remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit transmettre, par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 04 du règlement de consultation.

**N° 8730/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE SIDI IFNI  
CONSEIL PROVINCIAL  
DE SIDI IFNI  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
SUR OFFRES DE PRIX  
N° 13/2020/ BP

Le 17 Novembre 2020 à 10 heures 30 minutes, il sera procédé au siège du Conseil Provincial de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur : Achat de matériel et équipement au profit du Centre Hospitalier Provincial de Sidi Ifni.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au Service des Marchés du Conseil Provincial de Sidi Ifni, il peut être également téléchargé à partir

du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 25.000,00 dhs (Vingt Cinq Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1.600.000,00 dhs (Un Million Six Cent Mille Dhs et 00 Cts).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des marchés du Conseil Provincial de Sidi Ifni.  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des marchés précité.

- Soit remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit transmettre, par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 04 du règlement de consultation.

**N° 8731/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE LA CULTURE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS  
DEPARTEMENT DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS  
DIRECTION PROVINCIALE KHEMISSSET  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 01/2020 MARCHÉ N°01/2020

- séance publique -  
Le :16 /11/ 2020 à 10 heures, il sera procédé, dans le bureau de Mr : le Directeur Provincial du Ministère de la Jeunesse et des Sports de la Direction Provinciale de khemisset à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS DE DEUX MAISONS DES JEUNES :

20 AOUT KHEMISSSET ET AIT MIMOUNE - PROVINCE DE KHEMISSSET - Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement du bureau de la comptabilité de la Direction Provinciale de khemisset, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 40 000,00 Dhs (Quarante mille dirhams). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : neuf cent quarante mille sept cent soixante quatre dirhams TTC (940 764.00 dirhams. TTC)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20mars2013) relatif aux

marchés publics.

Les candidats peuvent :  
- soit déposer contre récépissé dans le bureau du Budget et équipement de la Direction provinciale de la Jeunesse et des sports de Khemisset.

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau du Budget et équipement de la Direction provinciale de la Jeunesse et des sports de Khemisset.

- soit remis séance tenante , au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance , et avant l'ouverture des plis.

- soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics .

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article 6 du règlement de la consultation.

**N° 8732/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEURE ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DE FES-MEKNES  
DIRECTION PROVINCIALE D'IFRANE  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRE DE PRIX

Le 17/11/2020 à partir de 10h00 Il sera procédé au siège de la Direction Provinciale de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation Fès- Meknes à Ifrane quartier Ryad, BP 217 Ifrane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix suivant :

-AOO n° 43/2020 relatif à : Achat de fournitures de bureau, de reprographie et d'informatiques au profit des différents établissements scolaires et les services administratifs relevant de la Direction Provinciale de l'AREF Fès-Meknes à Ifrane en lot unique-Province d'Ifrane, pour lequel le montant de l'estimation du Maître d'Ouvrage en DHs TTC est : 382 659,34dhs (trois cent quatre-vingt deux mille six cent cinquante-neuf dhs 34 cts) et celui de la caution provisoire en DHs est de 3 000,00dh (trois mille dhs)

-AOO n° 44/2020 relatif à : Préparation des repas collectifs pour les élèves des internats des établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale de l'AREFFM à Ifrane, pour lequel le montant de l'estimation du maître d'ouvrage en dhs TTC est de 3 347 136,00 (Trois millions trois cent quarante-sept mille cent trente-six dhs 00 cts) Et celui de la caution provisoire en dh est de 34 000,00 (Trente-quatre mille dhs).

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés au service des affaires administratives et financières des constructions de l'équipement et du patrimoine de la direction provinciale de l'AREF Fes-Meknes à Ifrane, ils peuvent également

être téléchargés à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ; 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (30 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception au service des affaires administratives et financières des constructions de l'équipement et du patrimoine de la direction provinciale de l'AREF Fes-Meknes à Ifrane.

- Soit déposer contre récépissé dans le service précité.

- soit déposer par voie électronique sur le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

- Soit les remettre, séance tenante, au président de la commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

Les pièces fournies doivent être originales ou copies certifiées conformes à l'original de moins de trois mois

**N° 8733/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA REGION CASABLANCA-SETTAT  
PROVINCE DE SETTAT  
CERCLE DE SETTAT  
JANOUBLIA  
CAÏDAT DE GUISSER  
COMMUNE DE GUISSER  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
\*N° 12 /2020

Le jeudi 19 /11/2020 à 10 heures, il sera procédé au siège de la commune de Guisser à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert concernant : Travaux d'électrification 1ère catégorie de foyers relevant de la commune de Guisser, province de Settata.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés publics de la commune de Guisser. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Huit Mille dirhams (8.000,00 dhs)

- L'estimation du coût des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Deux Cent Quatre-Vingt-Douze Mille Cinq Cent Cinquante et Un dirhams 60 cts (292.551,60 dhs) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au ser-

vice des marchés de la commune de Guisser ;

- soit les déposer contre récépissé au service précité ;  
- soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics conformément à l'arrêté n° 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Il est prévu une visite des lieux le 10/11/2020 à 10 heures. Point de départ : le siège de la commune de Guisser

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 10 du règlement de la consultation.

**N° 8734/PA**

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de la Culture  
De la Jeunesse  
et des Sports  
Département de la jeunesse et des Sports  
Direction provinciale  
Figuig  
AVIS D'APPELS  
D'OFFRES  
OUVERTS N°7 /2020  
(SEANCE PUBLIQUE)

Le 23/11/2020 à 16 H, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction provinciale du Ministère de la culture, de la jeunesse et des sports de Figuig à Bouarfa à l'ouverture des plis pour : Travaux d'aménagement Relatifs Au Revêtement Csp Sportif Lala Asma A Bouarfa Relevant De La Direction Provinciale Du ministère De La Jeunesse Et Des Sports De Figuig A Bouarfa

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés à la Direction provinciale du Ministère de la culture, de la jeunesse et des sports de Figuig à Bouarfa , il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés Publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 6000 DHs ( six mille Dirhams)

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 507240,00 DHS. (Cinq cent sept mille deux cent quarante dirhams

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics du 8 Jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés Publics.

Les concurrents peuvent :  
=> Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des Marchés à la Direction provinciale du Ministère de la culture, de la jeunesse et des sports de Figuig à Bouarfa

=> Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité ;  
=> Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouver-

ture des plis

=> Soit les envoyer par voie électronique du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les échantillons et les documents proposés par le concurrent doit être déposée dans le bureau du des Marchés sus indiqué avant le 19/11/2020 à 15h00mn (date et heure limite pour le dépôt)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 et 5 du règlement de consultation.

**N° 8735/PA**

FARAH CONSEILS  
28 RUE AHMED FARIS  
CASABLANCA  
FARAH CONSEILS  
25, RUE AHMED FARIS  
CASABLANCA  
TEL : 022 44 27 42

BEACH BREAK SARL AU Suivant les termes du PV de l'assemblée générale tenue en date du 10-09-2020, les associés ont convenu ce qui suit : DECIDER LA DISSOLUTION DE LA SOCIETE

L'assemblée générale prononce la dissolution anticipée de la société. SIEGE DE LIQUIDATEUR : le siège de liquidation est fixé à la 7, Résidence Rami Rue Sebta 2ème Etage Bureau 8 Casablanca.

Liquidateur : L'assemblée générale, donne à Mr. COX ANTHONY JOSEPH tous pouvoirs à l'effet de procéder à toutes les formalités consécutives à la liquidation de la société en particulier à la radiation définitive de cette dernière au registre du commerce.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal du commerce de Casablanca le 10-09-2020 sous le n° 747860.

RC N°327395.

**N°8908/PA**

FARAH CONSEILS  
28 RUE AHMED FARIS  
CASABLANCA  
FARAH CONSEILS  
28, RUE AHMED FARIS  
CASABLANCA  
TEL : 022 44 27 42

DEZIGN BY ZC SARL AU Suivant les termes du PV de l'assemblée générale tenue en date du 10-09-2020, les associés ont convenu ce qui suit : DECIDER LA DISSOLUTION DE LA SOCIETE

L'assemblée générale, prononce la dissolution anticipée de la société.

SIEGE DE LIQUIDATEUR : le siège de liquidation est fixé à la 7, Résidence Rami Rue Sebta 2ème Etage Bureau 8 Casablanca.

Liquidateur : L'assemblée générale donne à Madame ZINEB CHOUFFAI tous pouvoirs à l'effet de procéder à toutes les formalités consécutives à la liquidation de la société en particulier à la radiation définitive de cette dernière au registre du commerce.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal du commerce de Casablanca le 10-09-2020 sous le n° 747862.

RC N° 237165.

**N°8909/PA**



# Khaoula El Filahi, ou le long voyage d'une jeune passionnée de lecture



Native de la ville de Youssoufia, la jeune Khaoula El Filahi n'imaginait nullement que l'immersion dans le monde exceptionnel de la lecture et son voyage "sans billet de retour", dans l'espace et dans le temps, avec le meilleur des compagnons de l'Homme, le livre, va lui procurer une telle passion pour plonger, corps et âme, dans cet univers sans frontières.

Cet exercice remarquable, plein de nouvelles idées et riche en connaissances et aventures, était, sans nul doute, l'une des principales raisons derrière la distinction bien méritée de Khaoula tout au long de son parcours scolaire, à même de briller de mille feux lors des éliminatoires régionales de la 5ème édition du prestigieux concours "Défi de la lecture arabe", qualificatives à la compétition nationale de cette épreuve au titre de la saison 2019-2020.

Ce grand exploit a permis à Khaoula, qui poursuivait ses études au lycée qualifiant "Kachkate" à Youssoufia, de s'adjuger la première place lors des phases éliminatoires à l'échelle de la région de Marrakech-Safi et de recevoir les encouragements, notamment, des autorités provinciales. Une véritable incitation à aller de l'avant et à persévérer sur la voie de la gloire et du succès.

Dans une déclaration à la MAP, Khaoula, du haut de ses 18 ans, a évoqué, avec grande nostalgie, ses grands débuts avec le monde passionnant de la lecture, tout en admettant la difficulté de se remémorer le titre du premier livre qu'elle a commencé à lire. Elle a, toutefois, répliqué en affirmant avoir grandi au sein d'une famille éprise de lecture, aussi bien ses parents que ses frères.

"L'être humain est intimement lié au milieu où il a grandi. Par conséquent, tout enfant s'attache dès son plus jeune âge à imiter ce qu'il voit autour de lui et à s'imprégner des habitudes et attitudes propres à sa famille (...). Malgré mon jeune âge et ma méconnaissance, à l'époque,

des ABC de la lecture en langue arabe, je m'employais à imiter uniquement ce que faisaient les membres de ma famille", a-t-elle expliqué.

Et d'ajouter que ses parents ont, heureusement, très vite remarqué son intérêt croissant et sa passion grandissante pour la lecture, précisant qu'ils ont toujours veillé à bien l'orienter et à l'aider à canaliser ses capacités, en commençant par lui acheter des bandes dessinées avec lesquelles elle a entamé son long périple pour apprendre la lecture jusqu'à devenir capable de maîtriser la prononciation de l'alphabet arabe.

Avec l'avancée de Khaoula en âge et sa maîtrise des ABC de la langue arabe, cette jeune en herbe est devenue assoiffée de lecture à tel point qu'elle ne se contentait plus des livres ou des classiques de la littérature dédiée à l'enfance. Elle a, ainsi, décidé de plonger dans l'univers magique des romans, tous genres confondus, et des recueils de poèmes.

Outre l'apport considérable de ses parents pour l'ancrage de cette passion pour la lecture, Khaoula El Filahi a tenu à rendre hommage à ses enseignants qui l'ont guidé et incité à persévérer sur le même chemin et dans le domaine de l'écriture, malgré son parcours scolaire scientifique (sciences physiques-option français), qui est totalement à l'opposé de sa passion d'enfance.

Elle a, dans ce sens, indiqué que ses études scientifiques n'ont pas impacté son amour pour la langue arabe, rappelant avoir déjà participé à des compétitions scolaires et littéraires, dont la dernière en lice est le concours "Défi de la lecture arabe" au cours duquel elle a remporté la première place sur les plans local et régional.

S'agissant de sa participation à ce prestigieux concours, Khaoula a fait savoir que c'est l'un de ses professeurs au lycée, convaincu de sa capacité à réaliser un grand exploit lors de cette épreuve, qui était derrière son inscription à cette

compétition, tout en précisant avoir favorablement accueilli, au début, sa participation à ce concours qui jouit d'une grande renommée et d'une importante couverture médiatique à l'échelle arabe.

Toutefois, a-t-elle enchaîné, elle avait deux défis à relever : participer et honorer le système d'éducation et de formation à Youssoufia, d'une part, et couronner son parcours scolaire par l'obtention du baccalauréat avec une bonne mention, de l'autre.

Grâce à son ambition et à son assiduité, Khaoula a décroché, haut la main, son baccalauréat avec "mention très bien" et a fait honneur à la direction provinciale de l'éducation nationale de Youssoufia lors dudit concours, en réussissant à passer avec succès les éliminatoires locales au niveau des établissements scolaires, disputées fin février et début mars juste avant l'instauration du confinement sanitaire. En raison de la conjonction induite par la propagation de la Covid-19, les éliminatoires provinciales ont été reportées au mois d'août dernier, au cours desquelles Khaoula a décroché le premier rang au niveau de la direction provinciale, avant de prendre part, le 25 septembre, aux éliminatoires régionales organisées à Marrakech, et de remporter la première place, synonyme de qualification à la compétition nationale.

"J'ai reçu, avec une joie incommensurable, la nouvelle de ma performance lors des éliminatoires régionales, surtout que les questions du jury étaient très difficiles et souvent provocatrices", s'est-elle réjouie, sans oublier, a-t-elle dit, les conditions de participation au concours, qui était scindé en cinq phases, dont chacune comprenait la lecture de 10 livres et l'élaboration de leurs résumés.

Abordant ses débuts avec la lecture, la jeune fille, qui poursuit actuellement ses études dans l'un des établissements universitaires de la cité ocre, a expliqué qu'elle avait un grand penchant pour le roman qui lui permettait de vivre l'his-

toire et d'imaginer ses personnages, mais en avançant en âge, elle a commencé à changer petit à petit d'orientation, en se focalisant plus sur les livres de pensée dans les différents domaines (politique, histoire ou autres), car ils lui permettent de s'épanouir et de découvrir d'autres champs cognitifs et d'enrichir son vocabulaire avec des termes et des mots appartenant à d'autres pans de la connaissance. Par ailleurs, elle n'a pas caché sa volonté de s'orienter vers l'écriture et de vivre cette nouvelle expérience, rappelant avoir à son actif quelques tentatives d'écriture de nouvelles et d'articles publiés sur les différents supports électroniques. Evoquant la question de la faible pratique de la lecture au sein de la société, la jeune Khaoula a souligné que les chiffres et les taux publiés par les autorités concernées sont "parfois terrifiants et impressionnants", mais cela n'empêche pas l'émergence, de temps à autre, d'une lueur d'espoir, grâce à de jeunes talentueux qui "nous permettent de rêver d'un avenir meilleur pour notre relation avec le livre".

Elle a, dans ce sillage, affirmé que le rapport de la jeunesse marocaine avec le livre s'est grandement amélioré, comme en témoigne le sacre de Maryem Amjoun lors du concours du "Défi de la lecture arabe" et la participation distinguée de Fatima Zahra Akhbar et d'autres lecteurs et lectrices marocains aux précédentes éditions, qui ont fait leurs preuves devant des jurys étrangers.

Et Khaoula El Filahi de conclure que l'initiation des générations montantes à la pratique de la lecture commence, d'abord, au sein de la famille, premier noyau de la société et, ensuite, dans les établissements scolaires, à travers l'organisation d'activités incitant à la lecture, précisant que l'Homme a besoin de renouveler ses idées par l'exercice de la lecture afin de nourrir et d'enrichir sa pensée et de continuer la vie de manière normale.

Mots flechés

Par Abou Salma

Saisirs

FRÎME	CUBE PANSE-BÊTE	ÉCOLE LIBRE	PEU	GRECQUE MOT D'AUTEUR	REBUT	SUJET DE ROMAN
INFORMÉ				CONSEILLÈRE LITHIUM		
		LETTRÉS DE SUAREZ		ARTICLE GRAFFITI	EXCLAMATION SODIUM	
SACRÉ GARE						USTENSILE DE CUISINE
CUBE		ARTICLE ESPAGNOL	POSSESSIF	ESPACE DE TEMPS		
			PARTIE D'UNE TIGE	SYMBOLE DE L'OR	CARDINAUX CHOISIE	
ADMINISTRÉ PROMU CRU CUIT			INGURGITÉE	VIEILLE		DROIT DE L'HOMME
LETTRÉS DE MEKNÈS		CANNE				
		BOUT À BOUT ESCLAVE		DES CLOUS	ÊTRE EN NAGE	
LIQUIDA SITUÉE			AVIRON			DENSE
SACRÉ			GRECQUE ARTICLE ESPAGNOL	PARTIE D'UN CERCLE	CUBE ROMAINS	
VENTILE ANNONCE UNE SUITE				FIN DE VERBE	VIGNOBLE	
	CÔTÉ				EMPESE	

Jeux

Solution mots flechés d'hier

CLAIRS-EMÉE	E	MÉTAL	BORDÉE	SODIUM BIBI	N	NON RUSSE	S	MAIGRE COMME UN COU	PORTION DE COURSE	GÉNÉRALOGIE
UN SUJET BRULANT	P	Y	R	Ô	M	A	N	E	MORCEAU DE RAP	Â
REVENDIGÉE UNE LA PROITE	A	PARTEUR DE CHARGE	DUO PONNE LE CHOIX	U	O	DISEAU RARE INTERRA- LITE	I	C	A	R
	P	R	I	O	R	I	T	E	RÉSIS- TANCE ACTIVE	C
ROND	S	O	U	L	ENLEVÉ	O	T	E	DISQUE COMPACT	I
ZEN	E	CHINOISE	LETTRÉS DE BERCK	T	EN ROUTE	N	LETTRÉS DE BORGES	B	G	
FLEGM ATRIQUE	ÉLIMÉ	POCKER NICKEL	D	E	B	A	R	D	E	U
SANS MOTIFS	U	N	I	BAGNOLÉ CARDIN- AUX	C	L	O	U	RÈGLE PLATE	T
SITUÉE	S	I	S	É	HÉMOGR- AMME	I	D	E	EN APRES LETTRÉS DE MATTI	E
D	E	PACTE JUS	C	O	N	T	R	A	T	CHOISI MIDI
CUBE	EN TÊTE BISMUTH	S	U	SIMULÉES FORME D'ÊTRE	F	F	E	I	N	T
LIQUIDES DÉRAUTS	B	U	T	E	S	A L'UNIVERS DÉMONS- TRATIF	E	C	PÉCHIFF- RÉ	L
V	I	C	E	S	GRISON	A	N	E	L'UNIVERS ARRIÈRE	U

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la Rédaction**  
Ahmed Saâdi

**Rédaction**  
Mohamed Bouarab  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumeïn Warrach

**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laarak

**Documentation**  
Nadia Ghazali

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laâyoune)  
Abdelali khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**E-mail:**  
liberation@libe.ma  
**Téléphone:**  
0522 61.94.04  
0522 62.32.32  
**Fax de la rédaction:**  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaïter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R  
3ème Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier DE PRESSE  
130 / 64

**Site web:**  
www.libe.ma

Journal Libération  
Libération Maroc

**2017**  
www.ojd.ma



### Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2									■	
3				■						
4							■			
5			■						■	
6			■							
7		■				■				
8				■						■
9							■			
10				■						

**HORizontalement**

- 1- A l'échelle du globe
- 2- Logent
- 3- Elliptique - Mis en grange
- 4- Proche - Clair
- 5- Eclaté - Pierre tombale
- 6- Personnel - Discourir avec emphase
- 7- Défini - Tond
- 8- Entretoise - Décret
- 9- Il baisse - Roue à gorge
- 10- Base de lancement - Mettra en sol

**VERTICALEMENT**

- 1- De façon nette
- 2- Ferment - Jacasse
- 3- Fils de Jacob - Roche en fusion
- 4- Nickel - Attend
- 5- Lui et les siens - Possessif
- 6- Essayer - gagnée
- 7- Ils font l'âge - Noble anglais
- 8- Il se suit
- 9- Défini - Fils d'acide et d'alcool
- 10- Lancer - Eau de France

### Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	H	I	P	P	O	D	R	O	M	E
2	A	N	O	U	R	E	■	S	U	S
3	B	A	S	■	E	M	I	T	■	T
4	I	N	E	R	M	E	■	O	T	A
5	T	I	R	E	U	R	S	■	O	F
6	A	T	■	I	S	I	A	Q	U	E
7	T	I	E	N	■	T	■	U	S	T
8	I	O	N	■	C	A	D	I	■	T
9	O	N	T	A	R	I	O	■	L	E
10	N	■	E	L	U	S	■	U	N	E

### Grilles de sudoku

**Facile**

1		8			5		9	
						4		5
4	5		2	7	1			
			2	5		7	3	
5			1	9	3			6
	3	9		7	8			
		6	7	3		5		2
7		4						
	8		5			6		4

**Moyen**

					9			2
1	5	2		8				
3				2		8		5
					3	4	8	
	3		8		1		2	
	8	5	2					
8	1		6					3
				1		2	4	6
7			4					

**Difficile**

	4			2				7
	9				3			
	8	7			5		6	3
3						6		
		9	2		7	1		
		5						4
6	5		7			3	1	
			4					2
9				1				4

**Expert**

7				3				2
				1	2			5
	5							1
	1	5						6
			6		4			
	8						9	4
1								7
5	4		3	9				
	2			5				6

### Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

### Solution sudoku d'hier

**Facile**

4	3	6	9	7	5	8	1	2
5	8	7	1	2	6	3	4	9
2	9	1	8	4	3	7	6	5
3	7	4	6	9	2	5	8	1
1	6	9	3	5	8	4	2	7
8	2	5	4	1	7	6	9	3
9	1	3	7	6	4	2	5	8
7	4	2	5	8	9	1	3	6
6	5	8	2	3	1	9	7	4

**Moyen**

7	9	1	5	2	8	4	3	6
6	8	4	7	9	3	5	2	1
5	3	2	6	4	1	7	9	8
9	1	8	4	5	2	3	6	7
2	7	6	8	3	9	1	5	4
3	4	5	1	6	7	9	8	2
8	2	9	3	1	4	6	7	5
4	5	7	9	8	6	2	1	3
1	6	3	2	7	5	8	4	9

**Difficile**

6	4	3	7	9	2	8	1	5
9	2	1	5	8	4	6	3	7
7	8	5	6	1	3	9	4	2
8	3	7	1	5	9	2	6	4
1	5	4	3	2	6	7	8	9
2	9	6	4	7	8	3	5	1
4	7	2	8	6	5	1	9	3
3	1	8	9	4	7	5	2	6
5	6	9	2	3	1	4	7	8

**Expert**

5	3	2	1	9	4	6	7	8
7	4	9	2	8	6	3	5	1
1	6	8	7	5	3	9	2	4
4	5	7	6	2	9	8	1	3
6	8	3	5	4	1	7	9	2
2	9	1	8	3	7	5	4	6
8	2	4	9	6	5	1	3	7
9	7	6	3	1	2	4	8	5
3	1	5	4	7	8	2	6	9

# Sport



## La Renaissance sportive de Berkane aux portes de l'histoire

**D**imanche soir, peu après 23h, la Coupe de la Confédération ne sera pas dépaycée sur la pelouse du Complexe sportif Moulay Abdellah de Rabat, qu'elle finisse dans les bras de la Renaissance sportive de Berkane ou des Égyptiens de Pyramids FC, se rappelant ainsi aux bons souvenirs des récents vainqueurs, le Raja de Casablanca (2017-2018) et le Zamalek SC (2018-2019). Une situation autant révélatrice de l'hégémonie des clubs marocains et égyptiens en cette compétition (6 titres cumulés dont 4 pour le Maroc), que de l'évolution constante du club de l'Oriental.

### Se nourrir des désillusions du passé

A l'occasion de cette deuxième finale consécutive mettant en scène un duel maroco-égyptien, une première dans l'histoire de la petite sœur de la Ligue des champions, la Renaissance sportive de Berkane doit donc se soustraire aux destins malheureux des deux précédentes éditions, et notamment cette finale perdue sur un fil, lors de la cruelle partie de loterie que sont les tirs au but contre le Zamalek. Sans oublier son élimination en quarts de finale, une année auparavant, face au futur finaliste, l'AS Vita Club, défait par le Raja. L'idée pour Sektioui et ses hommes, tombeurs du Hassania d'Agadir en demi-finale (2-1), sera aussi de se nourrir des désillusions du passé pour poursuivre leur ascension vers les sommets. «Nous sommes convaincus de notre capacité à gagner», a confié Zaid Kerrouh, l'aîlé de la RSB tout en promettant de «se battre jusqu'à la dernière seconde pour remporter ce trophée que le club attend depuis longtemps».

Dans cette finale réunissant des équipes qui vont certainement faire passer l'énergie et la gestion de l'émotion avant l'organisation et la stratégie, la RSB, dans l'élan d'une saison particulière et partiellement réussie car moins bien maîtrisée sur la fin (3ème), avec sa défense d'airain (meilleur du championnat) et son milieu énergétique, se présente en favori de la 17ème finale de l'épreuve sous son nouveau format, quand bien même jouer sur terres marocaines ne lui offrira quasiment aucun avantage, excepté de ne pas avoir à faire et défaire des valises, à cause du huis clos imposé par la situation sanitaire dans les pays.



### Le danger peut surgir de partout

Mais à l'absence du douzième homme s'opposera la présence d'un collectif où le danger peut surgir de partout. Sur les 33 buts inscrits cette saison en championnat, 14 joueurs ont marqué, avec une mention spéciale pour M. Aziz. Le latéral gauche, meilleur buteur du club (13 buts TCC), symbolise à lui seul la prise de risque insufflée par son coach Tarik Sektioui à travers un plan de jeu dont les préceptes sont : un bloc défensif médian, une transition rapide à la récupération du ballon, mais aussi et surtout une omniprésence des latéraux dans le camp adverse. Pour preuve, la RSB est l'équipe qui centre le plus cette saison en Boleto Pro (539).

Aussi intéressant soit-il, ce plan de jeu se heurte à une problématique de taille : L'absence d'un véritable canonier depuis le départ de Laba Kodjo, la saison dernière. La direction sportive de Berkane n'a jamais réussi à remplacer l'international togolais (21 buts en 58 matchs). En misant sur M. Iajour, la RSB croyait avoir mis la main sur la perle rare et cette efficacité qui lui manquait, mais depuis son arrivée, l'ex-goleador du Raja déçoit plus qu'il ne joue (4 buts en 14 matchs TCC).

Voilà donc la RSB qui s'avance revancharde vers cette finale, un moment charnière qui pourrait couronner une histoire débutée en 1938. Mais les fins heureuses ne proposent que très rarement un scénario comme un long fleuve tranquille. Il

ne faut pas croire que le Pyramids FC entrera sur le terrain en victime expiatoire. Malgré l'inexpérience du club, fondé il y a un peu plus de 12 ans dans la ville d'Assiout, il a plus d'un atout dans sa manche.

### Une finale indécise et palpitante

Troisième de la Premier League égyptienne, le club d'Al Ahram a écarté à Casablanca, sans trop de mal, le Horoya Conakry (2-0), en demi-finale. Il compte dans ses rangs le meilleur buteur et deuxième meilleur passeur du championnat, Abdallah Said (23 buts et six offrandes). Souvent recherché entre les lignes pour son excellent jeu dos au but, ses prises de balle soyeuses et la clairovoyance de ses dernières passes, le meneur de jeu et capitaine égyptien ne fait vraiment pas ses 35 ans. Le onze berkani devra également garder un œil sur la faculté des protégés du technicien argentin Ramón Díaz, à toucher énormément de ballons dans la surface de réparation (629), à la faveur d'un nombre de centres élevé (634) avec une grosse présence dans la surface de réparation du puissant avant-centre ghanéen Antwi John Duku. Et si l'on ajoute à tout cela, des attributs techniques qui permettent au collectif égyptien d'avoir le ballon plus souvent que l'opposant (57%), il y a fort à parier que la finale de dimanche sera indécise et palpitante à souhait.

Chady Chaabi

## Ce qu'il faut savoir

**L**a RS de Berkane et Pyramids ont réservé leurs billets pour la finale de la Coupe de la Confédération de la CAF Total 2019-2020, prévue dimanche 25 octobre 2020 au Complexe Prince Moulay Abdellah de Rabat.

La RS de Berkane a dominé le Hassania d'Agadir 2-1 à Rabat, tandis que Pyramids est sorti victorieux 2-0 du duel face aux Guinéens du Horoya à Casablanca en demi-finale.

Voici quelques faits sur les demi-finales :

- o C'est la 2e édition consécutive qu'une équipe égyptienne se qualifie pour la finale de la Coupe de la Confédération de la CAF (Pyramids FC en 2019/20 et le Zamalek SC en 2018/19), après n'avoir participé qu'à une seule finale précédemment (Al Ahly - 2014).

- o La RS de Berkane est la 1ère équipe à atteindre la finale de la Coupe de la Confédération de la CAF lors de 2 éditions consécutives depuis le TP Mazembe en 2016 et 2017, et la 4e équipe dans l'histoire de la compétition (après FAR Rabat et CS Sfaxien).

- o Une équipe marocaine va disputer la finale de la Coupe de la Confédération de la CAF pour la 7e fois (RS Berkane x2, FAR Rabat x2, FUS Rabat, Maghreb Fès et Raja Casablanca), seule la Tunisie (8) fait mieux.

- o La RS de Berkane v Hassania Agadir est le match qui a vu le plus de cartons jaunes distribués sans le moindre carton rouge (8) en Coupe de la Confédération de la CAF depuis la rencontre entre Hassania Agadir et le Raja Casablanca en mars 2019.

- o Pyramids FC a inscrit 19 buts en Coupe de la Confédération de la CAF cette saison, seules 2 équipes ont fait mieux sur une campagne avant la finale : la RS Berkane en 2018/19 et le Raja Casablanca en 2018 (20 chacun).

- o Horoya a encaissé 2 buts contre le Pyramids FC, soit autant que lors de ses 8 premiers matches de Coupe de la Confédération de la CAF cette saison.

- o Omar Namsaoui (RS Berkane) a délivré 26 dernières passes avant un tir en Coupe de la Confédération de la CAF cette saison, au moins 5 de plus que tout autre joueur. Il n'a cependant délivré aucune passe décisive.

- o Mohamed Aziz (RS Berkane) est le 1er joueur à inscrire 2 penalties lors d'un même match de Coupe de la Confédération de la CAF après Yassine Chikhaoui de l'Etoile du Sahel contre Al-Hilal Omdurman en avril 2019.

### Zamalek-Raja

## Communiqué officiel du report

**L**a demi-finale retour de la Ligue des champions de la CAF Total 2019/2020 entre le Zamalek SC et le Raja CA se jouera le 1er novembre 2020

Le Caire, jeudi 22 octobre 2020

Le mardi 20 octobre, le Raja CA de Casablanca a informé la CAF de la mise en quarantaine de son équipe par les autorités sanitaires marocaines, suite à la détection de huit (8) joueurs déclarés positifs aux tests de Covid-19. De plus, nous avons reçu des décisions des autorités marocaines annulant l'autorisation spéciale de déplacement hors du territoire marocain octroyée au Raja et la mise en confinement du club pendant une semaine, jusqu'au 27 octobre 2020, date de réalisation d'un nouveau test-PCR.

Par conséquent, l'équipe ne sera pas en mesure de se déplacer en Égypte pour son match

retour des demi-finales de la Ligue des champions de la CAF Total 2019/2020 contre le Zamalek, prévu le 24 octobre. Au terme d'une réunion de concertation tenue aussitôt entre les experts de la CAF, les autorités du Raja CA de Casablanca et de la Fédération Royale marocaine de Football, le président du Raja CA a réaffirmé la volonté de son Club de participer jusqu'au bout à cette compétition.

Face à cette situation, en vue de protéger l'intégrité de la compétition et promouvoir un esprit de solidarité, la Commission d'organisation des compétitions interclubs et de la gestion du système d'octroi des licences de clubs de la CAF a accepté de reporter le match retour de la demi-finale de la Ligue des champions entre le Zamalek SC et le Raja CA au 1er novembre 2020. Dans le même temps, le match Al Ahly

SC - WAC est maintenu et la finale de la Ligue des champions de la CAF Total 2019/2020 est prévue le 6 novembre 2020.

Pour la CAF, la santé des joueurs est un impératif catégorique conformément aux directives sanitaires CAF Covid-19 qui offrent des garanties pour la santé et la sûreté des joueurs et des officiels tout en facilitant un retour au jeu avec la tenue effective des matchs. La flambée de la pandémie exige que des adaptations temporaires soient apportées aux règlements en fonction de l'évolution de la pandémie et des connaissances scientifiques disponibles. Les mesures et pratiques temporaires prises ici ne se justifient que face à ces circonstances exceptionnelles. Elles peuvent ainsi évoluer en fonction de la situation ».

Source : cafonline.com



# Le Real Madrid de pire en pire avant le clasico



**A**ttaque muette, défense déboussolée, et aucune réaction face au Shakhtar Donetsk, vainqueur à Madrid mercredi (3-2)... Qu'arrive-t-il au Real ? Après deux revers consécutifs, l'équipe de Zinédine Zidane apparaît déjà sous pression à trois avant le clasico à Barcelone samedi (14h00 GMT).

L'alarme incendie est prête à retentir. Après une seconde défaite en cinq jours et à la veille de ce premier clasico de la saison, déjà crucial en Liga, Zinédine Zidane et le Real traversent une très mauvaise passe.

"Pire chaque jour", a titré jeudi à sa une Marca, le journal le plus vendu d'Espagne, pour décrire la "chute libre" du Real et sa "première période ridicule" contre le Shakhtar (3-0 à la mi-temps).

"Ridicule", a repris le quotidien catalan Sport. "Un cauchemar avant le clasico", a résumé le journal sportif catalan Mundo Deportivo.

"C'est un mauvais match, une mauvaise soirée. Je suis l'entraîneur et c'est à moi de

trouver la solution. Je ne l'ai pas trouvée ce (mercredi) soir. Mais je m'en sens capable, je vais essayer, et les joueurs doivent en faire de même", a promis "Zizou" mercredi soir en conférence de presse d'après-match, assumant : "Je suis le responsable".

"Il va falloir relever la tête. On a besoin d'être ensemble, on va préparer le match de samedi avec la plus grande concentration, et on va faire un grand match, parce qu'on est capable de le faire", a assuré le technicien marseillais.

Les torts relevés lors de ces deux revers consécutifs (après le 1-0 concédé à domicile face au promu Cadix en Liga samedi) sont multiples.

D'abord, la défense. Transpercée par les Andalous samedi, la muraille de la Maison blanche, pratiquement infranchissable lors des onze derniers matches de Liga après le confinement pour soulever son 34e titre, s'est complètement écroulée mercredi.

En treize minutes (29e, 33e, 42e), elle a encaissé trois buts, soit autant que lors de ses

neuf premiers matches post-confinement.

En l'absence du défenseur Sergio Ramos, touché à un genou mais attendu contre le Barça, la défense était perdue. Et le capitaine a vainement tenté d'encourager ses coéquipiers en vociférant depuis les gradins du petit stade Alfredo Di Stéfano.

Raphaël Varane, qui a marqué un but contre son camp (33e), et Eder Militao ont largement facilité le but du 3-0 par leur positionnement hasardeux (42e), et Marcelo a enchaîné un deuxième match catastrophique après Cadix.

Seul Ferland Mendy, solide dans ses duels, vélocité et présent en attaque, a un peu sur nagé.

Devant, l'animation n'est pas au mieux non plus. Muets face à Cadix, les attaquants sont restés aussi inefficaces mercredi. Le jeune Brésilien Vinicius a été le seul attaquant à marquer lors de ces deux rencontres, mercredi, 15 secondes après son entrée en jeu (59e).

Karim Benzema, que Zidane souhaitait préserver, a dû entrer à la pause pour tenter

de sauver la Maison blanche, mais ne s'est pas montré décisif.

Pour le reste, ce sont les milieux qui ont créé des différences : Luka Modric, d'une superbe frappe des 30 mètres pleine lucarne (54e), et Federico Valverde, avec un but dans les arrêts de jeu (90e+2) invalidé par l'arbitrage vidéo.

Un pressing désuni et un jeu de passes imprécis ont parachevé la faille.

De quoi annoncer une série noire ? Pas forcément : l'an dernier à la même époque, le Real avait enchaîné 21 matches sans perdre entre fin octobre et février après un début de saison laborieux - et notamment une défaite 3-0 sur le terrain du PSG en C1.

Contre Barcelone samedi, le Real passera donc au révélateur. Et ce clasico aura déjà des airs d'ultimatum pour Zidane.

"Les clasicos sont des matches à part, je suis sûr que l'on sera au niveau. Il faut que l'on garde confiance en nous car on n'a pas oublié comment jouer au football", a affirmé Luka Modric mercredi.

## Ligue Europa

# Les grosses écuries au rendez-vous de la première journée



**M**ilan, Arsenal, Tottenham... À l'exception de Naples, les grosses écuries engagées en Ligue Europa ont réussi leur entrée lors de cette première journée de phase de groupes, jeudi, le Bayer Leverkusen s'offrant le carton de la soirée face à l'OGC Nice (6-2).

À Glasgow, après une qualification obtenue dans la douleur, l'AC Milan n'a pas eu besoin que son capitaine Zlatan Ibrahimovic force son talent pour prendre la mesure du Celtic. Les hommes de Stefano Pioli ont battu 3-1 le club écossais éliminé de la Ligue des champions au tour préliminaire, grâce aux buts de Krunic (14e), Brahim Diaz (42e) et Hauge (90e), malgré le but d'Elyounoussi en seconde période (76e).

Milan et Lille, qui s'affronteront les 5 et 26 novembre, se partagent pour l'heure la tête du groupe H. Jeudi, les Français se sont imposés 4 à 1 sur la pelouse du Slavia Prague.

Les Spurs de Tottenham ont de leur côté assuré 3 à 0 contre les Autrichiens de Linz : buts de Moura à la 18e, Andrade contre son camp à la 27e et Son (84e). "Nous jouons pour gagner", avait prévenu l'entraîneur des

Spurs José Mourinho en conférence de presse avant cette 1ère journée.

La Roma a battu les Young Boys chez eux à Berne 2-1, avec deux buts en seconde mi-temps de Bruno Peres (69) et Kumbulla (74) alors que les Suisses avaient ouvert la marque à la 14e minute grâce à Nsame.

Même entrée en matière et même score pour Arsenal contre le Rapid Vienne (2-1), David Luiz et Aubameyang marquant à la 70e et la 74e minute, pour la victoire des Anglais malgré un premier but viennois signé Fountas à la 51e.

De son côté, Naples, 4e de Serie A, s'est fait surprendre à domicile par les Néerlandais de l'AZ Alkmaar (1-0), qui l'ont emporté grâce à un but de Wit peu avant l'heure de jeu.

Le Benfica Lisbonne n'a, pour sa part, pas manqué la cible en s'imposant en Pologne, 4 à 2 face à Poznan.

A noter le carton du Bayer Leverkusen contre l'OGC Nice : 6-2. Buts signés Amiri (11), Alario (16), Diaby (61), Bellarabi (79e et 83e) et Wirtz (87e) pour les Allemands et Gouiri et Claude Maurice pour les Niçois à la 31e et 90e minute.

## Les marbres antiques du prestigieux fonds Torlonia exposés après restauration

Créatures mythologiques, bestiaire, sarcophages, bustes et statues impériales: la collection Torlonia, un des plus grands fonds privés de marbres antiques au monde, expose à Rome une partie de ses chefs-d'œuvre restaurés.

Plus de 90 sculptures grecques et romaines, sorties du catalogue Torlonia qui en contient 620, sont présentées au public du 14 octobre au 29 juin 2021 dans les murs de la Villa Caffarelli au musée Capitolin.

Les œuvres réunies par les Torlonia, une famille noble d'origine auvergnate et romaine qui s'est enrichie en administrant la fortune du Vatican, ont été restaurées dans un atelier du centre de la capitale italienne par trois artistes qui ont toiletté, blanchi, reconstitué les pièces précieuses.

Parmi elles, Valentina Raciti. Quatre années durant, elle s'est évertuée à rendre lustre et vie aux figures mythologiques ou historiques de ce panthéon minéral.

Lorsque l'AFP visite l'atelier, elle fait courir une éponge imprégnée de carbonate d'ammonium sur une femme en marbre étendue sur une pierre tombale, une couronne à la main.

La plupart des sculptures de l'exposition ont déjà fait l'objet de restaurations au cours des siècles.

"La restauration telle qu'elle a été faite au 18<sup>ème</sup> siècle, visait à



imiter les ajouts, les imperfections. Nous, au contraire, nous essayons bien sûr de faire attention au côté artistique, mais aussi de ne pas chasser nos interventions", explique Valentina Raciti.

Elisabetta Lulli, restauratrice formée à la prestigieuse école de Rome, désigne une des plus belles

pièces exposées, la statue grecque "Il caprone in riposo" ("La chèvre au repos"), retouchée par le grand sculpteur baroque Gian Lorenzo Bernini. "On peut observer les restaurations précédentes, presque comme dans un livre d'Histoire", explique-t-elle.

Tout aussi fascinante, la cu-

rieuse "Tazza Cesi", une vasque monumentale reconnaissable à ses trois pieds en forme de patte de lion et ses feuilles de vigne, dans un état de conservation exceptionnel. "Ce qui est particulièrement intéressant dans cette collection, ce sont tous les inserts qui ont été réalisés, soit en marbre, soit en plâ-

tre, toutes les interventions en un mot qui ont été faites dans le passé, nous les énumérons pour avoir ensuite une idée générale de l'histoire de l'œuvre", détaille Kine Settimini, une autre restauratrice.

Autre œuvre d'exception, une sculpture en bronze de Germanicus, général romain de la dynastie julio-claudienne.

"Le simple fait de le toucher est émouvant", assure Anna Maria Carruba, conservatrice en chef de la collection Torlonia.

"Il y a une très grande différence entre les œuvres conservées dans les musées et les œuvres des collections privées. Avec les œuvres d'art dans les musées, le spectateur est censé faire des réintégrations virtuelles des parties manquantes de l'œuvre, de sorte que même si elles ne sont pas belles à voir, elles ont le charme de l'ancien. Dans une collection privée, en revanche, cela n'est pas acceptable", souligne cette spécialiste des bronzes antiques.

Prévue pour avril mais reportée de plusieurs mois en raison de la pandémie, l'exposition "Les marbres Torlonia" est le fruit d'un partenariat entre le ministère de la Culture italien, la Fondation Torlonia et la maison Bulgari.

La collection devrait ensuite voyager aux Etats-Unis et en Europe avant de revenir à Rome dans un lieu d'exposition permanent.

## Epaule d'agneau à la vapeur



**Ingrédients :**  
1 épaule d'agneau  
500 g de courgettes  
500 g de carottes  
500 g de pommes de terre  
sel et cumin pour servir

**Préparation:**  
Remplir d'eau aux 3/4 le bas d'un couscoussier. Quand l'eau bout, placer la viande dans le couscoussier. Couvrir et laisser cuire à la vapeur pendant 2 heures. Après ce temps, plonger dans l'eau de la marmite les légumes épluchés et coupés en morceaux. Prolonger la cuisson encore 1 heure. Quand la viande se détache facilement avec les doigts et que les légumes sont bien cuits, dresser dans un plat de service et servir à part le sel et le cumin.

## Manger deux kiwis par jour booste votre vitalité

Pour être en pleine forme et plein de vitalité, il est recommandé d'avoir du kiwi dans son assiette. Et même plus d'un !

Les scientifiques du département de psychologie de l'Université d'Otago et du Center for Free Radical Research de Christchurch (Nouvelle-Zélande) voulaient savoir si une hausse du taux de vitamine C (ou acide ascorbique) par le biais de fruits entiers ou de comprimés pouvait améliorer les sentiments de vitalité ou de joie de vivre. Pour cela, ils ont réalisé une expérience avec 167 personnes âgées de 18 à 35 ans qui présentaient de faibles taux de cette molécule antioxydante. Les participants ont été répartis au hasard en 3 groupes. Les membres du premier ensemble mangeaient deux kiwis par jour. Ceux du second prenaient quotidiennement un comprimé de vitamine C (250mg) tandis que les individus du troisième avaient un placebo.

Chaque groupe a suivi ces consignes pendant 4 semaines. Les participants devaient aussi répondre à un questionnaire sur leur humeur, leur fatigue et leur bien-être tous les quinze jours. Lors de cette rencontre, une prise de sang était effectuée pour mesurer leur taux de vitamine C. Les résultats ont montré que les taux d'acide ascorbique du groupe des fruits et de celui des comprimés sont revenus à la normale en deux semaines. Il n'y a eu aucun effet placebo. En revanche, le fruit présentait un avantage supplémentaire : ceux qui le mangeaient, étaient plus vifs. "Les fruits entiers présentaient un éventail d'avantages plus large. Ils réduisaient

la fatigue et amélioraient l'humeur et le bien-être d'un plus grand nombre de personnes que ce que nous avons vu dans le groupe des suppléments. Le comprimé de vitamine C a réduit la fatigue et amélioré dans une certaine mesure le bien-être des individus ayant des niveaux constamment bas de vitamine C. Fait intéressant, les avantages de la consommation de kiwis sont apparus en seulement 2 semaines", explique le professeur agrégé Tamlin Conner, auteur principal de l'étude.

Il n'y a ainsi pas de doute pour les chercheurs, il est recommandé de manger deux kiwis par jour pendant deux semaines pour être en pleine forme.

Les aliments entiers comme le kiwi n'augmentent pas seulement le niveau de vitamines C, selon l'article paru dans la revue scientifique Nutrients. Ils apportent aussi d'autres éléments bénéfiques au fonctionnement de l'organisme et du cerveau et même à la bonne humeur. "Par exemple, le kiwi contient de nombreuses vitamines et minéraux supplémentaires qui favorisent la santé et sont également riches en fibres alimentaires, ce qui est bénéfique pour l'intestin. Il existe des liens importants entre l'intestin et la régulation de l'humeur. Cela pourrait expliquer pourquoi le kiwi a été plus bénéfique pour l'humeur que des comprimés de vitamine C", a ajouté le professeur Pr Tamlin Conner. Ainsi si vous sentez un coup de mou en cette période peu clémente pour les organismes, n'hésitez pas à manger deux kiwis par jour.